





00 Ael.



LES
LOIX DE MINOS,
TRAGÉDIE.
PAR M^R. DE VOLTAIRE.

AVEC LES NOTES

DE

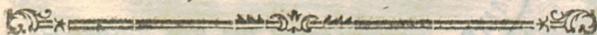
M^R. DE MORZA,

ET

PLUSIEURS PIÈCES NOUVELLES,
DÉTACHÉES DU MEME AUTEUR.



A LAUSANNE,
Chez FRANÇOIS GRASSET & COMP.



M. D. CCLXXIII.

LES
LOIX DE MINOR
TRA GEDIE
PAR M. DE VOLTAIRE
AVEC LES NOTES
DE
M. DE MORZA,

ET
PLUSIEURS THESES NOUVELLES
DETACHEES DU MEME AUTEUR.



M. D. CCXXIX
Chez François GRASSET à
Paris
L'AN 1729
Universitäts- u. Landesbibliothek
UNIVERSITÄT

É P I T R E
D É D I C A T O I R E .

A Monseigneur le Duc de RICHELIEU, Pair
& Maréchal de France, Gouverneur de Guyenne, &c. Premier Gentilhomme de la Chambre du Roi, &c.

MONSEIGNEUR,

IL y a plus de cinquante ans que vous daignez m'aimer. Je dirai à notre doyen de l'Académie avec Varron (car il faut toujours citer quelque ancien pour en imposer aux modernes :)

Est aliquid sacri in antiquis necessitudinibus.

Ce n'est pas qu'on ne soit aussi très invariablement attaché à ceux qui nous ont prévenus depuis par des bienfaits, & à qui nous devons une reconnaissance éternelle; mais *antiqua necessitudo* est toujours la plus grande consolation de la vie.

La nature m'a fait votre doyen, & l'Acadé-

mie vous a fait le nôtre. Permettez donc qu'à de si justes titres je vous dédie une tragédie qui serait moins mauvaise, si je ne l'avais pas faite loin de vous. J'ateste tous ceux qui vivent avec moi, que le feu de ma jeunesse m'a fait composer ce petit drame en moins de huit jours pour nos amusemens de campagne; qu'il n'était point destiné au théâtre de Paris, & qu'il n'en est pas meilleur pour tout cela. Mon but était d'essayer encore si on pouvait faire réussir en France une tragédie profane qui ne fût pas fondée sur une intrigue d'amour, ce que j'avais tenté autrefois dans Mérope, dans Oreste, dans d'autres pièces & ce que j'aurais voulu toujours exécuter. Mais le libraire Valade, qui est sans doute un de vos beaux esprits de Paris, s'étant emparé d'un manuscrit de la pièce, selon l'usage, l'a embellie de vers composés ou par lui ou par ses amis, & a imprimé le tout sous mon nom aussi proprement que cette rapsodie méritait de l'être. Ce n'est point la tragédie de Valade que j'ai l'honneur de vous dédier, c'est la mienne en dépit de l'envie.

Cette envie, comme vous savez, est l'ame du monde. Elle établit son trône pour un jour ou deux dans le parterre à toutes les pièces nou-

D É D I C A T O I R E. V

velles, & s'en retourne bien vite à la cour où elle demeure la plus grande partie de l'année.

Vous le savez, vous le digne disciple du maréchal de Villars dans la plus brillante & la plus noble de toutes les carrières; vous vîtes ce héros qui sauva la France, qui fut si bien faire la guerre & la paix, ne jouir de sa réputation qu'à l'âge de quatre-vingts ans.

Il falut qu'il enterrât son siècle pour qu'un nouveau siècle lui rendit pleinement justice. On lui reprochait jusqu'à ses prétendues richesses, qui n'approchaient pas à beaucoup près de celles des traitans de ces tems-là. Mais ceux qui étaient si bassement jaloux de sa fortune n'osaient pas dans le fond de leur cœur envier sa gloire, & baissaient les yeux devant lui.

Quand son successeur vengeait la France & l'Espagne dans l'isle de Minorque, l'envie ne criait-elle pas qu'il ne prendrait jamais Mahon, qu'il fallait envoyer un autre général à sa place? Et Mahon était déjà pris.

Vous fîtes des jaloux dans plus d'un genre; mais ce n'est ni au général, ni au plus aimable des Français que je m'adresse ici; je ne parle

qu'à mon doyen. Comme il fait le grec aussi-bien que moi, je lui citerai d'abord Hésiode, qui dans l'*erga kai imeraï*, connu de tous les courtisans, dit en termes formels.

Kai keramais keramai kotei, kai tektoni tekton,
Kai ptokos ptoko phadonei, kai aeidon aeido.

*Le potier est ennemi du potier, le maçon du maçon,
le gueux même porte envie au gueux, le chanteur au
chanteur.*

Horace difait plus noblement à Auguste :

..... diram qui contudit hydram,
Comperit invidiam supremo fine domari.

*Le vainqueur de l'hydre ne put vaincre l'envie qu'en
mourant.*

Boileau dit à Racine :

Sitôt que d'Apollon un génie inspiré
Trouve loin du vulgaire un chemin ignoré,
En cent lieux contre lui les cabales s'amassent,
Ses rivaux obscurcis autour de lui croassent,
Et son trop de lumière importunant les yeux,
De ses propres amis lui fait des envieux.
La mort seule ici-bas, en terminant sa vie,
Peut calmer sur son nom l'injustice & l'envie,

Faire au poids du bon-sens peser tous ses écrits,
Et donner à ses vers leur légitime prix.

Tout cela est d'un ancien usage; & cette étiquette subsistera longtems. Vous savez que je commentai Corneille il y a quelques années par une détestable envie; & que ce commentaire, auquel vous contribuâtes par vos générosités, à l'exemple du Roi, était fait pour acabler ce qui restait de la famille & du nom de ce grand homme. Vous pouvez voir dans ce commentaire que l'abbé d'Aubignac, prédicateur ordinaire de la cour qui croyait avoir fait une pratique du théâtre, & une tragédie, apellait Corneille *Masfearille* & le traitait comme le plus méprisable des hommes. Il se mettait contre lui à la tête de toute la canaille de la littérature.

Les ci-devant foi-difant jésuites acufèrent Racine de cabaler pour le jansénisme, & le firent mourir de chagrin. Aujourd'hui, si un homme réuffit un peu pour quelque tems, ses rivaux ou ceux qui prétendent l'être, disent d'abord que c'est une mode qui passera comme les pantins & les convulsions: ensuite ils prétendent qu'il n'est qu'un plagiaire. Enfin ils soupçonnent qu'il est athée. Ils en aver-

tissent les porteurs de chaise de Versailles, afin qu'ils le disent à leurs pratiques, & que la chose revienne à quelque homme bien zélé, bien morne & bien méchant qui en fera son profit.

Les calomnies pleuvent sur quiconque réussit. Les gens de lettres sont assez comme monsieur Chicaneau & mademoiselle la comtesse de Pim-bêche.

Qu'est-ce qu'on vous a fait? --- On m'a dit des injures.

Il y aura toujours dans la république des lettres un petit canton où cabalera le *pauvre diable* (a) avec ses semblables. Mais aussi, monseigneur, il se trouvera toujours en France des âmes nobles & éclairées, qui sauront rendre justice aux talens, qui pardonneront aux fautes inséparables de l'humanité, qui encourageront tous les beaux-arts. Et à qui apartiendra-t-il plus d'en être le soutien, qu'au neveu de leur principal fondateur? C'est un devoir ataché à votre nom. C'est à vous de maintenir la pureté de notre langue qui se corrompt tous les jours, c'est à vous de ramener la belle littérature & le bon gout dont nous avons vu les

(a) Voyez la petite pièce intitulée *le pauvre diable*.

restes fleurir encore. Il vous appartient de protéger la véritable philosophie, également éloignée de l'iréligion & du fanatisme. Quelles autres mains que les vôtres font faites pour porter au trône les fleurs & les fruits du génie français, & pour en écarter la calomnie qui s'en raproche toujours, quoique toujours chassée? A quel autre qu'à vous les académiciens pourraient-ils avoir recours dans leurs travaux & dans leurs afflictions? Et quelle gloire pour vous dans un âge où l'ambition est assouvie & où les vains plaisirs ont disparu comme un songe, d'être dans un loisir honorable le père de vos confrères! L'ame du grand Armand s'applaudirait plus que jamais d'avoir fondé l'académie Française.

Après avoir fait Œdipe & les loix de Minos, à près de soixante années l'un de l'autre, & après avoir été calomnié & persécuté pendant ces soixante ans, sans en faire que rire, je fors presque octogénaire, (c'est-à-dire beaucoup trop tard) d'une carrière épineuse, dans laquelle un gout irrésistible m'engagea trop longtems.

Je souhaite que la scène française, élevée dans le grand siècle de Louis XIV au-dessus du théâtre d'Athènes & de ceux de toutes les nations,

X É P I T R E

reprenne la vie après moi; qu'elle se purge de tous les défauts que j'y ai portés; & qu'elle aquire les beautés que je n'ai pas connues.

Je souhaite qu'au premier pas que fera dans cette carrière un homme de génie, tous ceux qui n'en ont pas ne s'ameutent point pour le faire tomber, pour l'écraser dans sa chute, & pour l'opprimer par les plus absurdes impostures.

Qu'il ne soit pas mordu par les folliculaires, comme toute chair bien saine l'est par les insectes, ces insectes & ces folliculaires ne mordant que pour vivre.

Je souhaite que la calomnie ne députe point quelques-uns de ses serpens à la cour, pour perdre ce génie naissant, en cas que la cour par hazard entende parler de ses talens.

Puissent les tragédies n'être désormais ni une longue conversation partagée en cinq actes par des violons, ni un amas de spectacles grotesques appellé par les Anglais *show*, & par nous *la rareté, la curiosité!*

Puisse-t-on n'y plus traiter l'amour comme un amour de comédie dans le gout de Térence, avec déclaration, jalousie, rupture, & raccommodement!

Qu'on ne substitue point à ces langueurs amoureuses des aventures incroyables & des sentimens monstrueux exprimés en vers plus monstrueux encore, & remplis de maximes dignes de Cartouche & de son file.

Que dans le désespoir secret de ne pouvoir approcher de nos grands maîtres, on n'aille pas emprunter des haillons affreux chez les étrangers quand on a les plus riches étofes dans son pays.

Que tous les vers soient harmonieux & bien faits: mérite absolument nécessaire, sans lequel la poésie n'est jamais qu'un monstre: mérite auquel presque aucun de nous n'a pu parvenir depuis *Athalie*.

Que cet art ne soit pas aussi méprisé qu'il est noble & difficile.

Que Faxhal & les comédiens de bois ne fassent pas absolument déserter *Cinna* & *Iphigénie*.

Que personne n'ose plus se faire valoir par la témérité de condamner des spectacles approuvés, entretenus, payés par les rois très chrétiens, par les empereurs, par tous les princes de l'Europe entière. Cette témérité serait aussi abfur-

de que l'était la bulle *in cena Domini* si sagement supprimée.

Enfin j'ose espérer que la nation ne fera pas toujours en contradiction avec elle-même sur ce grand art, comme sur tant d'autres choses.

Vous aurez toujours en France des esprits cultivés & des talens. Mais tout étant devenu *lieu-commun*, tout étant problématique à force d'être discuté, l'extrême abondance & la fatiété ayant pris la place de l'indigence où nous étions avant le grand siècle, le dégoût du public succédant à cette ardeur qui nous animait du tems des grands hommes, la multitude des journaux & des brochures & des dictionnaires fatiriques occupant le loisir de ceux qui pourraient s'instruire dans quelques bons livres utiles, il est fort à craindre que le gout ne reste chez un petit nombre d'esprits éclairés, & que les arts ne tombent chez la nation.

C'est ce qui arriva aux Grecs après Démofthène, Sophocle & Euripide. Ce fut le sort des Romains après Cicéron, Virgile & Horace; ce sera le nôtre. Déjà pour un homme à talens qui s'élève, dont on est jaloux & qu'on voudrait

perdre, il sort de deffous terre mille demi-talens qu'on acueille pendant deux jours, qu'on précipite ensuite dans un éternel oubli, & qui sont remplacés par d'autres éphémères. On est acablé sous le nombre infini de livres faits avec d'autres livres. Et dans ces nouveaux livres inutiles, il n'y a rien de nouveau que des tissus de calomnies infâmes vomies par la bassesse contre le mérite.

La tragédie, la comédie, le poëme épique, la musique, sont des arts véritables. On nous prodigue des leçons, des discussions sur tous ces arts : mais que le grand artiste est rare!

L'écrivain le plus méprisable & le plus bas peut dire son avis sur trois siècles sans en connaître aucun, & calomnier lâchement pour de l'argent ses contemporains, qu'il connaît encore moins : on le souffre, parce qu'on l'oublie. On laisse tranquillement ces colporteurs, devenus auteurs, juger les grands hommes sur les quais de Paris, comme on laisse les novellistes décider dans un café du destin des états. Mais, si dans cette fange un génie s'élève, il faut tout craindre pour lui.

Pardonnez-moi, monseigneur, ces réflexions;

XIV ÉPITRE DÉDICATOIRE.

je les soumetts à votre jugement & à celui de l'Académie, dont j'espère que vous serez longtems l'ornement & le doyen.

Recevez avec votre bonté ordinaire ce témoignage du respectueux & tendre attachement d'un vieillard plus sensible à votre bienveillance, qu'aux maladies dont ses derniers jours sont tourmentés.



AVIS DES ÉDITEURS.

Nous présentons au public cette nouvelle tragédie de l'illustre monsieur DE VOLTAIRE, exactement corrigée & purgée des fautes typographiques des éditions précédentes; nous avons fait suivre quelques pièces nouvelles sur divers sujets de sa plume, seconde & intarissable, jugeant que l'on nous saurait gré de les avoir rassemblées, sans mélange d'autres pièces qui ont déjà été imprimées plusieurs fois.

Nous croyons devoir avertir le public, que nos presses rouleront à l'avenir sur des ouvrages de goût; les éditions que nous avons faites des ouvrages de messieurs DE HALLER & TISSOT, celle que nous faisons de toutes les Œuvres de monsieur DE VOLTAIRE, dont il y a 36 volumes d'imprimés sur du très beau papier de France (nouvelle édition qui sera absolument complète, vû que si l'auteur donne de nouveaux ouvrages pendant sa vie, & si l'on en publie après sa mort, nous ne manquerons pas de les imprimer,) & de nombre d'autres ouvrages, nous mériteront, si nos espérances sont bien fondées, l'estime & la bienveillance des gens de lettres & de toutes les personnes de goût. Notre imprimerie est assortie de beaux caractères neufs, & notre librairie est assez considérable, puisqu'elle consiste en plus de 6000 articles différens, en

latin, français, espagnol, italien, & anglais, avec les prix vis-à-vis de chaque article; nous en fournirons le catalogue aux personnes qui le désireront, s'ils prennent la peine de nous donner leur adresse.

Nous sommes très à portée de fournir de quoi former des bibliothèques, & de bien assortir celles qui sont déjà formées; les correspondances que nous avons établies dans toutes les grandes villes de l'Europe, les connaissances que nous avons acquises pendant dix années de voyages, nous mettent à même d'exécuter les commissions que l'on pourra nous donner. Nous procurerons aussi les livres qui ne seront pas sur nos catalogues, moyennant que l'on en donne les titres bien précis; enfin nous ne négligerons rien de tout ce qui pourra nous mériter la bienveillance du public que nous servirons toujours à des prix très modérés.

FRANÇOIS GRASSET & COMP.
Libraires & Imp. à LAUSANNE
en Suisse.



L E S

PERSONNAGES

TEUCER, roi de Grèce.

MÉROPE.

LES

LOIX DE MINOS,

TRAGÉDIE.

PERSONNAGES.

TEUCER, roi de Crète.

MÉRIONE, } arcontes.

DICTIME, }

PHARÈS, grand sacrificateur.

AZÉMON, }

DATA ME, } guerriers de Cydonie.

ASTÉRIE, captive.

UN HÉRAUT.

Plusieurs guerriers Cydoniens.

Suite, &c.

La scène est à Gortine ville de Crète.





LES
LOIX DE MINOS,
TRAGÉDIE.

ACTE PREMIER.

SCÈNE PREMIÈRE.

*Le théâtre représente les portiques d'un temple, des
tours sur les côtés, des cyprès sur le devant.*

TEUCER, DICTIME.

TEUCER.

Qui! toujours, cher ami, ces arcontes, ces grands,
Feront parler les loix pour agir en tyrans!
Minos qui fut cruel a régné fans partage;
Mais il ne m'a laissé qu'un pompeux esclavage

A 2

Un titre; un vain éclat, le nom de majesté,
 L'appareil du pouvoir; & nulle autorité.
 J'ai prodigué mon sang, je règne, & l'on me brave;
 Ma pitié, ma bonté pour cette jeune esclave
 Semble dicter l'arrêt qui condamne ses jours.
 Si je l'avais proscrite elle aurait leur secours.
 Tel est l'esprit des grands, depuis que la naissance
 A cessé de donner la suprême puissance.
 Jaloux d'un vain honneur, mais qu'on veut partager;
 Ils n'ont choisi des rois que pour les outrager (1).

D I C T I M E.

Ce trône a ses périls; je les connais sans doute;
 Je les ai vus de près; je fais ce qu'il en coute.
 J'aimais Idomenée, il mourut exilé,
 En pleurant sur un fils par lui-même immolé (2).
 Par le sang de ce fils il crut plaire à la Crète.
 Mais comment subjuguier la fureur inquiète
 De ce peuple inconstant, orageux, égaré;
 Vive image des mers dont il est entouré?
 Ses flots sont élevés, mais c'est contre le trône;
 Une sombre tempête en tout tems l'environne.
 Le fort vous a réduit à combattre à la fois
 Les durs Cydoniens & vos jaloux Crétois;
 Les uns dans les conseils, les autres par les armes;
 Vos jours toujours troublés sont entourés d'allarmes:
 Hélas! des meilleurs rois c'est souvent le destin,
 Leurs pénibles travaux se succèdent sans fin.
 Mais que votre pitié pour cette infortunée;
 Par le cruel Pharés à mourir condamnée,

N'ait pas à votre exemple atendri tous les cœurs ,
Que ce saint homicide ait des aprobateurs ,
Qu'on ait justifié cet usage exécrationnel ,
C'est-là ce qui m'étonne , & cette horreur m'acable.

TEUCER.

Que veux-tu ? ces guerriers sous les armes blanchis ,
Vieux superstitieux aux meurtres endurcis ,
Destrueteurs des remparts où l'on gardait Hélène ,
Ont vu d'un œil tranquille égorger Polixène (3).
Ils redoutaient Calcas. Ils tremblent à mes yeux
Sous un Calcas nouveau plus implacable qu'eux.
Tel est l'aveuglement dont la Grèce est frappée :
Elle est encor barbare (4) & de son sang trempée ,
A des dieux destruiteurs elle offre ses enfans :
Ses fables sont nos loix , ses dieux sont nos tirans.
Thèbes , Mycène , Argos , vivront dans la mémoire.
D'illustres attentats ont fait toute leur gloire.
La Grèce a des héros , mais injustes , cruels ,
Insolens dans le crime , & tremblans aux autels.
Ce mélange odieux m'inspire trop de haine.
Je chéris la valeur , mais je la veux humaine.
Ce sceptre est un fardeau trop pesant pour mon bras ,
S'il le faut soutenir par des assassinats.
Je suis né trop sensible ; & mon ame atendrie
Se soulève aux dangers de la jeune Astérie.
J'admire son courage , & je plains sa beauté.
Ami , je crains les dieux ; mais dans ma piété
Je croirais outrager leur suprême justice ,
Si je pouvais offrir un pareil sacrifice.

DICTIME.

On dit que de Cydon les belliqueux enfans
 Du fond de leurs forets viendront dans peu de tems
 Racheter leurs captifs, & surtout cette fille,
 Que le sort des combats arache à sa famille.
 On peut traiter encor, & peut-être qu'un jour
 De la paix parmi nous le fortuné retour
 Adoucira nos mœurs, à mes yeux plus atroces
 Que ces fiers ennemis qu'on nous peint si féroces.
 Nos Grecs sont bien trompés; je les vois glorieux
 De cultiver les arts & d'inventer des dieux.
 Cruellement seduits par leur propre imposture,
 Ils ont trouvé des arts & perdu la nature.
 Ces durs Cydoniens dans leurs antres profonds (5),
 Sans autels & sans trône, errans, & vagabonds,
 Mais libres, mais vaillans, francs, généreux, fidèles,
 Peut-être ont mérité d'être un jour nos modèles.
 La nature est leur règle, & nous la corrompons.

TEUCER.

Quand leur chef paraîtra nous les écouterons.
 Les arcontes & moi, selon nos loix antiques,
 Donnerons audience à ces hommes rustiques.
 Reçois-les. Et surtout qu'ils puissent ignorer
 Les sacrés atentats qu'on ose préparer.
 Je ne te cèle point combien mon ame émue
 De ces Cydoniens abhore l'entrevue.
 Puis-je voir sans frémir ces sauvages guerriers
 De ma famille entière insolens meurtriers?

J'ai peine à contenir cette horreur qu'ils m'inspirent ;
 Mais ils offrent la paix où tous mes vœux aspirent ;
 J'étoufferai la voix de mes ressentimens :
 Je vaincrai mes chagrins qui résistaient au tems ;
 Il en coûte à mon cœur ; tu connais sa blessure ;
 Ils vont renouveler ma perte & mon injure.
 Mais faut-il en punir un objet innocent ?
 Livrerai-je Astérie à la mort qui l'attend ?
 On vient. Puissent les dieux que ma justice implore,
 Ces dieux trop mal servis, ces dieux qu'on deshonore,
 Inspirer la clémence, accorder à mes vœux
 Une loi moins cruelle & moins indigne d'eux.

SCENE SECONDE.

TEUCER, DICTIME : *le pontife PHARÉS
 avance avec les sacrificateurs à sa droite. Le roi est
 à sa gauche accompagné des arcontes de la Crète.*

PHARÉS (*au roi & aux arcontes.*)

D Rendez place, seigneurs, au temple de Gortine (6).
 Adorez & vengez la puissance divine.

(*Ils montent sur une estrade, & s'affaissent dans
 le même ordre. Pharés continue.*)

Prêtres de Jupiter, organes de ses loix,
 Confidens de nos dieux. --- Et vous roi des Crétois, ---
 Vous, arcontes vaillans qui marchez à la guerre
 Sous les drapeaux sacrés du maître du tonnerre,

Voici le jour de fang, ce jour si folemnel,
Où je dois immoler aux marches de l'autel
L'holocauste attendu que notre loi commande.

(7) De sept ans en sept ans nous devons en ofrande
Une jeune captive aux mânes des héros.

Ainsi dans ses décrets nous l'ordonna Minos,
Quand lui-même il vengeait sur les enfans d'Egée
La majesté des dieux & la mort d'Androgée.

Nos suffrages, Teucer, vous ont donné son rang;
Vous ne le tenez point des droits de votre fang.
Nous vous avons choisi, quand par Idoménée
L'île de Jupiter se vit abandonnée.

Soyez digne du trône où vous êtes monté.
Soutenez de nos loix l'inflexible équité.

Jupiter veut le fang de la jeune captive
Qu'en nos derniers combats on prit sur cette rive.

On la croit de Cydon. Ces peuples odieux
Ennemis de nos loix, & pros crits par nos dieux,
Des repaires sanglans de leurs antres sauvages
Ont cent fois de la Crète infesté les rivages;
Toujours envain punis ils ont toujours brisé
Le joug de l'esclavage à leur tête imposé.

(à Teucer.)

Remplissez à la fin votre juste vengeance.
Une épouse, une fille à peine en son enfance,
Aux champs de Bérécinthe en vos premiers combats,
Sous leurs toits embrasés mourantes dans vos bras,
Demandent à grands cris qu'on apaise leurs mânes, —
Exterminez, grands dieux, tous ces peuples profanes!

Le vil sang d'une esclave à nos autels versé
 Est d'un bien faible prix pour le ciel offensé.
 C'est du moins un tribut que l'on doit à mon temple ;
 Et la terre coupable a besoin d'un exemple.

TEUCER.

Vrais soutiens de l'état, guerriers victorieux,
 Favoris de la gloire --- & vous, prêtres des dieux,
 Dans cette longue guerre, où la Crète est plongée,
 J'ai perdu ma famille, & ce fer l'a vengée.
 Je pleure encor sa perte; un coup aussi cruel
 Saignera pour jamais dans ce cœur paternel.
 J'ai dans les champs d'honneur immolé mes victimes;
 Le meurtre & le carnage alors sont légitimes.
 Nul ne m'enseignera ce que mon bras vengeur
 Devait à ma famille, à l'état, à mon cœur.
 Mais l'autel ruisselant du sang d'une étrangère
 Peut-il servir la Crète & consoler un père?

Plût aux dieux que Minos, ce grand législateur,
 De notre république auguste fondateur,
 N'eut jamais commandé de pareils sacrifices.
 L'homicide en effet rend-il les dieux propices ?
 Avons-nous plus d'états, de trésors & d'amis,
 Depuis qu'Idoménée eut égorgé son fils ? ---
 Guerriers, c'est par vos mains qu'aux feux vengeurs en proie
 J'ai vu tomber les murs de la superbe Troie.
 Nous répandons le sang des malheureux mortels,
 Mais c'est dans les combats, & non point aux autels,
 Songez que de Calcas & de la Grèce unie
 Le ciel n'accepta point le sang d'Iphigénie (8).

Ah! si pour nous venger le glaive est dans nos mains,
 Cruels aux champs de Mars, ailleurs foyons humains.
 Ne peut-on voir la Crète heureuse & florissante
 Que par l'assassinat d'une fille innocente?
 Les enfans de Cydon feront-ils plus fouis?
 Sans en être plus craints nous ferons plus haïs.
 Au souverain des dieux rendons un autre hommage.
 Méritons ses bontés, mais par notre courage.
 Vengeons nous, combatons, qu'il seconde nos coups.
 Et vous, prêtres des dieux, faites des vœux pour nous.

P H A R É S.

Nous les formons ces vœux; mais ils font inutiles
 Pour les esprits altiers & les cœurs indociles.
 La loi parle, il fuit. Vous n'êtes en éfet
 Que son premier organe & son premier sujet.
 C'est Jupiter qui règne. Il veut qu'on obéisse;
 Et ce n'est pas à vous de juger sa justice.
 S'il daigna devant Troye acorder un pardon
 Au sang que dans l'Aulide ofrait Agamemnon,
 Quand il veut, il fait grace. Ecoutez en silence
 La voix de sa justice ou bien de sa clémence;
 Il commande à la terre, à la nature, au fort,
 Il tient entre ses mains la naissance & la mort.
 Quel nouvel intérêt vous agite & vous presse?
 Nul de nous ne montra ces marques de faiblesse
 Pour le dernier objet qui fut sacrifié.
 Nous ne connaissons point cette fausse pitié.

Vous voulez que Cydon cède au joug de la Crète,
Portez celui des dieux dont je suis l'interprète.
Mais voici la victime.

(On amène Astérie couronnée de fleurs & enchaînée.)

SCENE TROISIEME.

Les personnages précédens , A S T É R I E.

D I C T I M E.

A Son aspect , seigneur,
La pitié qui vous touche a pénétré mon cœur.
Que dans la Grèce encor il est de barbarie!
Que ma triste raison gémit sur ma patrie!

P H A R É S.

Captive des Crétois , remise entre mes mains ,
Avant d'entendre ici l'arrêt de tes destins ,
C'est à toi de parler , & de faire connaître
Quel est ton nom , ton rang , quels mortels t'ont fait
naître.

A S T É R I E.

Je veux bien te répondre. Astérie est mon nom.
Ma mère est au tombeau ; le vieillard Azémon ,
Mon digne & tendre père a , dès mon premier âge ,
Dans mon cœur qu'il forma fait passer son courage.
De rang je n'en ai point. La fière égalité
Est notre heureux partage & fait ma dignité.

P H A R É S.

Sais-tu que Jupiter ordonne de ta vie ?

12 LES LOIX DE MINOS.

A S T É R I E.

Le Jupiter de Crète aux yeux de ma patrie
Est un fantôme vain que ton impiété
Fait fervir de prétexte à ta férocité.

P H A R É S.

Aprend que ton trépas, qu'on doit à tes blasphèmes,
Est déjà préparé par mes ordres suprêmes.

A S T É R I E.

Je le fais, de ma mort indigne & lâche auteur,
Je le fais, inhumain; mais j'espère un vengeur.
Tous mes concitoyens font justes & terribles,
Tu les connais, tu fais s'ils furent invincibles.
Les foudres de ton Dieu par un aigle portés
Ne te sauveront pas de leurs traits mérités.
Lui-même, s'il existe, & s'il régite la terre,
S'il naquit parmi vous, s'il lance le tonnerre, (9)
Il saura bien sur toi, monstre de cruauté,
Venger son divin nom si longtems insulté.
Puisse tout l'appareil de ton infâme fête,
Tes couteaux, ton bucher, retomber sur ta tête!
Puisse le temple horrible où mon sang va couler,
Sur ma cendre, sur toi, sur les tiens s'écrouler!
Périsse ta mémoire! & s'il faut qu'elle dure,
Qu'elle soit en horreur à toute la nature!
Qu'on abhorre ton nom, qu'on déteste tes dieux.
Voilà mes vœux, mon culte, & mes derniers adieux.---
Et toi que l'on dit roi, toi qui passes pour juste,
Toi, dont un peuple entier chérit l'empire auguste,

Et qui du tribunal où les loix t'ont porté
 Semble tourner sur moi des yeux d'humanité,
 Plains-tu mon infortuné en voulant mon supplice?
 Non, de mes assassins tu n'es pas le complice.

MÉRIONE *arconte à Teucer.*

On ne peut faire grace, & votre autorité
 Contre un usage antique, & par tout respecté,
 Oposerait, seigneur, une force impuissante.

T E U C E R.

Que je livre au trépas sa jeunesse innocente! . . .

MÉRIONE.

Il faut du sang au peuple, & vous le connaissez.
 Ménagez ses abus, fussent-ils infensés.
 La loi qui vous révolte est injuste peut-être;
 Mais en Crète elle est sainte! & vous n'êtes pas maître
 De secouer un joug dont l'état est chargé.
 Tout pouvoir a sa borne, & cède au préjugé.

T E U C E R.

Quand il est trop barbare il faut qu'on l'abolisse.

MÉRIONE.

Respectons plus Minos.

T E U C E R.

Aimons plus la justice.
 Et pourquoi dans Minos voulez-vous révéler
 Ce que dans Busiris on vous vit abhorer?

Oui, j'estime en Minos le guerrier politique.
 Mais je déteste en lui le maître tyrannique.
 Il obtint dans la Crète un absolu pouvoir.
 Je suis moins roi que lui, mais je crois mieux valoir.
 En un mot, à mes yeux votre ofrande est un crime.

(à Diétine.)

Vien, suis - moi.

PHARÉS (*se lève, les sacrificateurs aussi
 & descendent de l'estrade.*)

Qu'aux autels on traîne la victime.

TEUCER.

Vous osez!

SCENE QUATRIEME.

Les personnages précédens. UN HÉRAUT arrive
*le caducée à la main. Le roi, les arcontes, les
 sacrificateurs sont debout.*

LE HÉRAUT.

DE Cydon les nombreux députés
 Ont marché vers nos murs, & s'y sont présentés.
 De l'olivier sacré, les branches pacifiques,
 Simbole de concorde, ornent leurs mains rustiques.
 Ils disent que leur chef est parti de Cydon,
 Et qu'il vient des captifs apporter la rançon.

PHARÉS.

Il n'est point de rançon quand le ciel fait connaître
Qu'il demande à nos mains un sang dont il est maître.

TEUCER.

La loi veut qu'on difère. Elle ne souffre pas
Que l'étendart de paix & celui du trépas
Etaient à nos yeux un coupable assemblage.
Aux droits des nations nous ferions trop d'outrage.
Nous devons distinguer (si nous avons des mœurs)
Le tems de la clémence, & le tems des rigueurs.
C'est par-là que le ciel, si l'on-en croit nos sages,
Des malheureux humains atira les hommages.
Ce ciel peut-être enfin lui veut sauver le jour. —
Allez, qu'on la remène en cette même tour
Que je tiens sous ma garde, & dont on l'a tirée
Pour être en holocauste à vos glaives livrée. —
Sénat, vous apprendrez un jour à pardonner.

ASTÉRIE.

Je te rends grace, ô roi! si tu veux m'épargner.
Mon suplice est injuste autant qu'épouvantable.
Et quoique j'y portasse un front inaltérable,
Quoiqu'aux lieux où le ciel a daigné me nourrir,
Nos premières leçons soient d'apprendre à mourir,
Le jour m'est cher.. hélas, mais s'il faut que je meure,
C'est une cruauté que d'en diférer l'heure.

(On l'emmena.)

TEUCER.

Le conseil est rompu. — Vous braves combatans,
 Croyez que de Cydon les farouches enfans
 Pouront mal aisément défarmer ma colère.
 Si je vois en pitié cette jeune étrangère,
 Le glaive que je porte est toujours suspendu
 Sur ce peuple ennemi par qui j'ai tout perdu.
 Je fais qu'on doit punir comme on doit faire grace,
 Protéger la faiblesse, & réprimer l'audace.
 Tels sont mes sentimens. Vous pouvez décider
 Si j'ai droit à l'honneur d'oser vous commander,
 Et si j'ai mérité ce trône qu'on m'envie.
 Allez, blâmez le roi, mais aimez la patrie.
 Servez-la. Mais sur-tout si vous craignez les dieux,
 Apprenez d'un monarque à les connaître mieux.



ACTE

ACTE SECOND.

SCENE PREMIERE.

DICTIME, GARDES, DATAME,
& les Cydoniens dans le fond.

DICTIME.

Où sont ces députés envoyés à mon maître ?
Qu'on les fasse approcher : — mais je les vois paraître.
Qui de vous est Datame ? & quel titre d'honneur
Distingue sa naissance ainsi que sa valeur ?

DATAME.

C'est moi qui suis Datame ; & ma grandeur unique
Est de verser mon sang pour notre république.
Tous les titres sont vains. Il s'agit de mon nom.

DICTIME.

Est-ce vous qui venez offrir une rançon ?
Pensez-vous, par des dons aux Crétois inutiles,
Racheter des captifs enfermés dans nos villes ?

DATAME.

Nous ne rougissons pas de proposer la paix.
Je l'aime, je la veux, sans racheter jamais.

B

Le vieillard Azémon, que mon pays révère,
 Qui m'instruit à vaincre, & qui me fert de père,
 S'est chargé, m'a-t-il dit, de mettre un digne prix
 A nos concitoyens par les vôtres surpris.
 Nous venons les tirer d'un infame esclavage;
 Nous venons pour traiter.

D I C T I M E.

Est-il ici?

D A T A M E.

Son âge
 A retardé sa course; & je puis en son nom
 De la belle Astérie annoncer la rançon.
 Du fommet des rochers, qui divisent les nues,
 J'ai volé, j'ai franchi des routes inconnues:
 Tandis que ce vieillard, qui nous suivra de près,
 A percé les détours de nos vastes forêts;
 Par le fardeau des ans sa marche est rallentie.

D I C T I M E.

Il apporte, dis-tu, la rançon d'Astérie?

D A T A M E.

Oui. J'ignore à ton roi ce qu'il peut présenter:
 Cydon ne produit rien qui puisse vous flater.
 Vous allez ravir l'or au sein de la Colchide:
 Le ciel nous a privés de ce métal perfide.
 Dans notre pauvreté que pouvons-nous offrir?

D I C T I M E.

Votre cœur, & vos bras dignes de nous servir.

D A T A M E .

Il ne tiendrait qu'à vous. Longtems nos adversaires ;
 Si vous l'aviez voulu , nous aurions été frères.
 Ne prétendez jamais parler en souverains.
 Remettez , dès ce jour , Astérie en nos mains.

D I C T I M E .

Sais-tu quel est son sort ?

D A T A M E .

Elle me fut ravie !

A peine ai-je touché cette terre ennemie.

J'arrive , je demande Astérie à ton roi ,

A tes dieux ; à ton peuple ; à tout ce que je vois.

Je viens ou la reprendre ; ou périr avec elle !

Une Hélène coupable ; une illustre infidèle !

Arma dix ans vos Grecs indignement séduits !

Une cause plus juste ici nous a conduits.

Nous vous redemandons la vertu la plus pure.

Rendez moi mon seul bien , réparez mon injure.

Tremblez de m'outrager. Nous avons tous promis

D'être jusqu'au tombeau vos plus grands ennemis !

Nous mourons dans les murs de vos cités en flammes

Sur les corps expirans de vos fils , de vos femmes

(à Dictime .)

Guerrier , qui que tu sois , c'est à toi de savoir

Ce que peut le courage armé du désespoir.

Tu nous connais : prévien le malheur de la Crète.

D I C T I M E.

Nous savons réprimer cette audace indiscrete.
 J'ai pitié de l'erreur qui paraît t'emporter.
 Tu demandes la paix, & viens nous insulter.
 Calme tes vains transports. Apprend, jeune barbare ;
 Que pour toi, pour les tiens, mon prince se déclare ;
 Qu'il épargne souvent le sang qu'on veut verser,
 Qu'il punit à regret, qu'il fait récompenser ;
 Qu'intrépide aux combats, clément dans la victoire,
 Il préfère surtout la justice à la gloire.
 Mérite de lui plaire.

D A T A M E.

Et quel est donc ce roi ?
 S'il est grand, s'il est bon, que ne vient-il à moi ?
 Que ne me parle-t-il ?... La vertu persuade.
 Je veux l'entretenir.

D I C T I M E.

Le chef de l'ambassade
 Doit paraître au sénat avec tes compagnons.
 Il faut se conformer aux loix des nations.

D A T A M E.

Est-ce ici son palais ?

D I C T I M E.

Non : ce vaste édifice
 Est le temple, où des dieux j'ai prié la justice

De détourner de nous les fléaux destructeurs,
 D'éclairer les humains, de les rendre meilleurs.
 Minos bâtit ces murs fameux dans tous les âges,
 Et cent villes de Crète y portent leurs hommages.

D A T A M E.

Qui ? Minos, ce grand fourbe, & ce roi si cruel !
 Lui, dont nous détestons & le trône & l'autel,
 Qui les teignit de sang. Lui, dont la race impure,
 Par des amours affreux, étonna la nature. (10)
 Lui, qui du poids des fers nous voulut écraser,
 Et qui donna des loix pour nous tyranniser !
 Lui, qui du plus pur sang, que votre Grèce honore,
 Nourit sept ans ce monstre apellé Minotaure !
 Lui, qu'enfin vous peignez dans vos mensonges vains,
 Au bord de l'Achéron jugeant tous les humains ;
 Et qui ne mérita par ses fureurs impies
 Que d'éternels tourmens sous les mains des furies ! —
 Parle : est-ce là ton sage, est-ce là ton héros ?
 Crois-tu nous éfrayer à ce nom de Minos ?
 Oh ! que la renommée est injuste & trompeuse !
 Sa mémoire à la Grèce est encor précieuse,
 Ses loix & ses travaux sont par nous abhorés.
 On méprise en Cydon ce que vous adorez.
 On y voit en pitié les fables ridicules
 Que l'imposture étale à vos peuples crédules.

D I C T I M E.

Tout peuple a ses abus, & les nôtres sont grands :
 Mais nous avons un prince ennemi des tyrans,

Ami de l'équité, dont les loix salutaires
 Aboliront bientôt tant de loix sanguinaires.
 Prend confiance en lui, sois sûr de ses bienfaits ;
 Je jure par les dieux

D A T A M E.

Ne jure point ; promets
 Promets nous que ton roi sera juste & sincère,
 Qu'il rendra dès ce jour Astérie à son père
 De ses autres bienfaits nous pouvons le quitter.
 Nous n'avons rien à craindre & rien à souhaiter.
 La nature pour nous fut assez bienfaisante ;
 Aux creux de nos vallons sa main toute puissante
 A prodigué ses biens pour prix de nos travaux.
 Nous possédons les airs, & la terre & les eaux ;
 Que nous faut-il de plus ? Brillez dans vos cent villes
 De l'éclat fastueux de vos arts inutiles
 La culture des champs, la guerre sont nos arts ;
 L'enceinte des rochers a formé nos remparts.
 Nous n'avons jamais eu, nous n'aurons point de maître.
 Nous voulons des amis. — Méritez - vous de l'être ?

D I C T I M E.

Oui, Teucer en est digne ; oui, peut-être aujourd'hui
 En le connaissant mieux vous combatrez pour lui.

D A T A M E.

Nous !

D I C T I M E.

Vous-même. Il est tems que nos haines finissent,
 Que pour leur intérêt nos deux peuples s'unissent.

Je ne te répons pas que ta dure fierté
Ne puisse de mon roi blesser la dignité ;

(à sa suite)

Mais il l'estimera. — Vous , allez : qu'on prépare
Ce que les champs de Crète ont produit de plus rare.

Qu'on traite avec respect ces guerriers généreux.

(Ils sortent.)

Puissent tous les Crétois penser un jour comme eux !

Que leur franchise est noble, ainsi que leur courage !

Le lion n'est point né pour souffrir l'esclavage.

De pareils alliés sont de mauvais sujets ;

Leur mâle liberté peut servir nos projets.

J'aime mieux leur audace & leur candeur hautaine

Que les loix de la Crète, & tous les arts d'Athènes.

S C E N E I I.

TEUCER, DICTIME, GARDES.

TEUCER.

Il faut prendre un parti ; ma triste nation

N'écoute que la voix de la fédition.

Ce sénat orgueilleux contre moi se déclare.

On affecte ce zèle implacable & barbare ,

Que toujours les méchans feignent de posséder,

A qui souvent les rois sont contraints de céder.

J'entends de mes rivaux la funeste industrie

Crier de tous côtés religion, patrie ;

Tous prêts à m'accuser d'avoir trahi l'état,
 Si je m'opose encor à cet assassinat.
 Le nuage grossit ; & je vois la tempête
 Qui sans doute à la fin tombera sur ma tête.

D I C T I M E.

J'oserais proposer, dans ces extrémités,
 De vous faire un apui des mêmes révoltés,
 Des mêmes habitans de l'apre Cydonie,
 Dont nous pourrions guider l'impétueux génie.
 Fiers ennemis d'un joug qu'ils ne peuvent subir,
 Mais amis généreux, ils pourraient nous servir.
 Il en est un surtout, dont l'ame noble & fière
 Connaît l'humanité dans son audace altière:
 Il a pris sur les siens, égaux par la valeur,
 Ce secret ascendant que se donne un grand cœur.
 Et peu de nos Crétois ont connu l'avantage
 D'atteindre à sa vertu, quoique dure & sauvage.
 Si de pareils soldats pouvaient marcher sous vous,
 On verrait tous ces grands si puissans, si jaloux,
 De votre autorité qu'ils osent méconnaître
 Porter le joug paisible, & chérir un bon maître.
 Nous voulions asservir des peuples généreux :
 Faisons mieux : gagnons les ; c'est-là régner sur eux.

T E U C E R.

Je le fais. Ce projet peut sans doute être utile ;
 Mais il ouvre la porte à la guerre civile.
 A ce remède affreux faut-il m'abandonner ?
 Faut-il perdre l'état pour le mieux gouverner ?

Je veux sauver les jours d'une jeune barbare,
 Du sang des citoyens ferai-je moins avare ?
 Il le faut avouer : je suis bien malheureux !
 N'ai-je donc des sujets que pour m'armer contre eux ?
 Pilote environné d'un éternel orage,
 Ne pourai-je obtenir qu'un illustre naufrage ? !
 Ah ! je ne suis pas roi , si je ne fais le bien.

D I C T I M E.

Quoi donc , contre les loix la vertu ne peut rien !
 Le préjugé fait tout ! Pharès impitoyable
 Maintiendra , malgré vous , cette loi détestable !
 Il domine au sénat ! On ne veut désormais
 Ni d'ofres de rançon , ni d'acord , ni de paix !

T E U C E R.

Quelque soit son pouvoir , & l'orgueil qui l'anime ,
 Va , le cruel du moins n'aura point sa victime.
 Va ; dans ces mêmes lieux profanés si longtems,
 J'arracherai leur proie à ces monstres sanglans.

D I C T I M E.

Puissiez-vous accomplir cette sainte entreprise !

T E U C E R.

Il faut bien qu'à la fin le ciel la favorise.
 Et lorsque les Crétois , un jour plus éclairés ,
 Auront enfin détruit ces atentats sacrés ,
 (Car il faut les détruire , & j'en aurai la gloire ,)
 Mon nom respecté d'eux vivra dans la mémoire.

B 5

DICTIME.

La gloire vient trop tard , & c'est un triste sort ,
 Qui n'est de ses bienfaits payé qu'après la mort ,
 Obtint-il des autels , est encor trop à plaindre.

TEUCER.

Je connais , cher ami , tout ce que je dois craindre ;
 Mais il faut bien me rendre à l'ascendant vainqueur
 Qui parle en sa défense & domine en mon cœur. —

Gardes , qu'en ma présence à l'instant on conduise
 Cette Cydonienne entre nos mains remife. —

(*Les gardes sortent.*)

Je prétends lui parler , avant que dans ce jour
 On ose l'arracher du fond de cette tour ,
 Et la rendre au cruel armé pour son suplice ,
 Qui presse au nom des dieux ce sanglant sacrifice.
 Demeure : la voici. Sa jeunesse , ses traits
 Toucheraient tous les cœurs , hors celui de Pharès.



S C E N E III.

TEUCER, DICTIME, ASTÉRIE,
GARDÉS.

ASTÉRIE.

Que prétend-on de moi ! Quelle rigueur nouvelle,
Après votre promesse, à la mort me rapelle ?
Allume-t-on les feux qui m'étaient destinés ?
O roi ! vous m'avez plainte, & vous m'abandonnez.

TEUCER.

Non. Je veille sur vous ; & le ciel me féconde.

ASTÉRIE.

Pourquoi me tirez-vous de ma prison profonde ?

TEUCER.

Pour vous rendre au climat qui vous donna le jour,
Vous reverrez en paix votre premier séjour. —
Malheureuse étrangère & respectable fille,
Que la guerre aracha du sein de sa famille,
Souvenez-vous de moi loin de ces lieux cruels.
Soyez prête à partir. — Oubliez nos autels, —
Une escorte fidèle aura soin de vous suivre.
Vivez. — Qui mieux que vous a mérité de vivre ?

A S T É R I E.

Ah seigneur ! ah mon roi ! je tombe à vos genoux,
 Tout mon cœur qui m'échape a volé devant vous.
 Image des vrais dieux, qu'ici l'on deshonore,
 Recevez mon encens : en vous je les adore.
 Vous seul , vous m'arachez aux monstres infernaux,
 Qui me parlant en dieux n'étaient que mes boureaux,
 Malgré ma juste horreur de servir sous un maître,
 Esclave auprès de vous , je me plirais à l'être.

T E U C E R.

Plus je l'entends parler , plus je suis atendri. —
 Est-il vrai qu'Azémon , ce père si chéri ,
 Qui près de son tombeau vous regrette & vous pleure ,
 Pour venir vous reprendre a quité sa demeure ?

A S T É R I E.

On le dit. J'ignorais au fond de ma prison
 Ce qui s'est pu passer dans ma triste maison.

T E U C E R.

Savez-vous que Datame envoyé par un père
 Venait nous proposer un traité salutaire,
 Et que des jours de paix pouvaient être acordés ?

A S T É R I E.

Datame ! lui , seigneur ! que vous me confondez !
 Il ferait dans les mains du sénat de la Crète ?
 Parmi mes assassins ?

TEUCER.

Dans votre ame inquiète
 J'ai porté, je le vois, de trop sensibles coups.
 Ne craignez rien pour lui. Serait-il votre époux ?
 Vous ferait-il promis ? est-ce un parent, un frère ?
 Parlez, son amitié m'en deviendra plus chère.
 Plus on vous oprima, plus je veux vous servir.

ASTÉRIE.

De quelle ombre de joye hélas ! puis-je jouir ?
 Qui vous porte à me tendre une main protectrice ?
 Quels dieux en ma faveur ont parlé ?

TEUCER.

La justice.

ASTÉRIE.

Les flambeaux de l'himen n'ont point brillé pour moi.
 Seigneur, Datame m'aime, & Datame a ma foi.
 Nos fermens sont communs, & ce nœud vénérable
 Est plus sacré pour nous, est plus inviolable
 Que tout cet appareil formé dans vos états
 Pour asservir des cœurs qui ne se donnent pas.
 Le mien n'est plus à moi. Le généreux Datame
 Allait me rendre heureuse en m'obtenant pour femme,
 Quand vos lâches foldats, qui dans les champs de Mars
 N'oseraient sur Datame arêter leurs regards,
 Ont ravi, loin de lui, des enfans sans défense,
 Et devant vos autels ont trainé l'innocence ;
 Ce sont là les lauriers dont ils se font couverts.
 Un prêtre veut mon sang, & j'étais dans ses fers.

TEUCER.

Ses fers! . . . ils sont brisés, n'en foyez point en doute.
 C'est pour lui qu'ils sont faits. Et si le ciel m'écoute,
 Il peut tomber un jour aux pieds de cet autel
 Où sa main veut sur vous porter le coup mortel,
 Je vous rendrai l'époux dont vous êtes privée,
 Et pour qui du trépas les dieux vous ont sauvée.
 Il vous suivra bientôt. Rentrez. Que cette tour,
 De la captivité jusqu'ici le séjour,
 Soit un rempart du moins contre la barbarie.
 On vient. Ce serait peu d'assurer votre vie.
 J'abolirai nos loix, ou j'y perdrai le jour.

ASTÉRIE.

Ah! que vous méritiez, seigneur, une autre cour,
 Des sujets plus humains; un culte moins barbare!

TEUCER.

Allez, avec regret de vous je me sépare;
 Mais de tant d'atentats, de tant de cruauté
 Je vengerai mes dieux, vous & l'humanité.

ASTÉRIE.

Je vous crois; & de vous je ne puis moins attendre.



SCENE QUATRIEME.

TEUCER, DICTIME, MÉRIONE.

MÉRIONE.

Seigneur, sans passion pouvez-vous bien m'entendre?

TEUCER.

Parlez.

MÉRIONE.

Les factions ne me gouvernent pas.

Et vous savez assez que dans nos grands débats,

Je ne me suis montré le fauteur ni l'esclave

Des sanglans préjugés d'un peuple qui vous brave.

Je voudrais, comme vous, extermier l'erreur,

Qui séduit sa faiblesse, & nourrit sa fureur.

Vous pensez arrêter d'une main courageuse

Un torrent débordé dans sa course orageuse :

Il vous entraînera; je vous en avertis.

Pharès a pour sa cause, un violent parti,

Et d'autant plus puissant contre le diadème

Qu'il croit servir le ciel, & vous venger vous-mêmes.

Quoi! dit-il, dans nos champs la fille de Teucer,

A son père arrachée, expira sous le fer;

Et du sang le plus vil indignement avare,

Teucer dénaturé respecte une barbare!...

Lui seul est inhumain: seul, à la cruauté

Dans son cœur insensible il joint l'impiété.

TEUCER.

35 Il veut parler en roi quand Jupiter ordonne :
 35 L'encensoir du pontife offense sa couronne.
 35 Il outrage à la fois la nature & le ciel,
 35 Et contre tout l'empire il se rend criminel...
 Il dit; & vous jugez si ces accens terribles
 Retentiront longtems sur ces ames flexibles,
 Dont il peut exciter ou calmer les transports,
 Et dont son bras puiffant gouverne les ressorts.

TEUCER.

Je vois qu'il vous gouverne, & qu'il fut vous féduire.
 M'aportez-vous son ordre & pensez vous m'instruire?

MÉRIONE.

Je vous donne un conseil.

TEUCER.

Je n'en ai pas besoin.

MÉRIONE.

Il vous ferait utile.

TEUCER.

Épargnez-vous ce soin.

Je fais prendre sans vous conseil de ma justice.

MÉRIONE.

Elle peut sous vos pas creuser un précipice.

Tout noble dans notre isle a le droit respecté (11)
 De s'oposer d'un mot à toute nouveauté.

TEUCER.

TEUCER.
 Quel droit!

MÉRIONE.
 Notre pouvoir balance ainsi le vôtre.
 Chacun de nos égaux est un frein l'un à l'autre.

TEUCER.
 Oui, je le fais; tout noble est tyran tour-à-tour.

MÉRIONE.
 De notre liberté condamnez-vous l'amour?

TEUCER.
 Elle a toujours produit le public esclavage.

MÉRIONE.
 Nul de nous ne peut rien, s'il lui manque un suffrage.

TEUCER.
 La discorde éternelle est la loi des Crétois.

MÉRIONE.
 Seigneur, vous l'approuviez, quand de vous on fit choix.

TEUCER.
 Je la blâmais dès lors, enfin je la déteste:
 Soyez sûr qu'à l'état elle fera funeste.

MÉRIONE.
 Au moins, jusqu'à ce jour elle en fut le soutien;
 Mais vous parlez en prince.

TEUCER.
 En homme, en citoyen,



Et j'agis en guerrier, quand mon honneur l'exige.
A ce dernier parti gardez qu'on ne m'oblige.

MÉRIONE.

Vous pouriez hazarder, dans ces diffensions,
Des véritables droits pour des prétentions!...
Consultez mieux l'esprit de notre république.

TEUCER.

Elle a trop consulté la licence anarchique.

MÉRIONE.

Seigneur, entre elle & vous marchant d'un pas égal,
Autrefois votre ami, jamais votre rival,
Je vous parle en son nom.

TEUCER.

Je réponds, Mérione,
Au nom de la nature, & pour l'honneur du trône.

MÉRIONE.

Nos loix...

TEUCER.

Laissez vos loix, elles me font horreur.
Vous devriez rougir d'être leur protecteur.

MÉRIONE.

Proposez une loi plus humaine & plus sainte,
Mais ne l'imposez pas. Seigneur, point de contrainte.
Vous révoltez les cœurs. Il faut persuader.
La prudence & le tems pourront tout acorder.

TEUCER.

Que le prudent me quite, & le brave me suive.
Il est tems que je règne & non pas que je vive.

MÉRIONE.

Régez ; mais redoutez les peuples & les grands.

TEUCER.

Ils me redouteront. Sachez que je prétends
Etre impunément juste, & vous apprendre à l'être.
Si vous ne m'imitiez, respectez votre maître. —
Et nous, allons, Diétime, assembler nos amis,
S'il en reste à des rois insultés & trahis.



 ACTE TROISIEME.

SCENE PREMIERE.

DATAME, CYDONIENS.

D A T A M E.

P Ensent-ils m'éblouir par la pompe royale,
 Par ce faste imposant que la richesse étale ?
 Croit-on nous amollir ? ces palais orgueilleux
 Ont de leur appareil éfarouché mes yeux.
 Ce fameux labyrinthe, où la Grèce raconte
 Que Minos autrefois ensevelit sa honte,
 N'est qu'un repaire obscur, un spectacle d'horreur.
 Ce temple où Jupiter avec tant de splendeur
 Est descendu, dit-on, du haut de l'empirée,
 N'est qu'un lieu de carnage à sa première entrée (12) ;
 Et les fronts des béliers égorgés & sanglans
 Sont de ces murs sacrés les honteux ornemens.
 Ces nuages d'encens qu'on prodigue à toute heure
 N'ont point purifié son infecte demeure.
 Que tous ces monumens si vantés, si chéris,
 Quand on les voit de près inspirent de mépris !

UN CYDONIEN.

Cher Datame, est-il vrai qu'en ces pourpris funestes
 On n'offre que du sang aux puissances célestes ?
 Est-il vrai que ces Grecs en tous lieux renommés
 Ont immolé des Grecs aux dieux qu'ils ont formés ?
 La nature à ce point ferait-elle égarée !

DATAME.

A des flots d'imposteurs on dit qu'elle est livrée,
 Qu'elle n'est plus la même, & qu'elle a corrompu
 Ce doux présent des dieux, l'instinct de la vertu.
 C'est en nous qu'il réside ; il soutient nos courages.
 Nous n'avons point de temple en nos déserts sauvages ;
 Mais nous servons le ciel, & ne l'outrageons pas
 Par des vœux criminels & des assassinats.
 Puissions-nous fuir bientôt cette terre cruelle,
 Délivrer Astérie & partir avec elle !

LE CYDONIEN.

Rendons tous les captifs entre nos mains tombés,
 Par notre pitié feule au glaive dérobés,
 Esclave pour esclave ; & quitons la contrée,
 Où notre pauvreté qui dut être honorée
 N'est aux yeux des Crétois qu'un objet de dédain.
 Ils descendaient vers nous par un accueil hautain.
 Leurs bontés m'indignaient, regagnons nos aziles,
 Fuyons leurs dieux, leurs mœurs & leurs bruyantes villes.
 Ils sont cruels & vains, polis & sans pitié.
 La nature entre nous mit trop d'inimitié.

D A T A M E.

Ah ! surtout de leurs mains reprenons Astérie.
Pourriez-vous reparaître aux yeux de la patrie,
Sans lui rendre aujourd'hui son plus bel ornement ?
Son père est attendu de moment en moment ;
En vain je la demande aux peuples de la Crète,
Aucun n'a satisfait ma douleur inquiète,
Aucun n'a mis le calme en mon cœur éperdu.
Par des pleurs qu'il cachait un seul m'a répondu.
Que veulent, cher ami, ce silence & ces larmes ?
Je voulais à Teucer apporter mes allarmes ;
Mais on m'a fait sentir que, grâces à leurs loix,
Des hommes tels que nous n'aprochent point les rois.
Nous sommes leurs égaux dans les champs de Bellone,
Qui peut donc avoir mis entre nous & leur trône
Cet immense intervalle, & ravir aux mortels
Leur dignité première & leurs droits naturels ?
Il ne fallait qu'un mot, la paix était jurée,
Je voyais Astérie à son époux livrée,
On payait sa rançon, non du brillant amas
Des métaux précieux que je ne connais pas,
Mais des moissons, des fruits, des trésors véritables
Qu'arachent à nos champs nos mains infatigables.
Nous rendions nos captifs. Astérie avec nous
Revolait à Cydon dans les bras d'un époux.
Faut-il partir sans elle, & venir la reprendre
Dans des ruisseaux de sang & des monceaux de cendre ?

SCENE SECONDE.

Les personnages précédens, UN CYDONIEN
arivant.

LE CYDONIEN.

AH! savez-vous le crime?...

DATAME.

O ciel! que me dis-tu?

Quel désespoir est peint sur ton front abatu?

Parle, parle.

LE CYDONIEN.

Astérie.....

DATAME.

Eh bien?.....

LE CYDONIEN.

Cet édifice,

Ce lieu qu'on nomme temple est prêt pour son suplice.

DATAME.

Pour Astérie!

LE CYDONIEN.

Apren que dans ce même jour,

En cette même enceinte, en cet affreux séjour,

De je ne fais quels grands la horde forcenée

Aux buchers dévorans l'a déjà condamnée.

Ils apaisent ainsi Jupiter ofensé.

C 4

D A T A M E.

Elle est morte !

LE PREMIER CYDONIEN.

Ah ! grand Dieu !

LE SECOND CYDONIEN.

L'arrêt est prononcé :

On doit l'exécuter dans ce temple barbare.

Voilà, chers compagnons, la paix qu'on nous prépare.

Sous un couteau perfide & qu'ils ont consacré

Son sang offert aux dieux va couler à leur gré ;

Et dans un ordre auguste ils livrent à la flamme

Ces restes précieux adorés par Datame.

D A T A M E.

Je me meurs.

(Il tombe entre les bras d'un Cydonien.)

LE PREMIER CYDONIEN.

Peut-on croire un tel excès d'horreurs ?

UN CYDONIEN.

Il en est encor un, bien cruel à nos cœurs,

Celui d'être en ces lieux réduits à l'impuissance

D'assouvir sur eux tous notre juste vengeance,

De fraper ces tyrans de leurs couteaux sacrés,

De noyer dans leur sang ces monstres révés.

D A T A M E *(revenant à lui.)*

Qui ! moi ! je ne pourais, ô ma chère Astérie,

Mourir sur les boureaux qui t'arachent la vie !...



Je le pourai fans doute. — O mes braves amis,
Montrez ces sentimens que vous m'avez promis.
Périssez avec moi. Marchons.

(*On entend une voix d'une des tours*).

Datame ! arrête !

D A T A M E.

Ciel ! . . . d'où part cette voix ! quels dieux ont sur
ma tête

Fait retentir au loin les sons de ces accens ?
Est-ce une illusion qui vient troubler mes sens ?

La même voix.

Datame ! . . .

D A T A M E.

C'est la voix d'Astérie elle-même ! —

Ciel qui la fis pour moi, Dieu vengeur, Dieu suprême,
Ombre chère & terrible à mon cœur désolé,
Est-ce du sein des morts qu'Astérie a parlé ?

U N C Y D O N I E N.

Je me trompe, ou du fond de cette tour antique
Sa voix faible & mourante à son amant s'explique.

D A T A M E.

Je n'entens plus ici la fille d'Azémon.
Serait-ce là sa tombe ? Est-ce là sa prison ?
Les Crétois auraient-ils inventé l'une & l'autre ?

L E C Y D O N I E N.

Quelle horrible surprise est égale à la nôtre !

C 5

D A T A M E .

Des prisons ! est-ce ainsi que ces adroits tirans
Ont bâti pour régner les tombeaux des vivans !

U N C Y D O N I E N .

N'aurons-nous point de traits , d'armes & de machines !
Ne pourons-nous marcher sur leurs vastes ruines !

D A T A M E (*avance vers la tour.*)

Quel nouveau bruit s'entend ? — Astérie ! — ah grands
dieux !

C'est elle, je la vois, elle marche en ces lieux. —
Mes amis, elle marche à l'afreux sacrifice :
Et voila les soldats armés pour son supplice.
Elle en est entourée.

(*On voit dans l'enfoncement Astérie entourée de la
garde que le roi Teucer lui avait donnée. Datame
continue.*)

Allons, c'est à ses pieds
Qu'il faut en la vengeance mourir sacrifiés.

S C E N E T R O I S I E M E .

L E S C Y D O N I E N S , D I C T I M E .

D I C T I M E .

OU pensez-vous aller, & qu'est-ce que vous faites ?
Quel transport vous égare, aveugles que vous êtes ?
Dans leur course rapide ils ne m'écoutent pas.
Ah ! que de cette esclave ils fuivent donc les pas,

Qu'ils s'écartent surtout de ces autels horribles,
 Dressés par la vengeance à des dieux inflexibles;
 Qu'ils sortent de la Crète. Ils n'ont vu parmi nous
 Que de justes fujets d'un éternel couroux.
 Ils nous detesteront; mais ils rendront justice
 A la main qui dérobe Astérie au suplice.
 Ils aimeront mon roi dans leurs affreux déserts...
 Mais de quels cris soudains retentissent les airs!
 Je me trompe, ou de loin j'entends le bruit des armes.
 Que ce jour est funeste & fait pour les allarmes!
 Ah! nos mœurs & nos loix, & nos rites affreux
 Ne pourraient nous donner que des jours malheureux!
 Revolons vers le roi.

SCENE QUATRIEME.

TEUCER, DICTIME.

TEUCER.

DEmeure, cher Dictime.
 Demeure. Il n'est plus tems de sauver la victime.
 Tous mes soins sont trahis; ma raison, ma bonté,
 Ont en vain combatu contre la cruauté.
 En vain bravant des loix la triste barbarie,
 Au sein de ses foyers je rendais Astérie.
 L'humanité plaintive implorant mes secours
 Du fer déjà levé défendait ses beaux jours.

Mon cœur s'abandonnait à cette pure joie
 D'arracher aux tirans leur innocente proie,
 Datame a tout détruit.

D I C T I M E.

Comment? quels attentats?

T E U C E R.

Ah! les sauvages mœurs ne s'adouçissent pas,
 Datame....

D I C T I M E.

Quelle est donc sa fatale imprudence?

T E U C E R.

Il payra de sa tête une telle insolence.
 Lui! s'attaquer à moi, tandis que ma bonté
 Ne veillait, ne s'armait que pour sa sûreté;
 Lorsque déjà ma garde à mon ordre attentive
 Allait loin de ce temple enlever la captive!
 Suivi de tous les siens il fond sur mes soldats.
 Quel est donc ce complot que je ne conçois pas?
 Étaient-ils contre moi tous deux d'intelligence?
 Était-ce là le prix qu'on dut à ma clémence?
 J'y cours; le téméraire en sa fougue emporté
 Ose lever sur moi son bras ensanglanté.
 Je le presse, il succombe, il est pris avec elle.
 Ils périront; voilà tout le fruit de mon zèle.
 Je faisais deux ingrats. Il est trop dangereux
 De vouloir quelquefois sauver des malheureux.
 J'avais trop de bonté pour un peuple farouche,
 Qu'aucun frein ne retient, qu'aucun respect ne touche,

Et dont je dois surtout à jamais me venger.
Où ma compassion m'allait-elle engager !
Je trahissais mon sang, je risquais ma couronne,
Et pour qui ?

D I C T I M E.

Je me rends, & je les abandonne.
Si leur faute est commune ils doivent l'expier.
S'ils sont tous deux ingrats il les faut oublier.

T E U C E R.

Ce n'est pas sans regret, mais la raison l'ordonne.

D I C T I M E.

L'inflexible équité, la majesté du trône,
Ces parvis tout sanglans, ces autels profanés,
Votre intérêt, la loi, tout les a condamnés.

T E U C E R.

D'Astérie en secret la grace, la jeunesse,
Peut-être malgré moi me touche & m'intéresse.
Mais je ne dois penser qu'à servir mon pays.
Ces sauvages humains sont mes vrais ennemis.
Oui, je réproûve encor une loi trop sévère ;
Mais il est des mortels dont le dur caractère
Insensible aux bienfaits, intraitable, ombrageux,
Exige un bras d'airain toujours levé sur eux.
D'ailleurs, ai-je un ami dont la main téméraire
S'armât pour un barbare & pour une étrangère ?
Ils ont voulu périr. C'en est fait. --- Mais du moins
Que mes yeux de leur mort ne soient pas les témoins !

SCENE CINQUIEME.

TEUCER, DICTIME, UN HÉRAUT.

TEUCER.

Que font-ils devenus?

LE HÉRAUT.

Leur fureur inouïe
D'un trépas mérité sera bientôt suivie,
Tout le peuple à grands cris presse leur châtement:
Le sénat indigné s'assemble en ce moment.
Ils périront tous deux dans la demeure faincte,
Dont ils ont profané la redoutable enceinte.

TEUCER.

Ainsi l'on va conduire Astérie au trépas.

LE HÉRAUT.

Rien ne peut la sauver.

TEUCER.

Je lui tendais les bras.
Ma pitié me trompait sur cette infortunée.
Ils ont fait malgré moi leur noire destinée. —
L'arét est-il porté?

LE HÉRAUT.

Seigneur, on doit d'abord
Livrer sur nos autels Astérie à la mort.

Bientôt tout sera prêt pour ce grand sacrifice.
On réserve Datame aux horreurs du supplice.
On ne veut point sans vous juger son attentat :
Et la seule Astérie occupe le sénat.

T E U C E R.

C'est Datame en éfet, c'est lui seul qui l'immole.
Mes efforts étaient vains & ma bonté frivole.
Revolons aux combats : c'est mon premier devoir.
C'est là qu'est ma grandeur, c'est là qu'est mon pouvoir ;
Mon autorité faible est ici défarmée.
J'ai ma voix au sénat, mais je régne à l'armée.

L E H É R A U T.

Le père d'Astérie, acablé par les ans,
Les yeux baignés de pleurs arrive à pas pesans,
Se soutenant à peine, & d'une voix tremblante,
Dit qu'il apporte ici pour sa fille innocente.
Une juste rançon, dont il peut se flater
Que votre cœur humain pourra se contenter.

T E U C E R.

Quelle simplicité dans ces mortels agrestes !
Ce vieillard a choisi des momens bien funestes.
De quel trompeur espoir son cœur s'est-il flaté ?
Je ne le verrai point. Il n'est plus de traité.

LE HÉRAUT.

Il a, si je l'en crois, des présens à vous faire
Qui vous étonneront.

TEUCER.

Trop infortuné père!
Je ne puis rien pour lui. Dérobez à ses yeux
Du sang qu'on va verser le spectacle odieux.

LE HÉRAUT.

Il insiste, il nous dit qu'au bout de sa carrière
Ses yeux se fermentaient sans peine à la lumière,
S'il pouvait à vos pieds se jeter un moment.
Il demandait Datame avec empressement.

TEUCER.

Malheureux!

DICTIME.

Acordons, seigneur, à sa vieillesse
Ce vain soulagement qu'exige sa faiblesse.

TEUCER.

Ah! quand mes yeux ont vu dans l'horreur des combats
Mon épouse, & ma fille expirer dans mes bras,
Les consolations dans ce moment terrible
Ne descendirent point dans mon ame sensible.
Je n'en avais cherché que dans mes vains projets
D'éclairer les humains, d'adoucir mes sujets,

Et

Et de civiliser l'agreste Cydonie.
Du ciel qui conduit tout la sagesse infinie
Réserve, je le vois, pour le plus heureux tems
Le jour trop diféré de ces grands changemens.
Le monde avec lenteur marche vers la sagesse (13), --
Et la nuit des erreurs est encor sur la Grèce. ---

Que je vous porte envie, ô rois trop fortunés,
Vous qui faites le bien dès que vous l'ordonnez!
Rien ne peut captiver votre main bienfaisante;
Vous n'avez qu'à parler, & la terre est contente.



 ACTE QUATRIEME.

SCENE PREMIERE.

*Le vieillard AZEMON, acompagné d'un esclave
qui lui donne la main.*

A Z É M O N.

Q Uoi! nul ne vient à moi dans ces lieux solitaires!
 Je ne retrouve point mes compagnons, mes frères.
 Ces portiques fameux où j'ai cru que les rois
 Se montraient en tout tems à leurs heureux Crétois,
 Et daignaient rassurer l'étranger en allarmes,
 Ne laissent voir au loin que des soldats en armes.
 Un silence profond règne sur ces remparts.
 Je laisse errer en vain mes avides regards.
 Datame qui devait dans cette cour sanglante
 Précéder d'un vieillard la marche faible & lente,
 Datame devant moi ne s'est point présente.
 On n'ofre aucun azile à ma caducité.
 Il n'en est pas ainsi dans notre Cydonie,
 Mais l'hospitalité loin des cours est bannie.
 O mes concitoyens simples & généreux,
 Dont le cœur est sensible autant que valeureux,
 Que pouvez-vous penser quand vous faurez l'outrage
 Dont la fierté Crétoise a pu flétrir mon âge!

A C T E Q U A T R I E M E . I

Ah! si le roi savait ce qui m'amène ici,
Qu'il se repentirait de me traiter ainsi!
Une route pénible & la triste vieillesse
De mes sens fatigués acablent la faiblesse.

(Il s'assied.)

Goûtons sous ces cyprès un moment de repos.
Le ciel bien rarement l'accorde à nos travaux.

S C E N E S E C O N D E .

A Z É M O N sur le devant, T E U C E R dans le
fond précédé du H É R A U T .

A Z É M O N (au héraut.)

Rai-je donc mourir aux lieux qui m'ont vu naître,
Sans avoir dans la Crète entretenu ton maître?

L E H É R A U T .

Étranger malheureux, je t'annonce mon roi,
Il vient avec bonté; parle, rassure toi!

A Z É M O N .

Va, puisqu'à ma prière il daigne condescendre,
Qu'il rende grace aux dieux de me voir, de m'entendre.

T E U C E R .

Eh bien, que prétends-tu, vieillard infortuné?
Quel démon destructeur, à ta perte obstiné,
Te force à désertir ton pays, ta famille,
Pour être ici témoin du malheur de ta fille?

A Z É M O N (*s'étant levé.*)

Si ton cœur est humain, si tu veux m'écouter,
 Si le bonheur public a de quoi te flater,
 Elle n'est point à plaindre; & graces à mon zèle,
 Un heureux avenir se déploira pour elle.
 Je viens la racheter.

T E U C E R.

Apren que désormais
 Il n'est plus de rançon, plus d'espoir, plus de paix.
 Quite ce lieu terrible. Une ame paternelle
 Ne doit point habiter cette terre cruelle.

A Z É M O N.

Va, crain que je ne parte.

T E U C E R.

Ainsi donc de son sort
 Tu feras le témoin, tes yeux verront sa mort!

A Z É M O N.

Elle ne moura point. Datame a pu t'instruire
 Du dessein qui m'amène & qui dut le conduire.

T E U C E R.

Datame de ta fille a causé le trépas.
 Loin de l'afreux bucher précipite tes pas.
 Retourne, malheureux, retourne en ta patrie,
 Achève en gémissant les restes de ta vie.
 La mienne est plus cruelle, & tout roi que je suis,
 Les dieux m'ont éprouvé par de plus grands ennuis.

Ton peuple a massacré ma fille avec sa mère.
Tu ressens comme moi la douleur d'être père.
Va, quiconque a vécu dut apprendre à souffrir ;
On voit mourir les siens avant que de mourir.
Pour toi, pour ton pays Astérie est perdue.
Sa mort par mes bontés fut en vain suspendue.
La guerre recommence ; & rien ne peut tarir
Les nouveaux flots de sang déjà prêts à courir.

A Z É M O N.

Je pleurerais sur toi plus que sur ma patrie,
Si tu laissais trancher les beaux jours d'Astérie.
Elle vivra, crois-moi ; j'ai des gages certains
Qui toucheraient les cœurs de tous ses assassins.

T E U C E R.

Ah ! père infortuné, quelle erreur te transporte !

A Z É M O N.

Quand tu contempleras la rançon que j'apporte,
Sois sûr que ces trésors à tes yeux présentés
Ne mériteront pas d'en être rebutés ;
Ceux qu'Achille reçut du souverain de Troie
N'égalaien pas les dons que mon pays t'envoie.

T E U C E R.

Cesse de t'abuser ; remporte tes présents.
Puissent les dieux plus doux consoler tes vieux ans !
Mon père, à tes foyers j'aurai soin qu'on te guide.

D 3

SCENE TROISIEME.

TEUCER, DICTIME, AZÉMON, LE HÉ-
RAUT, GARDES.

D I C T I M E .

AH! quittez les parvis de ce temple homicide.
Seigneur , du sacrifice on fait tous les aprets :
Ce spectacle est horrible & la mort est trop près.
Le seul aspect des rois ailleurs si favorable
Porte par tout la vie , & fait grace au coupable.
Vous ne verriez ici qu'un apareil de mort.
D'un barbare étranger on va trancher le fort.
Mais vous savez quel sang d'abord on sacrifie,
Quel zèle a préparé cet holocauste impie.
Comme on est aveuglé! mes raisons ni mes pleurs
N'ont pu de notre loi suspendre les rigueurs.
Le peuple impatient de cette mort cruelle,
L'attend comme une fête auguste & solemnelle.
L'autel de Jupiter est orné de festons.
On y porte à l'envi son encens & ses dons.
Vous entendrez bientôt la fatale trompette.
A ce lugubre son qui trois fois se répète
Sous le fer consacré la victime à genoux....
Pour la dernière fois , seigneur , retirons nous.
Ne souillons point nos yeux d'un culte abominable.

T E U C E R .

Hélas! je pleuré encor ce vieillard vénérable.

Va, surtout qu'on ait soin de ses malheureux jours,
 Dont la douleur bientôt va terminer le cours.
 Il est père; & je plains ce sacré caractère.

A Z É M O N.

Je te plains encor plus; & cependant j'espère.

T E U C E R:

Fui malheureux, te dis-je.

A Z É M O N (*l'arrêtant.*)

Avant de me quitter
 Écoute encor un mot. Tu vas donc présenter
 D'Astérie à tes dieux les entrailles fumantes?
 De tes prêtres Crétois les mains toutes sanglantes
 Vont chercher l'avenir dans son sein déchiré?
 Et tu permets ce crime?

T E U C E R.

Il m'a désespéré.
 Il m'acable d'effroi, je le hais, je l'abhore,
 J'ai cru le prévenir, je le voudrais encore.
 Hélas! je prenais soin de ses jours innocens;
 Je rendais Astérie à ses tristes parens.
 Je sens quelle est ta perte & ta douleur amère, ---
 C'en est fait.

A Z É M O N.

Tu voulais la remettre à son père!
 Va, tu la lui rendras.

(Deux Cydoniens apportent une cassette couverte de lames d'or. Azémon continue.)

Enfin donc en ces lieux
On apporte à tes pieds ces dons dignes des dieux.

TEUCER.
Que voi-je !

AZÉMON.

Ils ont jadis embelli tes demeures ,
Ils t'ont appartenu. --- Tu gémis , & tu pleures. ---
Ils sont pour Astérie , il faut les conserver.
Tremble , malheureux roi , tremble de t'en priver.
Astérie est le prix qu'il est tems que j'obtienne.
Elle n'est point ma fille. --- Apren qu'elle est la tienne.

TEUCER.
O ciel !

DICTIME.

O providence !

AZÉMON.

Oui , reçois de ma main
Ces gages , ces écrits témoins de son destin.

(Il tire de la cassette un écrit qu'il donne à Teucer
qui l'examine en tremblant.)

Ce Pyrope éclatant qui brilla sur sa mère ,
Quand le sort des combats à nous deux si contraire
T'enleva ton épouse & qu'il la fit périr.
Voilà cette rançon que je venais t'offrir.
Je te l'avais bien dit : elle est plus précieuse
Que tous les vains trésors de ta cour somptueuse.

TEUCER (*s'écriant.*)

Ma fille!

DICTIME.

Justes dieux!

TEUCER (*embrassant Azémon.*)

Ah! mon libérateur! ----

Mon père! mon ami! mon seul consolateur!

AZÉMON.

De la nuit du tombeau mes mains l'avaient sauvée ;
 Comme un gage de paix je l'avais élevée ;
 Je l'ai vu croître en grace , en beautés , en vertus.
 Je te la rends. Les dieux ne la demandent plus.

TEUCER (*à Dictime.*)

Ma fille! ---- Allons , fuis moi.

DICTIME.

Quels momens !

TEUCER.

Ah! peut-être

On l'entraîne à l'autel , & déjà le grand prêtre....

Gardes qui me suivez , fécondez votre roi.

(On entend la trompette.)

Ouvrez vous, temple horrible! (*) ah! qu'est-ce que je voi!

Ma fille!

(*) Il enfonce la porte, le temple s'ouvre. On voit
 Pharès entouré de sacrificateurs. Astérie est à genoux aux
 pieds de l'autel. Elle se retourne vers Pharès en étendant
 la main & en le regardant avec horreur; & Pharès le glaive
 à la main est prêt à fraper.

P H A R É S.

Qu'elle meure!

T E U C E R.

Arête, qu'elle vive!

A Z É M O N.

Astérie!

P H A R É S (à Teucer.)

Oses-tu délivrer ma captive!

T E U C E R.

Misérable! oses-tu lever ce bras cruel! ---

Dieux! bénissez les mains qui brisent votre autel,
C'était l'autel du crime.*(Il renverse l'autel, & tout l'appareil du sacrifice.)*

P H A R É S.

Ah! ton audace impie,
Sacrilège tiran, fera bientôt punie.

A S T É R I E (à Teucer.)

Sauveur de l'innocence, auguste protecteur,
Est-ce vous dont le bras équitable & vengeur
De mes jours malheureux a réuni la trame!Ah! si vous les sauvez, sauvez ceux de Datame;
Étendez jusqu'à lui vos secours bienfaisans.
Je ne suis qu'une esclave.

D I C T I M E.

O bienheureux momens!

TEUCER.

Vous esclave! ô mon sang! sang des rois! fille chère!
Ma fille! ce vieillard t'a rendue à ton père.

ASTÉRIE.

Qui! moi?

TEUCER.

Mêle tes pleurs aux pleurs que je répands.
Goute un destin nouveau dans mes embrassemens.
Image de ta mère, à mes vieux ans rendue,
Join ton ame étonnée à mon ame éperdue.

ASTÉRIE.

O mon roi!

TEUCER.

Dis mon père --- il n'est point d'autre nom.

ASTÉRIE.

Hélas! est-il bien vrai, généreux Azémon?

AZÉMON.

J'en ateste les dieux.

TEUCER.

Tout est connu.

ASTÉRIE.

Mon père! ---

TEUCER (à ses gardes.)

Qu'on délivre Datame en ce moment prospère.

Vous , écoutez.

A S T É R I E .

O ciel! ô dieux inouis!

Oui, si je suis à vous, Datame est votre fils.
Je vois, je reconnais votre ame paternelle.

D I C T I M E .

Seigneur, voyez déjà la faction cruelle
Dans le fond de ce temple environner Pharès.
Déjà de la vengeance ils font tous les apprêts :
On court de tous côtés. Des troupes fanatiques
Vont le fer dans les mains inonder ces portiques.
Regardez Mérione, on marche autour de lui ;
Tout votre ami qu'il est, il paraît leur apui.
Est-ce là ce héros que j'ai vu devant Troye?
Quelle fureur aveugle à mes yeux se déploie ?
L'inflexible Pharès a-t-il dans tous les cœurs
Des poisons de son ame allumé les ardeurs ?
Il n'entendit jamais la voix de la nature.
Il va vous acuser de fraude, d'imposture.
Datame en sa puissance & de ses fers chargé
A reçu son arêt, & doit être égorgé.

A S T É R I E .

Datame! ah! prévenez le plus grand de ses crimes.

T E U C E R .

Va, ni lui, ni ses dieux n'auront plus de victimes.
Va, l'on ne verra plus de pareils atentats.

D I C T I M E.

Tranquille, il frapperait votre fille en vos bras.
Et le peuple à genoux, témoin de son supplice,
Des dieux dans son trépas bénirait la justice.

T E U C E R.

Quand il saura quel sang sa main voulut verser,
Le barbare, croi-moi, n'osera m'offenser.
Quoique Datame ait fait, je veux qu'on le révère.
Tout prend dans ce moment un nouveau caractère.
Je ferai respecter les droits des nations.

D I C T I M E.

Ne vous atendez pas dans ces émotions
Que l'orgueil de Pharès s'abaisse à vous complaire.
Il ateste les loix, mais il prétend les faire.

T E U C E R.

Il y va de sa vie. Et j'aurais de ma main
Dans ce temple à l'autel immolé l'inhumain,
Si le respect des dieux n'eut vaincu ma colère.
Je n'étais point armé contre le sanctuaire;
Mais tu verras qu'enfin je fais être obéi.
S'il ne me rend Datame il en fera puni,
Dût sous l'autel sanglant tomber mon trone en cendre.

(à Astérie.)

Je cours y donner ordre, & vous pouvez m'attendre.

A S T É R I E.

Seigneur! --- sauvez Datame, --- approuvez notre amour.
Mon sort est en tout tems de vous devoir le jour.

TEUCER (au héraut.)

Prends soin de ce vieillard qui lui servit de père
 Sur les sauvages bords d'une terre étrangère.
 Veille sur elle.

A Z É M O N.

O roi! ce n'est qu'en ton pays
 Que ton cœur paternel aura des ennemis. —

(*Teucer sort avec Dième & ses gardes.*)

O toi Divinité qui régis la nature,
 Tu n'as pas foudroyé cette demeure impure
 Qu'on ose nommer temple, & qu'avec tant d'horreur
 Du sang des nations on fouille en ton honneur!
 C'est en ces lieux de mort, en ce repaire infâme,
 Qu'on allait immoler Astérie & Datame!
 Providence éternelle, as-tu veillé sur eux?
 Leur as-tu préparé des destins moins affreux?

Nous n'avons point d'autels où le faible t'implore (14);

Dans nos bois, dans nos champs je te vois, je t'adore;

Ton temple est comme toi dans l'univers entier.

Je n'ai rien à t'offrir, rien à sacrifier.

C'est toi qui donnes tout. Ciel! protège une vie

Qu'à celle de Datame, hélas, j'avais unie!

A S T É R I E.

S'il nous faut périr tous, si tel est notre sort,

Nous savons vous & moi comme on brave la mort.

Vous me l'avez appris, vous gouvernez mon ame;

Et je mourrai du moins entre vous & Datame.

ACTE CINQUIEME.

SCENE PREMIERE.

TEUCER, AZEMON, MÉRIONE,
LE HÉRAUT, suite.

TEUCER (au héraut.)

Allez, dites leur bien que dans leur arrogance,
Trop longtems pour faiblesse ils ont pris ma clémence,
Que de leurs attentats mon courage est lassé,
Que cet autel affreux par mes mains renversé
Est mon plus digne exploit & mon plus grand trophée,
Que de leurs factious enfin l'hydre étouffée,
Sur mon trône avili, sur ma triste maison,
Ne distilera plus les flots de son poison.
Il faut changer de loix, il faut avoir un maître. —

(Le héraut sort.)

(à Méron.)
Et vous qui ne savez ce que vous devez être,
Vous qui toujours douteux entre Pharès & moi,
Vous êtes cru trop grand pour servir votre roi,
Prétendez-vous encor, orgueilleux, Mérione,
Que vous pouvez abatre ou soutenir mon trône?
Cé roi, dont vous osez vous montrer si jaloux,
Pour vaincre & pour regner n'a pas besoin de vous.

Votre audace aujourd'hui doit être détrompée.
 Ou pour ou contre moi tirez enfin l'épée.
 Il faut dans le moment les armes à la main
 Me combattre, ou marcher sous votre souverain.

M É R I O N E.

S'il faut servir vos droits, ceux de votre famille,
 Ceux qu'un retour heureux accorde à votre fille,
 Je vous offre mon bras, mes trésors & mon sang.
 Mais si vous abusez de ce suprême rang,
 Pour fouler à vos pieds les loix de la patrie,
 Je la défends, seigneur, au péril de ma vie.
 Père & monarque heureux, vous avez résolu
 D'usurper malgré nous un empire absolu,
 De courber sous le joug de la grandeur suprême
 Les ministres des dieux, & les grands, & moi-même.
 Des vils Cydoniens vous osez vous servir
 Pour opprimer la Crète & pour nous asservir.
 Mais de quelque grand nom qu'en ces lieux on vous nomme,
 Sachez que tout l'état l'emporte sur un homme.

T E U C E R.

Tout l'état est dans moi. — Fier & perfide ami,
 Je ne vous connais plus que pour mon ennemi:
 Courez à vos tirans.

M É R I O N E.

Vous le voulez ?

T E U C E R.

J'espère
 Vous punir tous ensemble. Oui marchez, téméraire,
 Oui,

Oui , combattez fous eux , je n'en fuis point jaloux :
Je les méprife allez pour les joindre avec vous.

(*Mérione fort.*)

(*à Azémon.*)

Et toi , cher étranger , toi , dont l'ame héroïque
M'a forcé malgré moi d'aimer ta république ;
Toi , fans qui j'eusse été dans ma triste grandeur
Un exemple éclatant d'un éternel malheur ;
Toi par qui je fuis père , ateri fous ces ombrages ,
Ou le comble , ou la fin de mes sanglans outrages.
Va , tu me reverras mort ou victorieux.

(*Il fort.*)

A Z É M O N.

Ah ! tu deviens mon roi. — Rendez-moi , juftes dieux ,
Avec mes premiers ans la force de le fuivre !
Que ce héros triomphe , ou je cefse de vivre !
Datame & tous les fiens , dans ces lieux raffemblés ,
N'y feraient-ils venus que pour être immolés !
Que devient Aftérie ? — Ah ! mes douleurs nouvelles
Me font encor verfer des larmes paternelles.

S C E N E S E C O N D E.

A S T É R I E , A Z É M O N , G A R D E S.

A S T É R I E.

Ciel ! où porter mes pas , & quel fera mon fort !

E

A Z É M O N.

Garde toi d'avancer vers les champs de la mort.
 Ma fille ! — de ce nom mon amitié t'appelle ;
 Digne sang d'un vrai roi, fuis l'enceinte cruelle,
 Fuis le temple exécration où les couteaux levés
 Allaient trancher les jours que j'avais conservés.
 Tremble.

A S T É R I E.

Qui moi trembler ! vous qui m'avez conduite ,
 Ce n'était pas ainsi que vous m'aviez instruite.
 Le roi, Datame & vous, vous êtes en danger,
 C'est moi seule, c'est moi qui dois le partager.

A Z É M O N.

Ton père le défend.

A S T É R I E.

Mon devoir me l'ordonne.

A Z É M O N.

Sans armés & sans force, hélas ! tout m'abandonne.
 Aux combats autrefois ces lieux m'ont vu courir :
 Va, nous ne pouvons rien.

A S T É R I E (*voulant sortir.*)

Ne puis-je pas mourir ?

A Z É M O N (*se mettant au devant d'elle.*)

Tu n'en fus que trop près.

A S T É R I E.

Cette mort que j'ai vue
 Sans doute était horrible à mon ame abatus,

Inutile aux héros qui vivait dans mon cœur,
 J'expirais en victime & tombais sans honneur.
 La mort avec Datame est du moins généreuse;
 La gloire adoucira ma destinée affreuse.
 Les filles de Cydon toujours dignes de vous
 Suivent dans les combats leurs parens, leurs époux;
 Et quand la main des dieux me donne un roi pour père,
 Quand je connais mon sang, faut-il qu'il dégénère?
 Les plaintes, les regrets & les pleurs sont perdus.
 Reprenez avec moi vos antiques vertus;
 Et s'il en est besoin, raffermissez mon ame.
 J'ai honte de pleurer sans secourir Datame.

SCÈNE TROISIÈME.

Les personnages précédens, DATAME.

DATAME.

IL apporte à tes pieds sa joie & sa douleur.

ASTÉRIE.

Que dis-tu?

AZÉMON.

Quoi mon fils?

ASTÉRIE.

Teucer n'est pas vainqueur!

DATAME.

Il l'est, n'en doutez pas; je suis le seul à plaindre.

A S T É R I E.

Vous vivez tous les deux. Qu'aurais-je encor à craindre?
 O ciel! ô providence, enfin triomphe aussi
 De tous ces dieux affreux que l'on adore ici.

D A T A M E.

Il avait à combatre en ce jour mémorable
 Des tirans de l'état le parti redoutable,
 Les arcontes, Pharès, un peuple furieux
 Qui trahissant son père a cru servir ses dieux.
 Nous entendions leurs cris tels que sur nos rivages
 Les siflemens des vents apelent les orages;
 Et nous étions réduits au désespoir honteux
 De ne pouvoir mourir en combatant contre eux.

Teucer a pénétré dans la prison profonde
 Où cachés aux rayons du grand astre du monde
 On nous avait chargés du poids honteux des fers,
 Pour être avec toi-même en sacrifice offerts,
 Ainsi que leurs agneaux, leurs béliers, leurs genisses,
 Dont le sang, disent-ils, plaît à leurs dieux propices.
 Il nous arme à l'instant. Je reprends mon carquois,
 Mes dards, mes javelots, dont ma main tant de fois
 Moissonna dans nos champs leur troupe fugitive.
 Bientôt de ses Crétois une foule craintive
 Fuit, & laisse un champ libre au héros que je fers.
 La foudre est moins rapide en traversant les airs.
 Il volé à ce grand chef, à ce fier Mérione,
 Il l'abat à ses pieds, aux fers on l'abandonne,
 On l'enchaîne à mes yeux. Ceux qui le glaive en main
 Couraient pour le venger l'accompagent foudain.

Je les vois sous mes coups roulans dans la poussière.
Tout couvert de leur sang je vole au sanctuaire,
A cette enceinte horrible & si chère aux Crétois,
Où de leur Jupiter les détestables loix
Avaient profcrit ta tête en holocauste oferte,
Où des voiles de mort indignement couverte
On t'a vue à genoux le front ceint d'un bandeau,
Prête à verser ton sang sous les coups d'un boureau.
Ce boureau sacrilège était Pharès lui-même;
Il conservait encor l'autorité suprême
Qu'un délire sacré lui donna si longtems
Sur les serfs odieux de ce temple habitans.
Ils l'entouraient en foule ardents à le défendre,
Apellant Jupiter qui ne peut les entendre,
Et poussant jusqu'au ciel des heurlemens afreux.
Je les écarte tous, je vole au milieu d'eux,
Je l'ateins, je le perce, il tombe & je m'écrie.
Barbare, je t'immole à ma chère Astérie.

De ma juste vengeance & d'amour transporté,
J'ai traîné jusqu'à toi son corps ensanglanté;
Tu peux le voir, tu peux jouir de ta victime;
Tandis que tous les siens étonnés de leur crime
Sont tombés en silence, & saisis de terreur,
Le front dans la poussière aux pieds de leur vainqueur.

A Z É M O N.

Mon fils! je meurs content.

A S T É R I E.

O nouvelle patrie!
Ce jour est donc pour moi le plus beau de ma vie!

Cher amant! cher époux!

D A T A M E.

J'ai ton cœur, j'ai ta foi,
Mais ce jour de ta gloire est horrible pour moi.

A S T É R I E.

Est-il quelque danger que mon amant redoute?
Non, Datame est heureux.

D A T A M E.

Je l'eusse été sans doute,
Lorsque dans nos forêts & parmi nos égaux
Ton grand cœur atendri donnait à mes travaux
Sur cent autres guerriers la noble préférence,
Quand ta main fut le prix de ma persévérance,
Je me croyais à toi. La fille d'Azémon
Pouvait avec plaisir s'honorer de mon nom.
Tu le fais, digne ami, ta bonté paternelle
Encourageait l'amour qui m'enflamma pour elle.

A Z É M O N.

Et je dois l'approuver encor plus que jamais.

A S T É R I E.

Tes exploits, mon estime, & tes nouveaux bienfaits,
Serient-ils un obstacle au succès de ta flamme?
Qui dans le monde entier peut m'ôter à Datame?

D A T A M E.

Au sortir du combat, à ton père, à ton roi
J'ai demandé ta main, j'ai réclamé ta foi,

Non pas comme le prix de mon faible service,
 Mais comme un bien sacré fondé sur la justice,
 Un bien qui m'appartient puisque tu l'as promis.
 Sanglant, environné de morts & d'ennemis,
 Je vivais, je mourais pour la seule Astérie.

A S T É R I E.

Eh bien, est-il en Crète une ame assez hardie
 Pour t'oser disputer l'objet de ton amour?

D A T A M E.

Ceux qu'on appelle grands dans cette étrange cour,
 Et qui semblent prétendre à cet honneur insigne,
 Déclarent qu'un foldat ne peut en être digne. —
 S'ils osaient devant moi...

A Z É M O N.

Respectable foldat,

Astérie est ta femme, ou Teucer est ingrat.

A S T É R I E.

Il ne peut l'être.

D A T A M E.

On dit que dans cette contrée

La majesté des rois serait deshonorée.
 Je ne m'attendais pas que d'un pareil affront
 Dans les champs de la Crète on pût couvrir mon front.

ASTÉRIE.

Il fait rougir le mien.

DATAME.

La main d'une princesse
Ne peut favoriser qu'un prince de la Grèce.
Voilà leurs loix, leurs mœurs.

ASTÉRIE.

Elles font à mes yeux

Ce que la Crète entière a de plus odieux :
De ces fameuses loix qu'on vante avec étude
La première en ces lieux ferait l'ingratitude?...
La loi qui m'immolait à leurs dieux en fureur
Ne fut pas plus injuste, & n'eut pas moins d'horreur.
Je respecte mon père, & je me sens peut-être
Digne du sang des rois où j'ai puisé mon être.
Je l'aime : il m'a deux fois ici donné le jour.
Mais je jure par lui, par toi, par mon amour,
Que s'il tentait la foi que ce cœur t'a donnée,
Si du plus grand des rois il m'ofrait l'hyménée,
Je lui préférerais Datame & mes déserts.
Datame est mon feul bien dans ce vaste univers.
Je foulerais aux pieds trône, sceptre, couronne.
Datame est plus qu'un roi.



SCÈNE DERNIÈRE.

Les personnages précédens, TEUCER, MÉRIONE
enchaîné, Cydoniens, soldats, peuple.

TEUCER.

On père te le donne,
Il est à toi. Nos loix se taisent devant lui.

ASTÉRIE.

Ah! vous seul êtes juste.

TEUCER.

Oui, tout change aujourd'hui.
Oui, je détruis en tout l'antique barbarie.
Commençons tous les trois une nouvelle vie;
Qu'Azémon soit témoin de vos nœuds éternels,
Ma main va les former à de nouveaux autels.
Soldats, livrez ce temple aux fureurs de la flamme :

(On voit le temple en feu, & une partie qui tombe dans le fond du théâtre.)

Pour mon digne héritier reconnaissez Datame.
Reconnaissez ma fille, & servez nous tous trois
Sous de plus justes dieux, sous de plus saintes loix.

(à Astérie.)

Le peuple en aprenant de qui vous êtes née,
En détestant la loi qui vous a condamnée,

E 5

Eperdu, consterné, rentre dans son devoir!
Abandonne à son prince un suprême pouvoir (15).

(à *Mérione.*)

Vis, mais pour me servir, superbe *Mérione*.
Ton maître t'a vaincu, ton maître te pardonne.
La cabale & l'envie avaient pu t'éblouir,
Et ton seul châtiment fera de m'obéir. —

Braves *Cydoniens*, goutez des jours prospères:
Libres, ainsi que moi, ne soyez que mes frères:
Aimez les loix, les arts; ils vous rendront heureux. —

Honte du genre humain, sacrifice affreux,
Périsse pour jamais votre indigne mémoire,
Et qu'aucun monument n'en conserve l'histoire! —

Nobles, soyez soumis & gardez vos honneurs. —
Prêtres, & grands, & peuple, adoucissez vos mœurs,
Servez Dieu désormais dans un plus digne temple,
Et que la Grèce instruite imite votre exemple.

D A T A M E.

Demi dieu sur la terre, ô grand homme! ô grand roi!
Règne, règne à jamais sur mon peuple & sur moi.
Je ne méritais pas le trône où l'on m'appelle.
Mais j'adore *Astérie*, & me crois digne d'elle.

F I N.



N O T E S.

(1) *Ils n'ont choisi des rois que pour les outrager.*

Il ne faut pas s'imaginer qu'il y eût en Grèce un seul roi despotique. La tyrannie asiatique était en horreur, ils étaient les premiers magistrats, comme encore aujourd'hui vers le septentrion nous voyons plusieurs monarches assujettis aux loix de leur république. On trouve une grande preuve de cette vérité dans l'Œdipe de Sophocle; quand Œdipe en colère contre Créon crie, *Thèbes*, Créon dit, *Thèbes, il m'est permis comme à vous de crier Thèbes, Thèbes.* Et il ajoute, *qu'il serait bien fâché d'être roi, que sa condition est beaucoup meilleure que celle d'un monarque, qu'il est plus libre & plus heureux.* Vous verrez les mêmes sentimens dans l'Electre d'Euripide, dans les Supplians, & dans presque toutes les tragédies grecques. Leurs auteurs étaient les interprètes des opinions & des mœurs de toute la nation.

(2) *En pleurant sur un fils par lui-même immolé.*

Le paricide consacré d'Idoménée en Crète n'est pas le premier exemple de ces sacrifices abominables qui ont souillé autrefois presque toute la terre. Voyez les notes suivantes.

(3) *Ont vu d'un œil tranquile égorger Polixène.*

Les poètes & les historiens disent qu'on immola Polixène aux mânes d'Achille; & Homère décrit le divin Achille sacrifiant de sa main douze citoyens Troyens aux mânes de Patrocle. C'est à peu près l'histoire des premiers barbares que nous avons trouvés dans l'Amérique septentrionale. Il paraît par tout ce qu'on nous raconte des anciens tems de la Grèce, que ses habitans n'étaient que des sauvages superstitieux & sanguinaires, chez lesquels il y eut quelques *Bardes* qui chantèrent des dieux ridicules & des guerriers très grossiers vivants de rapine. Mais ces *Bardes* étalèrent des images frappantes & sublimes, qui subjuguèrent toujours l'imagination.

(4) *Elle est encor barbare.*

Il faut bien que les peuples d'occident, à commencer par les Grecs, fussent des barbares du tems de la guerre de Troye. Euripide, dans un fragment qui nous est resté de la tragédie des Crétois, dit que dans leur île les prêtres mangeaient de la chair crue aux fêtes nocturnes de Bacchus. On fait d'ailleurs que dans plusieurs de ces antiques orgies Bacchus était surnommé mangeur de chair crue.

Mais ce n'était pas seulement dans l'usage de cette nourriture que consistait alors la barbarie grecque. Il ne faut qu'ouvrir les poèmes d'Homère pour voir combien les mœurs étaient féroces.

C'est d'abord un grand roi qui refuse avec outrage de

rendre à un prêtre sa fille dont ce prêtre apportait la rançon; c'est Achille qui traite ce roi de lâche & de chien. Diomède blesse Vénus & Mars qui revenaient d'Ethiopie où ils avaient soupé avec tous les dieux. Jupiter, qui a déjà pendu sa femme une fois, la menace de la pendre encore. Agamemnon dit aux Grecs assemblés, que *Jupiter machine contre lui la plus noire des perfidies*. Si les dieux sont perfides que doivent être les hommes!

Et que dirons-nous de la générosité d'Achille envers Hector? Achille invulnérable à qui les dieux ont fait une armure défensive très inutile; Achille secondé par Minerve, dont Platon fit depuis le *logos* divin, le Verbe; Achille qui ne tue Hector que parce que la sagesse fille de Jupiter, le *logos*, a trompé ce héros par le plus infâme mensonge, & par le plus abominable prestige. Achille enfin ayant tué si aisément pour tout exploit le pieux Hector, ce prince mourant prie son vainqueur de rendre son corps sanglant à ses parens, Achille lui répond, *je voudrais te hacher par morceaux & te manger tout cru*. Cela pourrait justifier les prêtres Crétois, s'ils n'étaient pas faits pour servir d'exemple.

Achille ne s'en tient pas là, il perce les talons d'Hector, y passe une lanière, & le traîne ainsi par les pieds dans la campagne. Homère ne dormait pas quand il chantait ces exploits de Cannibales; il avait la fièvre chaude; & les Grecs étaient atteints de la rage.

Voilà pourtant ce qu'on est convenu d'admirer de l'Euphrate au mont Atlas, parce que ces horreurs absurdes

furent célébrées dans une langue harmonieuse qui devint la langue universelle.

(5) *Ces durs Cydoniens.*

La petite province de Cydon est au nord de l'isle de Crète. Elle défendit longtems sa liberté, & fut enfin assujettie par les Crétois, qui le furent ensuite à leur tour par les Romains, par les empereurs Grecs, par les Sarrazins, par les Croisés, par les Venitiens, par les Turcs. Mais par qui les Turcs le feront-ils?

(6) *Au temple de Gortine.*

La ville de Gortine était la capitale de la Crète; où l'on avait élevé le fameux temple de Jupiter.

(7) *De sept ans en sept ans.*

Le but de cette tragédie est de prouver qu'il faut abolir une loi, quand elle est injuste.

L'histoire ancienne, c'est-à-dire la fable, a dit depuis longtems que ce grand législateur Minos, propre fils de Jupiter, & tant loué par le divin Platon, avait institué des sacrifices de sang humain.

Ce bon & sage législateur immolait tous les ans sept jeunes Athéniens: du moins Virgile le dit:

*In foribus lethum Androgeo tum pendere pœnas
Cecropidæ jussi, miserum septena quotannis
Corpora natorum.*

Ce qui est aujourd'hui moins rare qu'un tel sacrifice, c'est qu'il y a vingt opinions différentes de nos profonds scholiastes sur le nombre des victimes & sur le tems où elles étaient sacrifiées au monstre prétendu, connu sous le nom de Minotaure, monstre qui était évidemment le petit-fils du sage Minos.

Quelqu'ait été le fondement de cette fable, il est très vraisemblable qu'on immolait des hommes en Crète, comme dans tant d'autres contrées. Sanchoniaton, cité par Eusebe *, prétend que cet acte de religion fut institué de tems immémorial. Ce Sanchoniaton vivait longtems avant l'époque où l'on place Moïse, & huit cents ans après Thaut, l'un des législateurs de l'Égypte, dont les Grecs firent depuis le premier Mercure.

Voici les paroles de Sanchoniaton traduites par Philon de Biblos, rapportées par Eusebe.

„ Chez les anciens, dans les grandes calamités, les
 „ chefs de l'état achetaient le salut du peuple en im-
 „ molant aux dieux vengeurs les plus chers de leurs en-
 „ fans. Ilous (ou Chronos selon les Grecs, ou Satur-
 „ ne que les Phéniciens appellent Israël, & qui fut de-
 „ puis placé dans le ciel) sacrifia ainsi son propre fils
 „ dans un grand danger où se trouvait la république.
 „ Ce fils s'appellait Jeüd : il l'avait eu d'une fille nom-
 „ mée Annobret; & ce nom de Jeüd signifie en phéni-
 „ cien *premier-né* ”.

(*) Préparation évangélique. Livre premier.

Telle est la première ofrande à l'Être éternel dont la mémoire soit restée parmi les hommes; & cette première ofrande est un paricide.

Il est difficile de savoir précisément si les Bracmanes avaient cette coutume avant les peuples de Phénicie & de Syrie; mais il est malheureusement certain que dans l'Inde, ces sacrifices sont de la plus haute antiquité, & qu'ils n'y sont pas encor abolis de nos jours, malgré les efforts des Mahométans.

Les Anglais, les Hollandais, les Français, qui ont défermé leur pays pour aller commercer & s'égorger dans ces beaux climats, ont vu très souvent de jeunes veuves riches & belles se précipiter par dévotion sur le boucher de leurs maris, en repoussant leurs enfans qui leur tendaient les bras, & qui les conjuraient de vivre pour eux. C'est ce que la femme de l'amiral Russel vit, il n'y a pas longtems sur les bords du Gange. *Tantum religio potuit suadere malorum!*

Les Egyptiens ne manquaient pas de jeter en cérémonie une fille dans le Nil, quand ils craignaient que ce fleuve ne parvint pas à la hauteur nécessaire.

Cette horrible coutume dura jusqu'au règne de Ptolomée Lagus; elle est probablement aussi ancienne que leur religion & leurs temples. Nous ne citons pas ces coutumes de l'antiquité pour faire parade d'une science vaine: mais c'est en gémissant de voir que les superstitions les plus barbares semblent un instinct de la nature humaine; & qu'il faut un effort de raison pour les abolir.

Lycaon

Lycaon & Tantale, servant aux dieux leurs enfans en ragout, étaient deux pères superstitieux qui commirent un paricide par pieté. Il est beau aux mythologistes d'avoir imaginé que les dieux punirent ce crime, au lieu d'agréer cette ofrande.

S'il y a quelque fait avéré dans l'histoire ancienne, c'est la coutume de la petite nation connue depuis en Palestine sous le nom de Juifs. Ce peuple, qui emprunta le langage, les rites & les usages de ses voisins, non seulement immola ses ennemis aux différentes divinités qu'il adora jusqu'à la transmigration de Babilone, mais il immola ses enfans mêmes. Quand une nation avoue qu'elle a été très longtems coupable de ces abominations, il n'y a pas moyen de disputer contre elle, il faut la croire.

Outre le sacrifice de Jephté qui est assez connu, les Juifs avouent qu'ils brulaient leurs fils & leurs filles en l'honneur de leur dieu Moloc dans la vallée de Tophet. Moloc signifie à la lettre le Seigneur : *edificaverunt excelsa in Tophet, quæ est in valle filiorum Hennon, ut incenderent filios suos & filias suas igne. (*)* „ Ils ont „ bâti des hauts lieux en Tophet, qui est dans la vallée des enfans d'Hennon, pour y mettre en cendre „ leurs fils & leurs filles par le feu.

Si les Juifs jettaient souvent leurs enfans dans le feu pour plaire à la Divinité, ils nous aprennent aussi qu'ils les faisaient mourir quelquefois dans l'eau. Ils leur

(*) Jérémie chap. VIII. v. 13.



écrasaient la tête à coups de pierre au bord des ruisseaux : (a) „ Vous immolez aux dieux vos enfans dans des torrens sous des pierres.

Il s'est élevé une grande dispute entre les savans sur le premier sacrifice de trente-deux filles offert au dieu Adonaï, après la bataille gagnée par la horde Juive sur la horde Madianite dans le petit désert de Madian Arabe sous le commandement d'Eléazar du tems de Moïse. On ne fait pas positivement en quelle année.

Le livre sacré, intitulé (b) *les Nombres*, nous dit que les Juifs, ayant tué dans le combat tous les mâles de la horde Madianite & cinq rois de cette horde, avec un prophète; & Moïse leur ayant ordonné après la bataille de tuer toutes les femmes, toutes les veuves, & tous les enfans à la mammelle, on partagea ensuite le butin qui était de quarante-mille neuf-cent livres en or, à compter le sicle à six francs de notre monnaie d'aujourd'hui : plus, six-cent-soixante & quinze mille brebis, soixante & douze mille bœufs, soixante & un mille ânes, trente-deux mille filles vierges; le tout étant le reste des dépouilles; & les vainqueurs étant au nombre de douze mille, dont il n'y en eut pas un de tué.

Or du butin partagé entre tous les Juifs, il y eut trente-deux filles pour la part du Seigneur.

Plusieurs commentateurs ont jugé que cette part du Seigneur fut un holocauste, un sacrifice de ces trente-

(a) Isaïe chap. XLVII.

(b) Nombres chap. XXX.

deux filles, puisqu'on ne peut dire qu'on les voua aux autels, attendu qu'il n'y eut jamais de religieuses chez les Juifs, & que s'il y avait eu des vierges consacrées en Israël, on n'aurait pas pris des Madianites pour le service de l'autel: car il est clair que ces Madianites étaient impurs, puisqu'ils n'étaient pas Juifs. On a donc conclu que ces trente-deux filles avaient été immolées. C'est un point d'histoire que nous laissons aux doctes à discuter.

Ils ont prétendu aussi que le massacre de tout ce qui était en vie dans Jérico fut un véritable sacrifice. Car ce fut un anathème, un vœu, une ofrande, & tout se fit avec la plus grande solennité. Après sept processions augustes autour de la ville pendant sept jours, on fit sept fois le tour de la ville, les lévites portant l'arche d'alliance, & devant l'arche sept autres prêtres sonnant du cornet. A la septième procession de ce septième jour, les murs de Jérico tombèrent d'eux-mêmes. Les Juifs immolèrent tout dans cette cité, vieillards, enfans, femmes, filles, animaux de toute espèce, comme il est dit dans l'histoire de Josué.

Le massacre du roi Agag fut incontestablement un sacrifice, puisqu'il fut immolé par le prêtre Samuel qui le dépeça en morceaux avec un coupe-ret, malgré la promesse & la foi du roi Saül qui l'avait reçu à rançon comme son prisonnier de guerre.

Vous verrez, dans l'essai sur l'histoire de l'esprit & des mœurs des nations, les preuves que les Gaulois & les Teutons, ces Teutons dont Tacite fait semblant d'ai-

mer tant les mœurs honnêtes, faisaient de ces exécra-
bles sacrifices aussi communément qu'ils couraient au pil-
lage, & qu'ils s'enivraient de mauvaise bière.

La détestable superstition de sacrifier des victimes hu-
maines semble être si naturelle aux peuples sauvages, qu'au raport de Procope un certain Théodebert, petit-
fils de Clovis, & roi du pays Messin, immola des hom-
mes pour avoir un heureux succès dans une course qu'il
fit en Lombardie pour la piller. Il ne manquait que des
bardes tudesques pour chanter de tels exploits.

Ces sacrifices du roi Messin étaient probablement un
reste de l'ancienne superstition des Francs ses ancêtres.
Nous ne savons que trop à quel point cette exécration
coutume avait prévalu chez les anciens *Welches* que
nous apellons *Gaulois*; c'était là cette simplicité, cette
bonne foi, cette naïveté gauloise que nous avons tant
vantée. C'était le bon tems, quand des *druïdes*, ayant
pour temples des forêts, brulaient les enfans de leurs
concitoyens dans des statues d'osier plus hideuses que
ces druïdes mêmes.

Les sauvages des bords du Rhin avaient aussi des es-
pèces de *druïdesses*, des forcières sacrées, dont la dé-
votion consistait à égorger solennellement des petits gar-
çons & des petites filles dans de grands bassins de pier-
re, dont quelques uns subsistent encore, & que le pro-
fesseur Schœflin a dessinés dans son *Alzatia illustrata*.
Ce sont là les monumens de cette partie du monde :
ce sont là nos antiquités. Les Phidias, les Praxitèles,
les Scopas, les Miron en ont laissé de différentes.

Jules César ayant conquis tous ces pays sauvages voulut les civiliser. Il défendit aux druides ces actes de dévotion sous peine d'être brûlés eux-mêmes, & fit abatre les forêts où ces homicides religieux avaient été commis. Mais ces prêtres persistèrent dans leurs rites. Ils immolèrent en secret des enfans, disant qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, que César n'était grand pontife qu'à Rome, que la religion druidique était la seule véritable, & qu'il n'y avait point de salut sans brûler de petites filles dans de l'ozier, ou sans les égorger dans des grandes cuves.

Nos sauvages ancêtres ayant laissé dans nos climats la mémoire de ces coutumes, l'inquisition n'eut pas de peine à les renouveler. Les buchers qu'elle alluma furent de véritables sacrifices. Les cérémonies les plus augustes de la religion, processions, autels, bénédictions, encens, prières, hymnes chantées à grands chœurs, tout y fut employé, & ces hymnes étaient les propres cantiques de ces mêmes infortunés que nous apellons nos pères & nos maîtres.

Ce sacrifice n'avait nul rapport à la jurisprudence humaine. Car assurément ce n'était pas un crime contre la société de manger dans sa maison, les portes bien fermées, d'un agneau cuit avec des laitues amères, le 14 de la lune de Mars. Il est clair qu'en cela on ne fait de mal à personne. Mais on péchait contre Dieu, qui avait aboli cette ancienne cérémonie par l'organe de ses nouveaux ministres.

On voulait donc venger Dieu, en brûlant ces Juifs



entre un autel & une chaire de vérité dressés exprès dans la place publique. L'Espagne bénira dans les siècles à venir celui qui a émoussé le couteau sacré & sacrilège de l'inquisition. Un tems viendra enfin où l'Espagne aura peine à croire que l'inquisition ait existé.

Plusieurs moralistes ont regardé la mort de Jean Hus & de Jérôme de Prague comme le plus pompeux sacrifice qu'on ait jamais fait sur la terre. Les deux victimes furent conduites au bucher solennel par un électeur Palatin, & par un électeur de Brandebourg : quatre-vingt princes ou seigneurs de l'Empire y assistèrent. L'empereur Sigismond brillait au milieu d'eux, *comme le soleil au milieu des astres*, selon l'expression d'un savant prélat allemand. Des cardinaux, vêtus de longues robes trainantes, teintes en pourpre, rebrassées d'hermine, couverts d'un immense chapeau aussi de pourpre auquel pendaient quinze houpes d'or, siégeaient sur la même ligne que l'empereur, au dessus de tous les princes. Une foule d'évêques & d'abés étaient au dessous, ayant sur leurs têtes de hautes mitres étincelantes de pierres précieuses. Quatre-cent docteurs sur un banc plus bas tenaient des livres à la main : vis-à-vis on voyait vingt-sept ambassadeurs de toutes les couronnées de l'Europe, avec tout leur cortège. Seize mille gentilshommes remplissaient les gradins hors de rang, destinés pour les curieux.

Dans l'arène de ce vaste cirque étaient placés cinq-cent joueurs d'instrumens qui se faisaient entendre alternativement avec la psalmodie. Dix-huit mille prêtres de tous les pays de l'Europe écoutaient cette harmonie ;

& sept-cent dix-huit courtisanes magnifiquement parées, entre-mêlées avec eux, (quelques auteurs disent dix-huit cent,) composaient le plus beau spectacle que l'esprit humain ait jamais imaginé.

Ce fut dans cette auguste assemblée qu'on brula *Jean & Jérôme* en l'honneur du même Jésus-Christ qui ramenait la brebis égarée sur ses épaules. Et les flammes en s'élevant, dit un auteur du tems, allèrent réjouir le ciel empirée.

Il faut avouer, après un tel spectacle, que lorsque le Picard *Jean Chauvin* offrit le sacrifice de l'Espagnol Michel Servet, dans une pile de fagots verts, c'étoit donner les marionnettes après l'opéra.

Tous ceux qui ont immolé ainsi d'autres hommes, pour avoir eu des opinions contraires aux leurs, n'ont pu certainement les sacrifier qu'à Dieu. Que Poliéucte & Néarque, animés d'un zèle indiscret, aillent troubler une fête qu'on célèbre pour la prospérité de l'empereur; qu'ils brisent les autels, les statues, dont les débris écrasent les femmes & les enfans; ils ne sont coupables qu'envers les hommes qu'ils ont pu tuer; & quand on les condamne à mort, ce n'est qu'un acte de justice humaine. Mais quand il ne s'agit que de punir des dogmes erronés, des propositions mal sonnantes, c'est un véritable sacrifice à la Divinité.

On pourrait encor regarder comme un sacrifice notre St. Barthelemi (dont nous célébrons l'anniversaire dans cette année centenaire 1772), s'il y avoit eu plus d'ordre & plus de dignité dans l'exécution.

Ne fut-ce pas un vrai sacrifice que la mort d'Anne Dubourg prêtre & conseiller au parlement, également respecté dans ces deux ministères? N'a-t-on pas vu d'autres barbaries plus atroces, qui souleveront longtemps les esprits attentifs & les cœurs sensibles dans l'Europe entière? N'a-t-on pas vu dévouer à une mort affreuse & à la torture plus cruelle que la mort deux enfans qui ne méritaient qu'une correction paternelle? Si ceux qui ont commis cette atrocité ont des enfans, s'ils ont eu le loisir de réfléchir sur cette horreur, si les reproches qui ont frappé leurs oreilles de toutes parts ont pu amolir leurs cœurs, peut-être verferont-ils quelques larmes en lisant cet écrit? Mais aussi n'est-il pas juste que les auteurs de cet horrible assassinat public soient à jamais en exécration au genre humain.

(8). . . . *n'accepta point le sang d'Iphigénie.*

Plusieurs anciens auteurs assurent qu'Iphigénie fut en effet sacrifiée: d'autres imaginèrent la fable de Diane & la biche. Il est encor plus vraisemblable que dans ces tems barbares un père ait sacrifié sa fille, qu'il ne l'est qu'une déesse, nommée Diane, ait enlevé cette victime, & mis une biche à sa place; mais cette fable prévalut: elle eut cours dans toute l'Asie comme dans la Grèce, & servit de modèle à d'autres fables.

(9) *S'il naquit parmi vous, s'il lance le tonnerre.*

Les Crétois disaient Minos fils de Dieu, comme les Thébains disaient Bacchus & Hercule. fils de Dieu,

comme les Argiens le disaient de Castor & de Pollux , les Romains de Romulus ; comme enfin les Tartares l'ont dit de Gengiskan , comme toute la fable l'a chanté de tant de héros & de législateurs , ou de gens qui ont passé pour tels.

Les doctes ont examiné sérieusement si Jupiter le maître des dieux & le père de Minos était né véritablement en Crète , & si ce Jupiter avait été enterré à Gortis , ou Gortine , ou Cortine.

C'est dommage que Jupiter soit un nom latin. Les doctes ont prétendu encor que ce nom latin venait de Jovis , dont on avait fait Jovis pater , Jov piter , Jupiter , & que ce Jov venait de Jeova , ou Hiap , ancien nom de Dieu en Syrie , en Egypte , en Phénicie.

Ceux qu'on appelle théologiens , dit Ciceron , comptent trois Jupiter , deux d'Arcadie & un de Crète (*). *Principio Joves tres numerant ii qui theologi appellantur.*

Il est à remarquer que tous les peuples qui ont admis ce Jupiter , ce *Jov* , l'ont tous armé du tonnerre. Ce fut l'attribut réservé au souverain des dieux en Asie , en Grèce , à Rome ; non pas en Egypte , parce qu'il n'y tonne presque jamais. La théologie dont parle Ciceron ne fut pas établie par les philosophes. Celui qui a dit

Primus in orbe Deos fecit timor ardica calo fulmina cum caderent.

n'a pas eu tort. Il y a bien plus de gens qui crai-

(*) *De naturâ Deorum. liv. 3.*



gnent qu'il n'y en a qui raisonnent & qui aiment. S'ils avaient raisonné, ils auraient conçu que Dieu l'auteur de la nature envoie la rosée comme le tonnerre & la grêle; qu'il a fait des loix suivant lesquelles le tems est serein dans un canton, tandis qu'il est orageux dans un autre; & que ce n'est point du tout par mauvaise humeur qu'il fait tomber la foudre à Babilone tandis qu'il ne la lance jamais sur Memphis. La résignation aux ordres éternels & immuables de la providence universelle est une vertu; mais l'idée qu'un homme frappé du tonnerre est puni par les dieux n'est qu'une pusillanimité ridicule.

(10) *Par des amours affreux étonna la nature.*

Non-seulement Platon & Aristote attestent que Minos ce lieutenant de police des enfers autorisa l'amour des garçons; mais les aventures de ses deux filles ne supposent pas qu'elles eussent reçu une excellente éducation. N'admirez-vous pas les scolastes qui, pour sauver l'honneur de Pasiphaé, imaginèrent qu'elle avait été amoureuse d'un gentilhomme Crétois nommé Tauros, que Minos fit mettre à la bastille de Crète sous la garde de Dédale?

Mais n'admirez-vous pas d'avantage les Grecs qui imaginèrent la fable de la vache d'airain ou de bois, dans laquelle Pasiphaé s'ajusta si bien que le vrai taureau dont elle était folle y fut trompé?

Ce n'était pas assez de mouler cette vache, il fallait qu'elle fût en chaleur, ce qui était difficile. Quelques

commentateurs de cette fable abominable ont osé dire que la reine fit entrer d'abord une genisse amoureuse dans le creux de cette statue, & se mit ensuite à sa place. L'amour est ingénieux ; mais voila un bien exécrationnable emploi du génie. Il est vrai qu'à la honte, non pas de l'humanité, mais d'une vile espèce d'hommes brute & dépravée, ces horreurs ont été trop communes, témoin le fameux *novimus* & *qui te*, de Virgile, témoin le bouc qui eut les faveurs d'une belle égyptienne de Mendès, lorsqu'Hérodote était en Egypte ; témoin les loix juives portées contre les hommes & les femmes qui s'acouplent avec les animaux, & qui ordonnent qu'on brule l'homme & la bête : témoin la notoriété publique de ce qui se passe encor en Calabre. Témoin l'avis nouvellement imprimé d'un bon prêtre luthérien de Livonie, qui exhorte les jeunes garçons de Livonie & d'Estonie à ne plus tant fréquenter les genisses, les ânesses, les brebis & les chèvres.

La grande difficulté est de savoir au juste si ces conjonctions affreuses ont jamais pu produire quelques monstres. Le grand nombre des amateurs du merveilleux, qui prétendent avoir vu des fruits de ces acouplemens, & surtout des singes avec les filles, n'est pas une raison invincible pour qu'on les admette ; ce n'est pas non plus une raison absolue de les rejeter. Nous ne connaissons pas assez tout ce que peut la nature. Saint Jérôme rapporte des histoires de centaures & de satires dans son livre des pères du désert. Saint Augustin, dans son trente-troisième sermon à ses frères du désert, a vu

des hommes sans tête qui avaient deux gros yeux sur leur poitrine, & d'autres qui n'avaient qu'un œil au milieu du front; mais il faudrait avoir une bonne atestation pour toute l'histoire de Minos, de Pasiphaë, de Thésée, d'Ariane, de Dédale & d'Icare. On apellait autrefois esprits forts ceux qui avaient quelques doutes sur cette tradition.

On prétend qu'Euripide composa une tragédie de Pasiphaë. Elle est du moins comptée parmi celles qui lui sont attribuées, & qui sont perdues. Le sujet était un peu scabreux; mais quand on a lu Poliphème, on peut croire que Pasiphaë fut mise sur le théâtre.

(11) *Tout noble dans notre île a le droit respecté, &c.*

C'est le *liberum veto* des Polonais; droit cher & fatal, qui a causé beaucoup plus de malheurs qu'il n'en a prévenu. C'était le droit des tribuns de Rome; c'était le bouclier du peuple entre les mains de ses magistrats. Mais quand cette arme est entre les mains de quiconque entre dans une assemblée, elle peut devenir une arme offensive trop dangereuse, & faire périr toute une république. Comment a-t-on pu convenir qu'il suffirait d'un yvrogne pour arrêter les délibérations de cinq ou six mille sages? Supposé qu'un pareil nombre de sages puisse exister. Le feu roi de Pologne Stanislas Leskinski dans son loisir en Lorraine écrivit souvent contre ce *liberum veto* & contre cette anarchie dont il prévit les suites. Voici les paroles mémorables qu'on trouve dans son livre intitulé, *la voix du citoyen* imprimée en 1749.

„ Notre tour viendra sans doute, où nous serons la proye

§ de quelque fameux conquérant. Peut-être même les § puissances voisines s'accorderont-elles à partager nos § états : " (page 19.) la prédiction vient de s'accomplir. Le démembrement de la Pologne est le châtement de l'anarchie afreuse dans laquelle un roi sage , humain , éclairé , pacifique , a été assassiné dans sa capitale , & n'a échapé à la mort que par un prodige. Il lui reste un royaume plus grand que la France , & qui pourra devenir un jour florissant si on peut y détruire l'anarchie , comme elle vient d'être détruite dans la Suède , & si la liberté peut y subsister avec la royauté.

(12) *N'est qu'un lieu de carnage.*

C'était à l'entrée du temple qu'on tuait les victimes. Le sanctuaire était réservé pour les oracles , les consultations & les autres simagrées. Les bœufs , les moutons , les chèvres étaient immolés dans le *Périptère*.

Ces temples des anciens , excepté ceux de Vénus & de Flore , n'étaient au fond que des boucheries en colonades. Les aromates qu'on y brûlait étaient absolument nécessaires pour dissiper un peu la puanteur de ce carnage continuel. Mais quelque peine qu'on prit pour jeter au loin les restes des cadavres , les boyaux , la fiente de tant d'animaux , pour laver le pavé couvert de sang , de fiel , d'urine & de fange , il était bien difficile d'y parvenir.

L'historien Flavien Joseph dit , qu'on immola deux cent cinquante mille victimes en deux heures de tems à la Pâque qui précéda la prise de Jérusalem. On fait

combien ce Joseph était exagérateur ; quelles ridicules hiperboles il employa pour faire valoir sa misérable nation ; quelle profusion de prodiges impertinens il étala ; avec quel mépris ces mensonges furent reçus par les Romains ; comme il fut relancé par Appion , & comme il répondit par de nouvelles hiperboles à celles qu'on lui reprochait. On a remarqué qu'il aurait falu plus de cinquante mille prêtres bouchers pour examiner , pour tuer en cérémonie , pour dépecer , pour partager tant d'animaux. Cette exagération est inconcevable ; mais enfin il est certain que les victimes étaient nombreuses dans cette boucherie comme dans toutes les autres. L'usage de réserver les meilleurs morceaux pour les prêtres était établi par toute la terre connue , excepté dans les Indes & dans les pays au de-là du Gange. C'est ce qui a fait dire à un célèbre poëte anglais.

The priests eat roat-beef , and the people stare.

Les prêtres font à table , & le sot peuple admire.

On ne voyait dans les temples que des étaux , des broches , des grils , des couteaux de cuisine , des écumoires , de longues fourchettes de fer , des cueillers ou des cueillieres à pot , de grandes jarres pour mettre la graisse , & tout ce qui peut inspirer le dégoût & l'horreur. Rien ne contribuait plus à perpétuer cette dureté & cette atrocité de mœurs , qui porta enfin les hommes à sacrifier d'autres hommes & jusqu'à leurs propres enfans. Mais les sacrifices de l'inquisition , dont nous avons tant parlé , ont été cent fois plus abominables. Nous avons substitué les boureaux aux bouchers.

Au reste de toutes les grosses masses apellées *temples* en Egypte & à Babilone, & du fameux temple d'Ephèse regardé comme la merveille des temples, aucun ne peut être comparé en rien à St. Pierre de Rome, pas même à St. Paul de Londres, pas même à Ste. Geneviève de Paris que bâtit aujourd'hui monsieur Souflot, & auquel il destine un dôme plus svelte que celui de St. Pierre, & d'un artifice admirable. Si les anciennes nations revenaient au monde, elles préféreraient sans doute les belles musiques de nos églises à des boucheries, & les sermons de Tillotson & de Massillon à des augures.

(13) *Le monde avec lenteur marche vers la sagesse.*

A ne juger que par les apparences, & suivant les faibles conjectures humaines, par quelle multitude épouvantable de siècles & de révolutions n'a-t-il pas fallu passer avant que nous eussions un langage tolérable, une nourriture facile, des vêtemens & des logemens commodes! nous sommes d'hier, & l'Amérique est de ce matin.

Notre occident n'a aucun monument antique. Et que sont ceux de la Syrie, de l'Egypte, des Indes, de la Chine? Toutes ces ruines se sont élevées sur d'autres ruines. Il est très vraisemblable que l'île Atlantide (dont les îles Canaries sont des restes), étant engloutie dans l'océan, fit refluer les eaux vers la Grèce, & que vingt déluges locaux détruisirent tout vingt fois avant que nous existassions. Nous sommes des four-

mis qu'on écrase sans cesse & qui se renouvellent. Et pour que ces fourmis rebâtissent leur habitation, & pour qu'elles inventent quelque chose qui ressemble à une police & à une morale, que de siècles de barbarie! quelle province n'a pas ses sauvages!

Tout philosophe peut dire

In qua scribebat barbara terra fuit.

(14) *Nous n'avons point d'autels où le faible l'implore.*

Plusieurs peuples furent longtems sans temples & sans autels, & surtout les peuples *Nomades*. Les petites hordes errantes, qui n'avaient point encor de ville forte, portaient de village en village leurs dieux dans des coffres sur des charettes traînées par des bœufs, ou par des ânes, ou sur le dos des chameaux, ou sur les épaules des hommes. Quelquefois leur autel était une pierre, un arbre, une pique.

Les Iduméens, les peuples de l'Arabie-Pétrée, les Arabes du désert de Syrie, quelques Sabéens portaient dans des cassettes les représentations grossières d'une étoile.

Les Juifs, très longtems avant de s'emparer de Jérusalem, eurent le malheur de porter sur une charette l'idole du dieu *Moloc*, & d'autres idoles dans le désert: *portatis tabernaculum Moloc vestri, (a) Et imaginem idolorum vestrorum fidus Dei vestri, qua fecistis vobis.*

II

(a) Amos v. 26.

Il est dit dans l'histoire des *juges* qu'un Jonatham, fils de Gersom fils aîné de Moïse, fut le prêtre d'une idole portative, que la tribu de Dan (a) avait dérobée à la tribu d'Ephraïm.

Les petits peuples n'avaient donc que des dieux de campagne, (s'il est permis de se servir de ce mot), tandis que les grandes nations s'étaient signalées, depuis plusieurs siècles, par des temples magnifiques. Hérodote vit l'ancien temple de Tyr, qui était bâti douze cents ans avant celui de Salomon. Les temples d'Egypte étaient beaucoup plus anciens. Platon, qui voyagea longtemps dans ce pays, parle de leurs statues qui avaient dix mille ans d'antiquité. Ainsi que nous l'avons déjà remarqué ailleurs, sans pouvoir trouver de raisons dans les livres profanes, ni pour le nier, ni pour le croire.

Voici les propres paroles de Platon au second livre des loix. " Si on veut y faire attention on trouvera en
 „ Egypte des ouvrages de peinture & de sculpture,
 „ faits depuis dix mille ans qui ne sont pas moins
 „ beaux que ceux d'aujourd'hui, & qui furent exécutés
 „ précisément suivant les mêmes règles, quand je
 „ dis dix mille ans, ce n'est pas une façon de parler,
 „ c'est dans la vérité la plus exacte.

Ce passage de Platon, qui ne surprit personne en Grèce, ne doit point nous étonner aujourd'hui. On sait que l'Egypte a des monumens de sculpture & de peinture

(a) Juges chap. XVIII.

qui durent depuis plus de quatre mille ans au moins, Et dans un climat si sec & si égal, ce qui a subsisté quarante siècles en peut subsister cent humainement parlant.

Les chrétiens qui dans les premiers tems étoient des hommes simples retirés de la foule, ennemis des richesses & du tumulte, des espèces de Thérapeutes, d'Esséniens, de Caraites, de Bracmanes, (si on peut comparer le saint au profane), les chrétiens, dis-je, n'eurent ni temples, ni autels, pendant plus de cent quatre-vingts ans. Ils avaient en horreur l'eau lustrale, l'encens, les cierges, les processions, les habits pontificaux. Ils n'adoptèrent ces rites des nations, ne les épurèrent, & ne les sanctifièrent qu'avec le tems. *Nous sommes partout, excepté dans les temples*, dit Tertulien. Athénagore, Origène, Tatien, Théophile, déclarèrent qu'il ne faut point de temples aux chrétiens. Mais celui de tous qui en rend raison avec le plus d'énergie est *Minutius Felix*, écrivain du troisième siècle de notre ère vulgaire.

„ Putatis autem nos occultare quod colimus, si delubra
 „ & aras non habemus? Quod enim simulacrum Deo fin-
 „ gam, cum si rectè existimes sit Dei homo ipse simula-
 „ crum? Templum quod extruam, cum totus hic mun-
 „ dus ejus opere fabricatus eum capere non possit, &
 „ cum homo latius maneam, intra unam ediculam vim
 „ tanta majestatis includam? Nonne melius in nostra
 „ dedicandus est mente, in nostro imo consecrandus est
 „ peccatore?

33 Pensez-vous que nous cachions l'objet de notre culte
 33 pour n'avoir ni autel ni temple? Quelle image pou-
 33 rions-nous faire de Dieu, puisqu'aux yeux de la rai-
 33 son l'homme est l'image de Dieu même! Quel temple
 33 lui élèverai-je lorsque le monde qu'il a construit ne
 33 peut le contenir? Comment enfermerai-je la majesté
 33 de Dieu dans une maison quand j'y suis trop au lar-
 33 ge, moi qui ne suis qu'un homme! ne vaut-il pas mieux
 33 lui dédier un temple dans notre esprit, & le con-
 33 sacrer dans le fond de notre cœur?"

Cela prouve que non-seulement nous n'avions alors au-
 cun temple, mais que nous n'en voulions point; &
 qu'en cachant aux gentils nos cérémonies & nos priè-
 res, nous n'avions aucun objet de nos adorations à déro-
 ber à leurs yeux.

Les chrétiens n'eurent donc des temples que vers le
 commencement du règne de Dioclétien, ce héros guer-
 rier & philosophe qui les protégea dix-huit années en-
 tières, mais séduisit enfin & devenu persécuteur. Il est
 probable qu'ils auraient pu obtenir longtems auparavant
 du sénat & des empereurs la permission d'ériger des
 temples, comme les Juifs avaient celle de bâtir des sy-
 nagogues à Rome. Mais il est encor plus probable que
 les Juifs, qui payaient très chèrement ce droit, empêchè-
 rent les chrétiens d'en jouir. Ils les regardaient com-
 me des dissidents, comme des frères dénaturés, com-
 me des branches pourries de l'ancien tronc. Ils les per-
 sécutaient, les calomniaient avec une fureur implacable.

Aujourd'hui plusieurs sociétés chrétiennes n'ont point de

temples ; tels sont les primitifs nommés quakres, les anabatistes, les dunkards, les pietistes, les moraves & d'autres. Les primitifs même de Pensilvanie n'y ont point érigé de ces temples superbes qui ont fait dire à Juvenal

Dicite pontifices in sancto quid facit aurum?

& qui ont fait dire à Boileau avec plus de hardiesse & de févérité.

Le prélat par la brigue aux honneurs parvenu
Ne fut plus qu'abuser d'un ample revenu ;
Et pour toute vertu fit au dos d'un carosse
A côté d'une mitre armorier sa crosse.

Mais Boileau en parlant ainsi ne pensait qu'à quelques prélats de son tems, ambitieux, ou avarés, ou persécuteurs. Il oubliait tant d'évêques généreux, doux, modestes, indulgens, qui ont été les exemples de la terre.

Nous ne prétendons pas inférer de là que l'Egypte, la Caldée, la Perse, les Indes aient cultivé les arts depuis les milliers de siècles que tous ces peuples s'attribuent. Nous nous en raportons à nos livres sacrés, sur lesquels il ne nous est pas permis de former le moindre doute.

(15) *Un suprême pouvoir.*

On n'entend pas ici par suprême pouvoir cette autorité arbitraire, cette tyrannie, que le jeune Gustave troisième, si digne de ce grand nom de Gustave, vient d'abjurer & de proscrire solemnellement en rétablissant la con-



corde, & en faisant régner les loix avec lui. On entend par suprême pouvoir, cette autorité raisonnable, fondée sur les loix même & tempérée par elles, cette autorité juste & modérée qui ne peut sacrifier la liberté & la vie d'un citoyen à la méchanceté d'un flatteur, qui se foumet elle-même à la justice, qui lie inféparablement l'intérêt de l'état à celui du trône, qui fait d'un royaume une grande famille gouvernée par un père. Celui qui donnerait une autre idée de la monarchie serait coupable envers le genre-humain.

F I N D E S N O T E S.



LE JE NE JE R JE
 D E
 M^R. DE VOLTAIRE
 A M^R. PIGAL.

Cher Phidias, votre statue
 Me fait mille fois trop d'honneur ;
 Mais quand votre main s'évertue
 A sculpter votre serviteur ,
 Vous égayez l'esprit railleur
 De certain peuple rimailleur
 Qui depuis si longtems me hue,
 L'ami Freron, le barbouilleur
 D'écrits qu'on jette dans la rue,
 Sourdement de sa main crochue
 Mutilera votre labour.

Attendez que le destructeur
 Qui nous consume & qui nous tue ,
 Le tems, aidé de mon pasteur,
 Ait d'un bras exterminateur
 Enterré ma tête chenue.
 Que ferez-vous d'un pauvre auteur
 Dont la taille & le cou de grue,
 Et la mine très peu jouflue,
 Feront rire le connaisseur ?

Sculptez nous quelque beauté nue,
 De qui la chair blanche & dodue
 Séduise l'œil du spectateur:
 Et qui dans son ame infinue
 Ces doux désirs & cette ardeur,
 Dont Pigmalion le sculpteur,
 Votre digne prédécesseur,
 Brula, si la fable en est crue.

Au marbre il fut donner un cœur,
 Cinq sens, instrument du bonheur,
 Une ame en ces sens répandue;
 Et soudain fille devenue,
 Cette fille resta pourvue
 De doux apas que sa pudeur
 Ne dérobaît point à la vue.
 Même elle fut plus dissolue
 Que son père & son créateur.
 Que cet exemple si flatteur
 Par vos beaux soins se perpétue!



LE PERE NICODEME

JEANOT.

LE PERE NICODEME.

JEanot, souviens-toi bien que la philosophie
 Est un démon d'enfer à qui l'on sacrifie.
 Archimède autrefois gâta le genre humain;
 Newton dans notre tems fut un franc libertin.
 Locke a plus corompu de femmes & de filles
 Que Las à l'hôpital n'a conduit de familles.
 Tout chrétien qui raisonne a le cerveau blessé.
 Bénissons les mortels qui n'ont jamais pensé.
 O bienheureux Larcher, Viret, Cogé, Nonotte,
 Que de tous vos écrits la pesanteur dévote
 Toujours pour mon esprit eut de charmes puissants!
 Le péché n'est; dit-on, que l'abus du bon sens;
 Et de peur de l'abus vous bannissez l'usage.
 Ah! fuyons saintement le danger d'être sage.
 Pour faire ton salut ne pense point, Jeanot;
 Abruti bien ton âme, & fai vœu d'être un sot.

JEANOT.

Je sens de vos discours l'influence bénigne,
 Je baille; & de vos soins je me crois déjà digne.

J'ai toujours remarqué que l'esprit rend malin.
 Vous vous ressouvenez du bon curé Fantin,
 Qui prêchant, confessant les dames de Versailles,
 Caressait tour à tour, & volait ses ouailles;
 Ce cher monsieur Billard, & son ami Cursel,
 Grands porteurs de cilice, & chanteurs de missel,
 Qui prenaient notre argent pour mettre en œuvres pies;
 Tous ces gens-là, mon père, étaient de grands génies!

LE PERE NICODEME.

Mon fils, n'en doute pas, ils ont philosphé;
 Et soudain leur esprit par le diable échauffé
 Brula de tous les feux de la concupiscence.
 Dans les bosquets d'Eden l'arbre de la science
 Portait un fruit de mort & de corruption.
 Notre bon père en eut une indigestion.
 Pour lui bien conserver sa fragile innocence
 Il eut falu planter l'arbre de l'ignorance.

JEANOT.

C'est bien dit; mais souffrez que Jeanot Phébété
 Propose avec respect une difficulté:
 De tous les écrivains dont la pesante plume
 Barbouilla sans penser tous les mois un volume,
 Le plus ignare en grec, en français, en latin,
 C'est notre ami Fréron de Kimper-Corentin.
 Sa grosse ame pourtant dans le vice est plongée,
 De cent mortels poisons Belzébuth l'a rongée.

Je conclurai de-là, si j'osais raisonner,
Que le pauvre d'esprit peut encor se damner.

LE PERE NICODEME.

Oui, mais c'est quand ce pauvre ose se croire riche,
C'est quand du bel esprit un lourd pédant s'entiche.
Quand le démon d'orgueil, & celui de la faim,
Saisissent à la gorge un maudit écrivain;
Le déloyal alors est possédé du diable.
Chez tout sot bel esprit le vice est incurable;
Il va trouver enfin pour prix de ses travers,
Desfontaine & Chauffon dans le fond des enfers.
Au pur sein d'Abraham il eut volé peut-être,
Si dans son humble étage il eut su se connaître;
Mais il fut réprouvé si-tôt qu'il entreprit
D'allier la sottise avec le bel esprit.

Autrefois un hibou formé par la nature
Pour fuir l'astre du jour au fond de sa mazure,
Lassé de sa retraite eut le projet hardi
De voir comment est fait le soleil à midi.
Il pria de son antre une aigle sa voisine
De daigner le conduire à la sphère divine,
D'où le blond Apollon de ses rayons dorés
Perce les vastes cieux par lui seul éclairés.
L'aigle au milieu des airs le porta sur ses ailes,
Mais bientôt ébloui des clartés immortelles,
Dont l'éclat n'est pas fait pour ses débiles yeux,
Le mangeur de fouris tomba du haut des cieux.

Les oifeaux, acourus à fes plaintes funèbres,
 Dévorèrent foudain le courier des ténèbres,
 Profite de fa faute; & tapi dans ton trou,
 Fui le jour à jamais en fidèle hibou.

J E A N O T.

On a beau fe foumettre & fermer la paupière,
 On voudrait quelquefois voir un peu de lumière.
 J'entends dire en tous lieux que le monde est instruit,
 Qu'avec Saint Loyola le menfonge s'enfuit,
 Qu'Aranda dans l'Espagne éclairant les fidèles
 A l'inquifition vient de rogner les ailes.
 Chez les Italiens les yeux fe font ouverts.
 Une aüguste cité fouveraine des mers
 Des filets de Barjone a rompu quelques mailles;
 Le fouverain chéri qui nâquit dans Versailles
 Annula, m'a-t-on dit, ces billets fi fameux
 Que les morts aux enfers emportaient avec eux,
 Avec difcrétion la fage tolérance
 D'une éternelle paix nous permet l'efpérance.
 D'abord avec éfroi j'attendais ces difcours.
 Mais par cent mille voix répétés tous les jours,
 Ils réveillent enfin mon amé apefantie
 Et j'ai de raifonner la plus terrible envie.

L E P E R E N I C O D E M E.

Ah! te voila perdu. Jeanot n'eft plus à moi.
 Tous les cœurs font gâtes — l'efprit bannit la foi!
 L'efprit s'étend par tout. — O divine bêtefe,
 Verfez tous vos pavots, foutenez mon églife.

A quels saints recourir dans cette extrémité ?

O mon fils, cher enfant de la stupidité,
 Quel ennemi t'arache au doux sein de ta mère ?
 On te l'a dit cent fois, malheur à qui s'éclaire.
 Ne va point contrister les cœurs des gens de bien.
 Courage ; allons, rends toi, lis le journal chrétien ;
 De Jean George, croi moi, lis le discours sublime.
 C'est pour ton mal qui presse un excellent régime.
 Tu peux guérir encor. Oui, Paris dans ses murs
 Voit encor grace à Dieu des esprits lourds, obscurs,
 D'argumens rebatus déterminés copistes,
 Tout farcis de lambeaux des premiers jansénistes ;
 Jette toi dans leurs bras ; dévore leurs leçons ;
 Apren d'eux à donner des mots pour des raisons.
 Fais des phrases Jeanot ; ma douleur t'en conjure,
 Par ce palliatif adoucis ta blessure,
 Ne fois point philosophe,

JEANOT.

Ah ! vous percez mon cœur.
 Allons, ne voyons goutte, & chérifions l'erreur.
 C'est vous qui le voulez. Mais quel fruit tirerai-je
 De demeurer un sot au sortir du collège ?

LE PERE NICODEME.

Jeanot, je te promets un bon canonicat.
 Et peut-être à ton tour deviendras-tu prélat.

L'ANNIVERSAIRE
DE LA
ST. BARTHELEMI,
POUR L'ANNÉE 1772.

T U reviens après deux cents ans,
Jour affreux, jour fatal au monde.
Que l'abîme éternel du tems
Te couvre de sa nuit profonde.
Tombe à jamais enseveli
Dans le grand fleuve de l'oubli,
Séjour de notre antique histoire,
Mortels à souffrir condamnés,
Ce n'est que des jours fortunés
Qu'il faut conserver la mémoire.

C'est après le triumvirat
Que Rome devint florissante.
Un poltron tyran de l'état
L'embellit de sa main sanglante.
C'est après les proscriptions
Que les enfans des Scipions

Se croyaient heureux sous Octave,
Tranquile & soumis à sa loi,
On vit danser le peuple roi
En portant des chaînes d'esclave.



Virgile, Horace, Pollion,
Couronnés de myrthe & de lière,
Sur la cendre de Cicéron
Chantaient les baisers de Glicère,
Ils chantaient dans les mêmes lieux
Où tombèrent cent demi-dieux
Sous des assassins mercenaires.
Et les familles des proscrits
Rassembleaient les jeux & les ris
Entre les tombeaux de leurs pères.

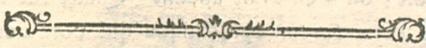


Bellone a dévasté nos champs
Par tous les fléaux de la guerre.
Cérès par ses dons renaissans
A bientôt consolé la terre.
L'enfer engloutit dans ses flancs
Les déplorables habitans
De Lisbonne aux flammes livrée.
Abandonna-t-on son séjour?...
On y revint, on fit l'amour,
Et la perte fut réparée.



 Tout mortel a versé des pleurs ,
 Chaque siècle a connu les crimes ,
 Ce monde est un amas d'horreurs ,
 De coupables & de victimes.
 Des maux passés le souvenir ,
 Et les terreurs de l'avenir
 Seraient un poids insupportable ;
 Dieu prit pitié du genre humain :
 Il le créa frivole & vain
 Pour le rendre moins misérable.

QUELQUES
 PETITES HARDIESSES
 DE MONSIEUR CLAIR,
 A L'OCCASION
 D'UN PANÉGIRIQUE
 DE SAINT LOUIS.



EN lisant le panégyrique de saint Louis, prononcé
 par monsieur Mauri devant notre illustre académie, je
 croyais, à l'article des croisades, entendre ce Cucu-
 piètre ou Pierre l'hermite, changé en Démosthène & en
 Cicéron. Il donne presque envie de voir une croisade.

J'avoue que je ne serais pas fâché qu'on en fit une contre l'empire Ottoman. J'aime l'église grecque, elle est la mère de l'église latine. J'ai oui dire qu'il y a quelques princes qui, dans l'ocasion, s'uniraient pour relever (non pas trop haut, mais sur ses pieds) le patriarche de Constantinople écrasé par le muphti. Je verrais avec plaisir la belle Grèce, la patrie d'Alcibiade & d'Anacréon délivrée de son long esclavage. Il serait doux de souper dans Athènes libre avec Aspasia & Périclès au fortir d'une tragédie de Sophocle.

Mais pour aller faire la guerre vers Immaüs & Corozaim, je confesse que ce n'est pas mon gout.

Tous les premiers historiens des croisades semblent mordus des mêmes tarentules que les croisés. Il semble à les entendre qu'on rendait un service important à Dieu en abandonnant la culture des terres les plus fertiles de l'occident, en portant son or & son argent dans un pays aride, en visitant les saints-lieux sur un cheval de charette avec sa maîtresse en croupe, & en se faisant tuer par des Turcs & par des Sarrazins à dix-huit cent lieues de sa patrie.

De droit, on n'en avait aucun. Quelle fut donc l'origine de cette fureur épidémique qui dura deux cents années, & qui fut toujours signalée par toutes les cruautés, toutes les perfidies, toutes les débauches, toute la démence dont la nature humaine est capable.

L'arme pietose el capitano, che grand sepolcro libero di Christo col senno e con la mano est fort bon dans

un

un poëme épique ; mais il n'en est pas de même dans l'histoire telle que le *senno* l'exige aujourd'hui.

Je hazarde de dire avec soumission, & en me trompant peut-être, que les papes conçurent ce vaste & hardi dessein de transporter l'Europe militaire en Asie. Les pèlerinages étaient fort à la mode ; ils avaient commencé dans l'orient à la Mecque, où les savans arabes prétendaient qu'Abraham & Ismaël étaient enterrés. On avait imité ces émigrations passagères dans l'occident. On allait visiter à Rome les tombeaux de saint Pierre & de saint Paul, dont les corps reposent dans cette ville, selon les savans occidentaux ; mais l'opinion, répandue depuis très longtems parmi les chrétiens, que le monde allait finir, avait, depuis près de cent ans, détourné les fideles du pèlerinage de Rome au pèlerinage de Jérusalem. Le tombeau de Jésus-Christ l'emportait, comme de raison, sur le tombeau de ses disciples : quoiqu'après tout la fautive critique n'ait pas plus de preuve démonstrative de l'endroit précis où notre Seigneur fut enseveli, que de celui où git le corps d'Abraham.

Le monde ne finissant point, & les Turcs maîtres de Jérusalem rançonnant les pèlerins, ces pieux voyageurs latins se plainquirent non-seulement des Turcs qui leur faisaient payer trop cher leur dévotion ; mais encor plus des Arabes qui les dépouillaient, & beaucoup plus des Grecs chrétiens qui ne les assistaient pas à leur retour par Constantinople. Car les malheureux & les imprudens s'iritent plus contre leurs frères qui ne les

fecourent pas, que contre les ennemis qui les dépouillent.

Le premier qui imagina d'armer l'occident contre l'orient sous prétexte d'aider les pèlerins, & de délivrer les saints-lieux fut ce pape Grégoire VII, ce moine si audacieux, cet homme si fourbe à la fois & si fanatique, si chimérique & si dangereux, cet ennemi de tous les rois, qui établit sa chaire de saint Pierre sur des trônes renversés. On voit par ses lettres qu'il s'étoit proposé de publier une croisade contre les Turcs. Mais cette croisade devait nécessairement être dirigée contre l'empire chrétien de Constantinople: on ne pouvoit rétablir l'église latine en Asie que sur les ruines de la grecque sa rivale éternelle; & on ne pouvoit écraser cette église qu'en prenant Constantinople.

Urbain second eut le même dessein. C'est cet Urbain second qui agrava la persécution commencée par Grégoire VII, contre le grand & infortuné empereur Henri quatre. C'est lui qui arma le fils contre le père & qui sanctifia ce crime. C'est lui qui, né sujet du roi de France Philippe premier, osa excommunier son souverain dans la France même où il prêcha la croisade.

Le dessein étoit si bien pris de s'emparer de Constantinople, que l'évêque Monteil, légat du pape & guerrier, voulut absolument qu'on commençât l'expédition par le siège de cette capitale, & qu'on exterminât les chrétiens Grecs avant d'aller aux Turcs. Le comte Bohemondo, qui étoit dans le secret, n'eut jamais d'autre avis. HUGUES, frère du roi de France, n'ayant

ni troupes, ni argent, ayant hautement soutenu ce projet, fut assez imprudent pour aller faire une visite à l'empereur Alexis Comnène qui le fit arrêter, & qui eut ensuite la générosité de le relâcher. Enfin ce Goffredo, qui n'était point du tout le chef des croisés, comme on l'a cru, ataquâ les fauxbourgs de la ville impériale *col senno e con la mano*, pour son premier exploit; mais trop heureux de faire sa paix avec l'empereur, il en obtint enfin la permission d'aller à Jérusalem, dont le comte de Toulouse & le prince de Tarante lui ouvrirent le chemin par la prise, ou plutôt par la surprise d'Antioche. En un mot le but de cette croisade était si bien de se saisir de l'empire grec, que les croisés s'en emparèrent en 1204, & en furent les maîtres pendant environ cinquante ans.

Si tout cela fut juste, je m'en raporte à Grotius de *jure belli & pacis*.

Alors les papes se virent élevés à ce point de grandeur dont les califes descendaient. Ces califes avaient commencé par porter le glaive & l'encensoir: les papes, qui commencèrent par l'encensoir, se servirent ensuite du glaive des princes. S'ils s'en étaient armés eux-mêmes, ils auraient peut-être, à l'aide du fanatisme de ces tems, réuni sous leurs loix les empires d'orient & d'occident du même bras dont ils terrassaient Henri quatre, Frédéric Barberouffe & Frédéric second; mais ils restèrent dans Rome, & ils ne combattirent qu'avec des bulles.

On fait comment les Grecs chassèrent les Latins, &

reprirent leur malheureux empire: on fait comment les musulmans exterminèrent presque tous les croisés dans l'Asie mineure & dans la Syrie. Il ne resta de ces multitudes de barbares émigrans que quelques ordres de religieux qui firent vœu au Dieu de paix de verser le sang humain.

Ce fut dans ces circonstances que saint LOUIS eut le malheur de faire le même vœu à Paris dans un accès de fièvre, pendant lequel il crut entendre une voix céleste qui lui ordonnait d'entreprendre une croisade. Il devait bien plutôt écouter la véritable voix céleste, celle de la raison, qui lui ordonnait de rester chez lui, de continuer à faire fleurir dans son royaume l'agriculture, le commerce & les loix, d'être le père de son peuple & l'arbitre de ses voisins. Il jouissait de cette gloire; & s'il voulait conquérir, il pouvait être plus à propos de reprendre la Guyenne que d'aller lui-même se faire prendre en Egypte, en apauvrissant & en dépeuplant son royaume.

Il suivait, dit-on, le préjugé du tems. C'était à sa grande ame à se mettre au dessus du préjugé. Il lui appartenait de changer son siècle. Il avait déjà donné cet utile exemple en résistant avec piété aux entreprises de la cour de Rome. Que ne résistait-il de même à la démence des croisades? lui qui regardait le bien de son état comme son premier devoir. Qu'est-ce donc que la France avait à démêler avec Jérusalem? Quel intérêt, quelle raison, quel traité l'appelaient en Egypte? S'il y avait quelques Français esclaves dans cette con-

trée, le vieux & sage Meleifala, qui demandait la paix, les lui aurait rendus pour mille & mille fois moins d'argent que ne lui couta sa fatale entreprise. Nulle nation ne le pressait d'aller faire en Egypte une guerre qui l'aurait ruiné, quand même elle eut été heureuse. Au contraire, toutes les nations de l'Europe étaient lassées de ces croisades ridicules & affreuses, à commencer par Rome même.

On reproche à notre siècle de ne condamner la croisade que parce qu'il était un saint; mais c'est (nous osons le dire) parce qu'il était un saint, qu'il ne devait pas l'entreprendre. Il la fit en saint & en héros sans doute; mais s'il eut employé autrement ses grandes vertus, il eût été plus saint & plus héros.

C'est parce que nous révérons sa mémoire avec amour, que nous pleurons sur lui, qui se rendit le plus malheureux des hommes; sur sa femme qui acoucha dans une prison de l'Egypte dans la crainte continuelle de la mort; sur son fils qui périt avec le père dans ces entreprises funestes; sur son frère le comte d'Artois dont les vainqueurs portèrent la tête au bout d'une lance; sur la fleur de la chevalerie égorgée à ses yeux; sur cinquante mille Français perdus dans cette expédition désastreuse.

Nous chérissons sa mémoire, nous nous prosternons devant ses autels; mais qu'on nous permette d'estimer son vainqueur Almoadan qui le fit guérir de la peste, & qui lui remit deux-cent mille *besans* d'or de sa ran-

çon. On le fait, & on doit le dire: les orientaux étaient alors les peuples instruits & civilisés; & nous étions les barbares.

Enfin Blanche sa mère, qui savait gouverner, désapprouva hautement cette croisade; & l'on peut faire gloire de penser comme la reine Blanche.

Je suppose maintenant qu'on raconte à un homme de bon sens l'histoire de cette croisade de saint LOUIS, & qu'on lui dise tout ce qu'il a fait de sage, de grand, de beau, c'est-à-dire de juste, avant cette héroïque imprudence (*). L'homme de bon sens dira sans doute, ce grand roi n'en commettra pas une seconde. Mais qu'il sera étonné! quand vous lui apprendrez qu'il retourne encor en Afrique, qu'il fait encor une croisade plus funeste que la première, puisqu'elle couta à la France le meilleur de ses rois, & le plus grand homme de l'Europe. Ce n'est plus en Egypte qu'il porte la guerre, c'est à Tunis. Et pour qui va-t-il faire cette guerre funeste? pour un de ses frères, à la vérité; mais pour un usurpateur, pour un barbare souillé lâchement du sang de Conradin, légitime héritier des deux Siciles, & du duc d'Autriche; pour un monstre (apellons les

(*) L'abbé de Véli avoue dans son histoire qu'on la traita de *picuse extravagance*; & qu'un roi sage ne devait ni l'autoriser, ni la projeter.

Joinville s'exprime bien plus fortement. Voici ses paroles. *J'ai oui dire que ceux qui conseillèrent au bon roi cette entreprise firent un très grand mal, & péchèrent mortellement.*

Au reste il faut sçavoir que le Joinville que nous avons est une traduction faite du tems de François premier. Le jargon de Joinville ne s'entend plus.

ehoses par leur nom, si nous espérons d'éfrayer les tyrans) pour un monstre qui fit servir la religion & la justice, le pape & les boureaux au suplice de deux têtes couronnées innocentes & respectables.

Ce Charles d'Anjou réclamait un petit subside que lui devait le roi de Tunis, & dans la vue de recouvrer ce peu d'argent pour Naples, on chargea la France d'impôts si acablans, que le peuple fit entendre partout ses cris de douleur, & que tout le clergé refusa longtems de payer.

Charles d'Anjou fit croire à son frère que le roi de Tunis voulait se faire chrétien, & qu'il n'attendait que l'armée Française pour déclarer sa conversion. Saint Louis partit sur cette étrange espérance.

Il voulait de Tunis aller vers la Palestine; il n'y avait plus de chrétiens dans ce triste pays, nul reste de ces multitudes innombrables, sinon quelques esclaves qui avaient renoncé à leur religion.

Le fameux Bondocdar (*), autrefois l'un des émirs

(*) NB. Véli dans son histoire de France fait dire à ce Bondocdar, qu'il aimait mieux un petit nombre de gens sobres, qu'une multitude d'estimés, vils esclaves plus propres à briller dans l'obscurité des tavernes & des ruelles que dans les nobles champs du dieu Mars. Il n'est guères probable qu'un soudan ait tenu un tel discours, qu'il ait parlé du dieu Mars, des tavernes & des ruelles que les musulmans ne connaissaient pas. Il n'y avait point chez eux de tavernes, encor moins de ruelles. L'abbé Véli lui prête son langage, ou plutôt le langage des écrivains des charniers du tems de Louis XIII. Il y a des morceaux bien faits dans Véli, on lui doit des éloges & de la reconnaissance, mais il faudrait avoir le stile de son sujet, & pour faire une bonne histoire de France il

qui avaient le plus servi aux défaites de saint Louis, était soudan de Damas, de la Syrie & de l'Égypte. Ses armées montoient, dit-on, à trois cents mille hommes; il avait toujours été vainqueur. Nos chroniqueurs en parlent comme d'un brigand; tous les orientaux le regardent comme un héros égal aux Saladins, aux Omar, & aux Alexandre.

C'était contre ce grand homme que saint Louis avait le courage d'aller combattre sur les ossemens de deux millions de croisés morts en Sirie, avec une faible armée, déjà découragée par les défaites de celles qui l'avaient précédée; il n'eut pas le malheur de parvenir jusqu'à Bondocdar; il mourut de la peste sur les sables de l'Afrique, & laissa son royaume dans la désolation & dans la pauvreté: quels sentimens doit-il inspirer? il faut le révéraler à jamais, le chérir, l'admirer & le plaindre (*).

Nous avons parlé des guerres de ce prince infortuné: parlons des loix de ce prince juste, on lui attribue une pragmatique sanction, & les établissemens qui portent son nom. Mais comment n'avons nous pas du moins

ne suffrait pas d'avoir du discernement & du gout, il faudrait assembler longtems tous les matériaux à Paris, & aller faire imprimer son ouvrage en Hollande.

(*) Véli dit, que saint Louis songeait à rendre son fils Philippe digne du premier sceptre du monde. Cela n'est pas poli pour l'empereur, ni pour l'impératrice de Russie, ni pour le grand seigneur, ni pour le grand mogul, ni pour l'empereur de la Chine. Le sceptre de la France était un très beau sceptre, mais la modestie l'aurait embelli encore.

une copie autentique & légale de ces deux fameuses piéces , quand nous en avons de ses simples ordonnances ! Comment peut-on croire que saint Louis ait cité le code & le digeste qui n'étaient nullement connus de son tems en France ?

On se fonde sur l'opinion commune qui lui atribua ces loix plusieurs années après sa mort. Mais n'a-t-on pas imputé au cardinal de Richelieu ce testament ridicule qui deshonorerait sa mémoire s'il était de lui, & qu'on a reconnu trop tard n'être pas son ouvrage ?

A Dieu ne plaîse que saint Louis ait fait un code où l'on ordonnait de bruler vive une pauvre femme qui recéloit un petit vol pour lequel le voleur était pendu.

Qu'il ait privé les enfans de la succession mobiliare d'un père mort malheureusement sans s'être confessé après huit jours de maladie.

Qu'il ait fait arracher les yeux à ceux qui *emblent un cheval*.

Qu'il ait permis qu'on excommuniât pour dettes.

Qu'il ait condamné à la corde tout gentil-homme qui se ferait sauvé de prison.

Qu'on coupât le poing au fabriquant qui vendrait du drap trop étroit.

Ce sont là des loix de Dracon , & non des loix de saint Louis. N'outrageons point sa mémoire jusqu'à l'en croire l'auteur.

Définons nous de tout ce qu'on a écrit dans ces tems d'ignorance & de barbarie. Comparons un moment ces nuits de ténèbres à nos beaux jours, comparons la multitude de nos florissantes villes avec ces prisons qu'on apellait fertés, chatels, roches, basties, bastilles; nos arts perfectionnés à la disette de tous les arts, la politeffe à la grossièreté: les scandales sanglans & abominables de Rome à la paix, à la décence, à la politique circonspecte qui rendent aujourd'hui le séjour de Rome délicieux, l'absurde atrocité anglaise au siècle de Newton, la raison humaine perfectionnée à l'instinct humain abruti, nos mœurs douces & polies aux mœurs agrestes & féroces. Saint Louis en fera plus grand pour s'être élevé dans ses domaines peu étendus au dessus de la fange où l'Europe était plongée. Mais nous en ferons plus heureux en considérant que nous n'avons été que des barbares dans un si grand nombre de siècles, & que nous ne le sommes plus.





DISCOURS

DE

M^E. BELLEGUIER,

ANCIEN AVOCAT.

Sur le texte proposé par l'université de la ville de
Paris, pour le sujet des prix de l'année 1773.

*Non magis Deo quam regibus infensa est ista quæ vocatur ho-
die philosophia.*

Cette, qu'on nomme aujourd'hui philosophie, n'est pas plus
ennemie de Dieu que des rois.

JE ne compose pas pour les prix de l'université. Je
n'ai pas tant d'ambition; mais ce sujet me paraît si beau
& si bien énoncé, que je ne puis résister à l'envie d'en
faire mon thème.

Non sans doute, la philosophie n'est & ne peut être
l'ennemie de Dieu, ni des rois, s'il est permis de met-
tre des hommes à côté de l'Être éternel & suprême.
La philosophie est expressément l'amour de la sagesse;



& ce ferait le comble de la folie d'être l'ennemi de Dieu qui nous donne l'existence, & des rois qui nous font donnés par lui, pour rendre cette existence heureuse, ou du moins tolérable. Osons d'abord dire un petit mot de Dieu : nous parlerons ensuite des rois. Il y a l'infini entre ces deux objets.

DE DIEU.

Socrate fut le martyr de la divinité, & Platon en fut l'apôtre. Zaleucus, Carondas, Pythagore, Solon & Locke, tous philosophes & législateurs, ont recommandé dans leurs loix l'amour de Dieu & du gouvernement sous lequel il nous a fait naître. Les beaux vers du véritable Orphée, que nous trouvons épars dans Clément d'Alexandrie, parlent de la grandeur de Dieu avec sublimité. Zoroastre l'annonçait à la Perse, & Confucée à la Chine, quoiqu'en ait dit l'ignorance appuyée de la malignité. La philosophie fut dans tous les tems la mère de la religion pure & des loix sages.

S'il y eut tant d'athées chez les Grecs trop subtils, & chez les Romains leurs imitateurs, n'imputons qu'à des menteurs publics, avarés, cruels & fourbes, aux prêtres de l'antiquité, l'excès monstrueux où ces athées tombèrent. Les uns nièrent la divinité, parce que les sacrificateurs la rendaient odieuse, & que les oracles la rendaient ridicule. Les autres, comme les Epicuriens, indignés du rôle qu'on faisait jouer aux dieux dans le gouvernement du monde, prétendaient qu'ils ne daignaient pas se mêler des misérables occupations des hom-

mes. Le char de la fortune allait si mal qu'il parut impossible que des êtres bienfaisants en tinssent les rênes. Epicure & ses disciples, d'ailleurs aimables & honnêtes gens, étaient de si mauvais phyficiens, qu'ils avouaient sans difficulté qu'il y a un Dieu dans le soleil & dans chaque planète; mais ils croyaient que ces dieux passaient tous leur tems à boire, à se réjouir & à rien faire. Ils en faisaient des chanoines d'Allemagne.

Les véritables philosophes ne pensaient pas ainsi. Les Antonins, si grands sur le trône du monde alors connu, Epictète dans les fers, reconnaissaient, adoraient un Dieu tout puissant & juste; ils tâchaient d'être justes comme lui.

Ils n'auraient pas prétendu, comme l'auteur du SYSTEME DE LA NATURE, que le jésuite Néeđham avait créé des anguilles, & que Dieu n'avait pas pu créer l'homme. Néeđham ne leur eut pas paru philosophe; & l'auteur du système de la nature n'eut été regardé que comme un discoureur par l'empereur Marc-Antonin.

L'astronome, qui voit le cours des astres établi selon les loix de la plus profonde mathématique, doit adorer l'éternel géomètre. Le phyficien, qui observe un grain de bled ou le corps d'un animal, doit reconnaître l'éternel artisan. L'homme moral, qui cherche un point d'appui à la vertu, doit admettre un être aussi juste que suprême. Ainsi Dieu est nécessaire au monde en tout sens, & l'on peut dire avec l'auteur de l'épître au griffonneur du plat livre des TROIS IMPOSTEURS.

SI DIEU N'EXISTAIT PAS, IL FAUDRAIT
L'INVENTER.

Je conclus de là que *ista qua vocatur hodiè philosophia*, ce qu'on nomme aujourd'hui philosophie, est le plus digne soutien de la divinité, si quelque chose peut en être digne sur la terre. Le ciel me préserve de faire des phrases pour énerver une vérité si importante.

D U G O U V E R N E M E N T.

Les philosophes qui ont reconnu un Dieu, & les sophistes qui l'ont nié, ont tous, sans aucune exception, avoué cette autre vérité reconnue de tout le monde; qu'un citoyen doit être soumis aux loix de sa patrie, qu'il faut être bon républicain à Venise, en Suisse & en Hollande; bon sujet à Paris & à Madrid; sans quoi ce monde ferait un coupe-gorge, comme il l'a été trop souvent, graces à ceux qui n'étaient pas philosophes.

Lorsque l'ancien parlement de Paris, & l'université de Paris vinrent reconnaître à genoux l'Anglais Henri V pour roi de France; qui fut fidèle à son roi légitime? *Gerson*, le philosophe *Gerson*, l'honneur éternel de l'université; cet homme qui osait s'opposer d'une main aux fureurs de quatre antipapes également coupables, & présenter l'autre pour relever, s'il le pouvait, le trône renversé de son maître. Il mourut à Lyon dans un exil qui le rendait encor plus vénérable aux sages, tandis que ses confrères les théologiens, arrachés à leur saint ministère par la rage des guerres civiles, faisaient leur cour aux

Anglais, & n'en recevaient que des mépris, des outrages & des chaînes.

Hélas! était-il bien occupé des propriétés de la matière, de l'antiquité du monde & des loix de la gravitation, celui qui justifia, qui canonisa publiquement le meurtre abominable du duc d'Orléans frère de Charles VI le bien aimé? C'était un docteur en théologie; c'était Jean Petit, très dévôt à la vierge, pour laquelle il avait composé une prière dans le gout de l'oraïson des trente jours. Étaient-ils platoniciens, ou académiciens, ou fratoniciens, ceux qui, sous le même règne, firent réjaillir sur le dauphin le sang de deux maréchaux de France, & qui massacrèrent dans les rues de Paris trois mille cinq cent gentilshommes? On les nommait les Maillotins, les Cabochiens. Ce n'est pas là une secte de philosophie.

Si lorsqu'on brula vive dans Rouen l'héroïne champêtre qui sauva la France, il s'était trouvé dans la faculté de théologie un philosophe, il n'eut pas souffert que cette fille, à qui l'antiquité eut dressé des autels, fût brulée vive dans un bucher élevé sur une plateforme de dix piés de haut, afin que son corps jetté nu dans les flammes pût être contemplé du bas en haut par les dévots spectateurs. Cette exécration barbare fut ordonnée sur une requête de la sacrée faculté, par sentence de Cauchon évêque de Beauvais, de frère Martin, vicaire-général de l'inquisition, de neuf docteurs de Sorbonne, de trente-cinq autres docteurs en théologie. Ces barbares n'auraient pas abusé du sacrement de

la confession pour condamner la guerrière vengeresse du trône au plus affreux des supplices. Ils n'auraient pas caché deux prêtres derrière le confessionnal pour entendre ses péchés, & pour en former contre elle une accusation: ils n'auraient pas, comme on l'a déjà dit, été sacrilèges pour être assassins.

Ce crime si horrible & si lâche ne fut point commis par les Anglais; il le fut uniquement par des théologiens de France payés par le duc de Beihfort. Deux de ces docteurs, à la vérité, furent condamnés depuis à périr par le même supplice, quand Charles VII fut victorieux. Mais la plus belle expiation de la Sorbonne fut son repentir & sa fidélité pour nos rois, quand les conjonctures devinrent plus favorables.

Je passe à regret aux horreurs de la ligue contre Henri III, & le grand Henri IV. Ces tems, depuis François second, furent abominables; mais il est doux de pouvoir dire que le philosophe Montagne, le philosophe Charon, le philosophe chancelier de l'Hôpital, le philosophe De Thou, le philosophe Ramus, ne trempèrent jamais dans les factions. Leur vertu demande grace pour leur siècle.

La journée de la St. Barthelemi, dont la mémoire durera autant que le monde, ne leur sera jamais imputée.

J'avouerai encor, si l'on veut, aux jésuites, éternels & déplorables ennemis du parlement & de l'université, que l'ancien parlement de Paris, qui n'était pas philosophe, commença un procès criminel contre Henri III son roi, & nomma, pour informer les conseil-

lers

Iers Courtin & Michon, qui n'étaient pas philosophes non plus.

Je ne dissimulerai point que le docteur Rose, le docteur Guincestre, le docteur Boucher, le docteur Aubti, le docteur Pelletier condamné depuis à la roue, furent les trompettes du meurtre & du carnage. On a souvent dit que le docteur Bourgoin fit descendre une statue de la Sté. Vierge, pour encourager frère Jaques Clément au paricide; je l'accorde en gemissant. On me répète que soixante & dix docteurs de Sorbonne déclarèrent, au nom du St. Esprit, tous les sujets déliés de leur serment de fidélité; j'en conviens avec horreur.

On me crie que dans le tems où Henri IV préparait son abjuration, & lorsque les citoyens présentèrent requête pour faire quelque accommodement avec ce grand homme, ce bon roi, ce conquérant & ce père de la France, toute la faculté de théologie assemblée condamna la requête comme *inepte, séditieuse, impie, absurde, inutile, attendu qu'on connaît l'obstination de Henri le relaps*. La faculté déclare expressément tous ceux qui parlent d'engager le roi à professer la religion catholique, *parjures, séditieux, perturbateurs du royaume, hérétiques, fauteurs d'hérétiques, suspects d'hérésie, sentant l'hérésie; & qu'ils doivent être chassés de la ville, de peur que ces bêtes pestiférées n'infectent tout le troupeau.*

Ce décret du premier Novembre 1592 est tout au long dans le journal de Henri IV page 260. Le respectable

de Thou raporte des décrets encor plus horribles & qui font dresser les cheveux.

Bénéfisons les philosophes qui ont appris aux hommes qu'il faut prodiguer ses biens & sa vie pour son roi, fût-il de la religion de Mahomet, de Confucius, de Brama, ou de Zoroastre.

Mais je répondrai toujours que la Sorbonne s'est repentie de ces écarts, & qu'on ne doit les imputer qu'au malheur des tems. Une compagnie peut s'égarer; elle est composée d'hommes: mais aussi ces hommes réparent leurs fautes. La raison, la saine doctrine, la modestie, la défiance de soi-même, reviennent se mettre à la place de l'ignorance, de l'orgueil, de la démence & de la fureur. On n'ose plus condamner personne après avoir été si condamnable. On devient meilleur pour avoir été méchant. On est l'édification d'une patrie dont on fut l'horreur & le scandale.

Les jésuites ont fatigué la France du récit de tant de crimes. Mais l'université de son côté a reproché aux frères jésuites d'avoir mis le couteau à la main de *Jean Chatel*, d'avoir forcé le grand Henri IV à dire au duc de Sulli qu'il aimait mieux les rapeller & s'en faire des amis que de craindre continuellement le poignard & le poison. Elle les a peints dans tous ses procès contre eux comme des soldats en robe d'une puissance dangereuse, comme des espions de toutes les cours, des ennemis de tous les rois, des traîtres à toutes les patries.

Combien de fois le docteur Arnaud, le docteur Boi-

leau, le docteur Petit-pied, & tant d'autres docteurs, n'ont-ils pas reproché à ces ci-devant jésuites, la banqueroute de Seville qui précéda d'un siècle la banqueroute de frère La Valette, leurs calomnies contre le bienheureux don Juan de Palafox; & après huit volumes entiers de pareils reproches, ne leur ont-ils pas remis sous les yeux la conspiration des poudres, & trois jésuites écartelés pour ce crime inconcevable? Les jésuites en ont-ils été moins fiers? non; tout écrasés qu'ils sont, il leur reste trois doigts dont ils se servent pour imprimer dans Avignon que les docteurs de Sorbonne sont des ignorans insolens, & pour répéter en plagiaires ce que monsieur Des Landes de l'académie des sciences a mis en note dans son troisième tome page 299. *Que la Sorbonne est aujourd'hui le corps le plus méprisabie du royaume.*

Ces outrages, ces injures réciproques n'ont rien de philosophique. Je dirai plus; elles n'ont rien de chrétien.

J'observerai avec la satisfaction d'un bon sujet que dans les troubles de la Fronde, non moins affreux peut-être que la conspiration des poudres, mais infiniment plus ridicules, ce ne fut ni Descartes, ni Gassendi, ni Pascal, ni Fermat, ni Roberval, ni Meziriac, ni Rohaut, ni Chapelle, ni Bernier, ni St. Evremont, ni aucun autre philosophe, qui mit à prix la tête du cardinal premier ministre. Nul d'eux ne vola l'argent du roi pour payer cette tête; nul ne força Louis XIV & sa mère de s'enfuir du Louvre & d'aller coucher sur la paille à St. Germain; nul ne fit la guerre à son roi, & ne leva

contre lui le régiment des Portes-cochères, & le régiment de Corinthe, &c. &c.

Je conviendrai avec le jésuite auteur du petit livre
 „ TOUT SE DIRA. “ Que ces petites fautes, commises
 „ à bonne intention, l'étaient par maître Quatre-hom-
 „ mes, maître Quatre-sous, maître Bitaud, maître Pi-
 „ taut, maître Boissau, Gratau, Martinau, Boux, Cré-
 „ pin, Cullet &c. . . &c. . . tous tuteurs des rois, & qui
 avaient acheté la tutelle. Ils n'étaient pas philosophes.
 Ce n'est pas moi qui parle; c'est le jésuite auteur de
 TOUT SE DIRA & de L'APPEL A LA RAISON.
 Je ne fais s'il est plus philosophe que messieurs Cullet
 & Crépin. Ce que je fais certainement avec l'Europe,
 c'est que tant que GONDI-RETS fut archevêque de
 Paris, il fut vain, insolent, débauché, factieux, crimi-
 nel de lèze-majesté. Quand il devint philosophe, il
 fut bon sujet, bon citoyen; il fut juste.

Je répondrai surtout aux détracteurs de l'ancien parlement de Paris, comme à ceux de l'université; je dirai, il se repentit, il fut fidèle à Louis XIV.

On a prétendu que Malagrida & l'assassin du roi de Pologne, & ceux de deux autres grands princes avaient une teinture de philosophie. Mais à l'examen, cette accusation a été reconnue fautive.

Enfin si nous remontons du tems présent aux tems antérieurs dans les autres pays de l'Europe, nous trouverons que la philosophie ne fut soupçonnée par personne de l'assassinat de FARNÈSE duc de Parme, bâ-

tard du pape PAUL III; de l'assassinat de GALEAS SFORZE dans une église; de l'assassinat des MEDICIS dans une autre église pendant l'élevation de l'eucharistie, afin que le peuple prosterné ne vit pas le crime, & que Dieu seul en fût témoin.

La philosophie ne fut point complice des assassinats & des empoisonnemens nombreux, commis par le pape ALEXANDRE VI, & par son bâtard César BORGIA. Allez jusqu'au pape SERGIUS III; je vous défie de trouver aucun philosophe coupable du moindre trouble, pendant tant de siècles où l'Italie fut troublée sans cesse.

On a vendu dans les états d'Italie, appartenants au roi d'Espagne, cette fameuse bulle de la Cruzade, qui, moyennant deux réaux de plate, sauve une ame du feu éternel de l'enfer, & permet à son corps de manger de la viande le samedi. On trafiquait de cette autre bulle de la Componende qui permet aux voleurs de garder une partie de ce qu'ils ont volé, pourvu qu'ils en mettent une partie en œuvres-pies; mais cette bulle vaut dix ducats. On achetait des dispenses de tout à tout prix. Les Phrinès & les Gitons triomphaient depuis Milan jusqu'à Tarente. Les bénéfices, institués pour nourrir les pauvres, se vendaient publiquement pour nourrir le luxe, & les bénéficiers employaient le stilet & la cantarella contre les bénéficiers qui leur dérobaient leurs Gitons & leurs Phrinès. Rien n'égalait les débauches, les perfidies, les sacrilèges de certains moines. Cependant Galilée, le restaurateur de la raison, démontrait tranquillement le mouvement de la terre & des autres

planètes dans leurs orbites éliptiques, autour du soleil immobile dans sa place au centre du monde & tournant sur lui-même.

Oh l'homme dangereux ! Oh l'ennemi de tous les rois & du grand duc de Toscane & de la sainte église ! s'écrièrent les universités. Le montre ! Il ose prouver que c'est la terre qui tourne, tandis que le savant Josué assure formellement que le soleil s'arrêta sur Gabaon, & la lune sur Ajalon en plein midi !

Galilée ne fut pas brûlé. Le grand duc le protégeait. Le saint office se contenta de le déclarer absurde & hérétique, sentant l'hérésie : il ne fut condamné qu'à garder la prison, à jeûner au pain & à l'eau, & à réciter le rozaire. Il recita sans doute son rozaire, ce grand Galilée ! *Iste qui vocabatur philosophus.*

Tournez les yeux vers cette ile fameuse, longtems plus sauvage que nous-mêmes, habitée comme notre malheureux pays par l'ignorance & le fanatisme, couverte comme la France du sang de ses citoyens ; demandez lui quel prodige l'a changée, pourquoi elle n'a plus de Fairfax, de Cromwell & d'Ireton ? Comment à ces guerres aussi abominables que religieuses, qui firent tomber la tête d'un roi sur un échafaut, a succédé une paix intérieure qui n'est troublée que par des querelles au sujet de l'élection de milord maire, ou du bilan de la compagnie des Indes, ou du numero 45. L'Angleterre vous répondra, graces en soient rendues à Locke, à Newton, à Shaftsburi, à Collins, à Trenchar, à Gordon, à une foule de sages qui ont changé l'esprit

de la nation, & qui l'ont détourné des disputes absurdes & fatales de l'école pour le diriger vers les sciences solides.

Cromwell, à la tête de son régiment des frères rouges, portait la Bible à l'arçon de sa selle, & leur montrait les passages où il est dit : *heureux ceux qui éventreront les femmes grosses, & qui écraseront les enfans sur la pierre!* Locke & ses pareils ne voulaient point qu'on traitât ainsi les femmes & les enfans. Ils ont adouci les mœurs des peuples sans énerver leur courage.

La philosophie est simple, elle est tranquille, sans envie, sans ambition; elle médite en paix loin du luxe, du tumulte & des intrigues du monde; elle est indulgente; elle est compatissante. Sa main pure porte le flambeau qui doit éclairer les hommes; elle ne s'en est jamais servie pour allumer l'incendie en aucun lieu de la terre. Sa voix est faible, mais elle se fait entendre; elle dit, elle répète : *Adorez Dieu, servez les rois, aimez les hommes.* Les hommes la calomnient; elle se console en disant : ils me rendront justice un jour. Elle se console même souvent sans espérer de justice.

Ainsi la partie de l'université de Paris, consacrée aux beaux arts, à l'éloquence & à la vérité, ne pouvait choisir un sujet plus digne d'elle que ces belles paroles : *Non magis Deo quam regibus infensa est ista que vocatur hodie philosophia.*

O toi, qui feras toujours compté parmi les rois les plus illustres, toi qui vis naître le long siècle des héros & des beaux arts, & qui les conduisis tous dans

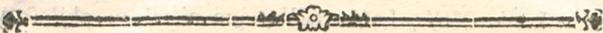
les divers sentiers de la gloire; toi, que la nature avait fait pour régner, Louis XIV, petit fils de Henri IV, plut au ciel que ta belle ame eut été assez éclairée par la philosophie pour ne point détruire l'ouvrage de ton grand-père? Tu n'aurais point vu la huitième partie de ton peuple abandonner ton royaume, porter chez tes ennemis les manufactures, les arts & l'industrie de la France. Tu n'aurais point vu des Français combattre sous les étendarts de Guillaume III contre des Français, & leur disputer longtems la victoire. Tu n'aurais point vu un prince catholique armer contre toi deux régimens de Français protestants. Tu aurais sagement prévenu le fanatisme barbare des Cévennes, & le châ-timent non moins barbare que le crime. Tu le pouvais, tout t'était soumis; les deux religions t'aimaient, te révéraient également. Tu avais devant les yeux l'exemple de tant de nations chez qui les cultes différens n'altèrent point la paix qui doit régner parmi les hommes unis par la nature. Rien ne t'était plus aisé que de soutenir & de contenir tous tes sujets. Jaloux du nom de GRAND, tu ne connus pas ta grandeur. Il eut mieux valu avoir six régimens de plus de Français protestans, que de ménager encor ODESCALKI, Innocent XI, qui prit si hautement contre toi le parti du prince d'Orange huguenot. Il eut mieux valu te priver des jésuites, qui ne travaillaient qu'à établir la grace suffisante, le congruisme & les lettres de cachet, que te priver de plus de quinze cent mille bras qui enrichif-
faient ton beau royaume, & qui combataient pour sa
défense.

Ah Louis XIV, Louis XIV, que n'étais-tu philosophe ! Ton siècle a été grand ; mais tous les siècles lui reprocheront tant de citoyens expatriés, & ARNAUD sans sépulture.

Et toi que nous voyons avec une tendresse respectueuse assis sur le trône de Henri IV & de Louis XIV, dont le sang coule dans tes veines, vainqueur à Fontenoi, à Rocou, à Fribourg, & pacificateur dans Versailles, écoute toujours la voix de la philosophie, c'est-à-dire de ta sagesse.

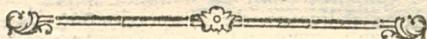
C'est par elle que tu as assoupi pour jamais ces disputes du jansénisme & du molinisme qui nous rendaient à la foi malheureux & ridicules. C'est elle qui t'inspira quand tu donnas la paix aux vivans & aux mourans, en nous délivrant de l'impertinence des billets pour l'autre monde, & du scandale des sacremens conférés la bayonnette au bout du fusil. Tu es un vrai philosophe, lorsque tu fermes l'oreille à la calomnie, aux bruits mensongers qui éclatent avec tant d'impudence, ou qui se glissent avec tant d'artifice. L'empereur Marc-Aurèle dit que les hommes ne seront heureux que quand les rois seront philosophes. Pense, agi toujours comme Marc-Aurèle, & que ta vie soit plus longue que celle de ce monarque le modèle des hommes.





L E T T R E
D E
L'IMPÉRATRICE
D E R U S S I E,
C A T H E R I N E I I.

*Dont elle a permis la publicité & dont nous
avons recouvré une copie fidèle.*



A Pétersbourg ce 9me. Juillet 1766

Monsieur, la lueur de l'étoile du nord n'est qu'une aurore boréale. Ce n'est rien que de donner un peu à son prochain de ce dont on a un grand superflu; mais c'est s'immortaliser que d'être l'avocat du genre humain, le défenseur de l'innocence opprimée. Les deux causes des Calas & des Sirven vous attirent la vénération due à de tels miracles. Vous avez combattu les ennemis réunis des hommes, la superstition, le fanatisme, l'ignorance, la chicane, les mauvais juges, & la partie du pouvoir qui repose entre les mains des uns & des autres. Il faut bien des vertus & des qualités

pour surmonter ces obstacles. Vous avez montré que vous les possédez, vous avez vaincu. Vous désirez, monsieur, un secours modique pour les Sirven. Le puis-je refuser? me louerez-vous de cette action? Y a-t-il de quoi? En partant de-là je vous avoue que j'aimerais mieux qu'on ignorat ma lettre de change. Si cependant vous pensez que mon nom tout peu harmonieux qu'il est fera du bien à ces victimes de l'esprit de persécution, je m'en remets à votre prévoyance; & vous me nommerez, pourvu seulement que cela même ne leur nuise pas.

La mésaventure de l'évêque de Rostof a été traitée publiquement, & vous en pouvez communiquer, monsieur, le mémoire à votre gré, comme une pièce authentique que vous tenez d'une voye irréprochable.

J'ai lu avec beaucoup d'attention l'imprimé qui accompagnait votre lettre. Il est bien difficile de réduire les principes qu'il contient en pratique. Malheureusement le grand nombre y fera longtems oposé. Il est cependant possible d'émouffer la pointe des opinions qui mènent à la destruction des humains. Voici mot à mot ce que j'ai inféré entr'autres à ce sujet dans une instruction pour un comité qui refondra nos loix.

Dans un grand empire qui étend sa domination sur autant de peuples divers qu'il y a de différentes croyances parmi les hommes, la faute la plus nuisible au repos & à la tranquillité de ses citoyens serait l'intolérance de leurs différentes religions. Il n'y a même qu'une sage tolérance, également avouée de la religion ortho-

doxe & de la politique, qui peut ramener ces brebis égarées à la vraye croyance. La persécution irrite les esprits, la tolérance les adoucit & les rend moins obstinés, en étouffant ces disputes contraires au repos de l'état, & à l'union des citoyens.

Après cela, suit un précis de l'esprit des loix sur la magie &c. qu'il serait trop long de rapporter ici, où il est dit tout ce qu'on peut dire pour préserver d'un côté les citoyens des maux que peuvent produire de pareilles acufations, sans cependant troubler de l'autre la tranquillité des croyances, ni scandaliser les consciences des croyans. J'ai cru que c'était l'unique voye praticable d'introduire les loix de la raison, que de les poser sur le fondement de la tranquillité publique, dont chaque individu sent continuellement le besoin & l'utilité.

Le petit comte Schouvaloff, de retour dans sa patrie, m'a fait le récit de l'intérêt que vous lui avez témoigné prendre à tout ce qui me regarde. Je finis par vous en marquer ma gratitude &c.



PIÉCES AUTHENTIQUES

A N N E X É E S

A C E T T E L E T T R E.

LES biens fonds du clergé étaient mal régis ; leurs sujets souffrant des vexations souvent tyranniques, auxquelles le fréquent changement de maître contribuait beaucoup, se révoltèrent vers la fin du règne de l'impératrice Elifabeth. Et six mois après sa mort ils étaient au nombre de près de cent mille rebelles, ce qui fit qu'à la fin de l'année 1762, on reprit le projet qu'on méditait depuis soixante ans, de changer l'administration de ses biens, & d'assurer & de fixer les revenus du clergé. Arsénie évêque de Rostou s'y opposa. Il était poussé par quelques-uns de ses confrères qui ne trouvèrent pas à propos cependant de se nommer, avant qu'ils fussent au juste comment celui-ci réussirait. Arsénie envoya à deux reprises des mémoires où il voulait établir le principe de deux puissances, il en avait déjà produit de pareils du tems de l'impératrice Elifabeth. On s'était contenté de lui imposer silence, mais son insolence ou sa folie redoublant, on le cita, & il fut jugé par ses confrères, Demetri métropolitte de Novgorod à la tête, & en partie par ceux qui l'avaient

pouffé, à la très grande pluralité des voix, comme fanatique, imbu de principes latins pernicieux & contraires à la foi orthodoxe, autant qu'au pouvoir souverain, & par conséquent déchu de son évêché & de la prétrise, & livré au bras séculier. Je n'aquiesçai à cette sentence qu'en confirmant le déchet des dignités de l'églife & de la prétrise, & il fut enfermé comme simple moine pour le reste de ses jours dans un couvent.

Il y a encor deux exemples pareils de la sévérité de l'église grecque contre les fanatiques & les fous, qui ont moins été solennels, mais qui sont également curieux.

L'impératrice Elisabeth avait fait vœu qu'après la paix elle s'en irait porter à Rostou un tombeau d'argent à saint Demetri. Après mon couronnement je me trouvais engagée à remplir son vœu; & comme on avait commencé à rebâtir ce couvent, j'y laissai une somme considérable pour l'achever, & je m'en retournai à Pétersbourg. Peu après je reçus une supplique de ce couvent signée de l'abbé, qui me priait d'envoyer de l'argent, parce que, disait-il, il n'avait pas de quoi acheter du vin, & les choses nécessaires pour le service divin. J'envoyai cette supplique au sinode, lui recommandant simplement de ne laisser manquer de rien cette église. Le sinode, ayant examiné cette affaire, rendit un arrêt par lequel il suspendit cet abbé comme fanatique superstitieux, qui avait voulu, & osé surprendre la bonne foi du souverain; que par-là il était à supposer qu'il n'en avait pas mieux agi avec le reste des fi-

dèles qui se rendaient en grand nombre dans son couvent, & par conséquent ne le laissaient manquer de rien, & on mit un autre abbé à sa place, auquel on donna une instruction pour sa conduite, qui est en vérité si belle & si dégagée de superstition, que si elle était imprimée elle ferait honneur à ces messieurs, quoiqu'elle ne soit pas datée de la date du mandement.

La tolérance est générale dans cet empire, il n'y a que les jésuites qui n'y sont pas soufferts. Des capucins qu'on tolère à Moscou s'étant opiniâtrés cet hyver à ne pas vouloir enterrer un Français qui était mort subitement, sous prétexte qu'il n'avait pas reçu les sacremens, Abraham Chaumeix fit un factum contr'eux pour leur prouver qu'il devaient enterrer un mort. Mais ce factum, ni deux réquisitions du gouverneur ne purent porter ces pères à obéir. A la fin on leur fit dire de choisir ou de passer la frontière ou d'enterrer ce Français, ils partirent, & j'envoyai d'ici des augustins plus dociles, qui voyant qu'il n'y avait pas à badiner, firent tout ce qu'on voulut.



L E T T R E
D E
M^r. D E V O L T A I R E
A U R O I D E P R U S S E.

A Ferney ce 1er. Février 1773.

S I R E ;

J'E vous ai remercié de votre porcelaine ; *le roi mon maître* n'en a pas de plus belle ; aussi ne m'en a-t-il point envoyé. Mais je vous remercie bien plus de ce que vous m'ôtez , que je ne suis sensible à ce que vous me donnez. Vous me retranchez tout net neuf années dans votre dernière lettre. Jamais notre contrôleur général des finances n'a fait de si grands changemens. Votre majesté a la bonté de me faire compliment sur mon âge de soixanté & dix-ans. Voila comme on trompe toujours les rois. J'en ai soixante & dix-neuf , s'il vous plaît , & bientôt quatre-vingt. Ainsi je ne verrai point la destruction que je souhaisais si passionnément de ces vilains Turcs , qui enferment les femmes & qui ne cultivent point les beaux arts.

Vous ne voulez donc point remplacer Thiriot votre historiographe des cafés. Il s'aquait parfaitement de cette charge , il savait par cœur le peu de bons vers , & le

le grand nombre des mauvais qu'on feifait dans Paris ,
c'étoit un homme bien néceffaire à l'état.

Vous n'avez donc plus dans Paris
De courtier de littérature.
Vous renoncez aux beaux-efprits ,
A tous les immortels écrits
De l'almanac & du mercure.
L'in-folio ni la brochure
A vos yeux n'ont donc plus de prix :
D'où vous vient tant d'indifférence ?
Vous foupçonnez que le bon tems
Eft paflé pour jamais en France ,
Et que notre antique opulence
Aujourd'hui fait place en tout fens
Aux guenilles de l'indigence.
Ah! jugez mieux de nos talens ,
Et voyez quelle eft notre aifance.
Nous fommes & riches & grands ,
Mais c'eft en fait d'extravagance.
J'ai même très peu d'efpérance
Que monfieur l'abbé Savatier ,
Malgré fa flateufe éloquence ,
Nous tire jamais du bourbier (*),
Où nous a plongés l'abondance
De nos barbouilleurs de papier.

(*) L'abbé Sabatier, ou Savatier de Caftres, homme qui
s'eft avifé de juger les fiècles avec un ci-devant foi-difant
jéfuïte, & qui a ramaffé un tas de calomnies abfurdes pour
vendre fon livre qu'il n'a point vendu.

Le gout s'enfuit, l'ennui nous gêne,
 On cherche des plaisirs nouveaux;
 Nous étalons pour Melpomène
 Quatre ou cinq sortes de trétaux,
 Au lieu du théâtre d'Athènes.
 On critique, on critiquera,
 On imprime, on imprimera
 De beaux écrits sur la musique,
 Sur la science économique,
 Sur la finance & la tactique,
 Et sur les filles d'opéra.

En province une académie
 Enseigne méthodiquement
 Et calcule très savamment
 Les moyens d'avoir du génie.

Un auteur va mettre au grand jour
 L'utile & la profonde histoire
 Des singes qu'on montre à la foire,
 Et de ceux qui vont à la cour.

Peut-être un peu de ridicule
 Se joint-il à tant d'agrémens;
 Mais je connais certaines gens
 Qui vers les bords de la Vistule
 Ne passent pas si bien leur tems



D É C L A R A T I O N

D E

M^R. D E V O L T A I R E

S U R L E P R O C É S E N T R E

M^R. L E C O M T E D E M O R A N G I E S

E T L E S V E R R O N .

MA famille fut atachée à la famille de Mr. le comte de Morangies. Mon père fut longtems son conseil. Mais sans écouter aucune prévention, & étant absolument sans intérêt, je ne me déterminai à croire M. le comte de Morangies entièrement innocent dans son étrange procès contre la famille Verron, qu'après avoir lû toutes les pièces & tous les mémoires contre lui.

Il me parut absurde & impossible qu'un maréchal de camp, qu'un pere de famille, dont les affaires à la vérité sont dérangées, mais qui n'a jamais comis aucune action criminelle, eut conçu le projet extravagant & abominable qu'on lui impute. Non, il n'est pas possible qu'un ancien officier, qui n'a pas l'esprit aliéné & endurci dans la scé-

l'érateffe , eut imaginé non-feulement de voler cent mille écus à une veuve nonagénaire, mais d'acufer la famille de cette veuve de lui avoir volé à lui-même ces cent mille écus, & de chercher à faire périr cette famille dans les fuplices.

Il ne me paraiffait pas dans la nature qu'un homme obéré, qu'on prétend avoir été tiré tout d'un coup, par le Sr. Dujonquai, de l'état le plus cruel, & nanti par lui d'une fomme exorbitante de cent mille écus, eut refusé de payer une fomme légère à la courtière qu'on fupofait lui avoir procuré un argent fi inattendu. Monsieur de Morangies aurait eu l'intérêt le plus preffant à fatisfaire cette entremetteufe. Qu'on fe représente un homme tourmenté par le befoin d'argent à qui une femme fait tomber tout d'un coup dans les mains cent mille écus comme par enchantement, refusera-t-il dans les premiers transports de fa joye & de fa reconnoiffance une rétribution légitime à fa bienfaitrice? Je foutiens que cela n'est pas dans la nature humaine.

S'il avait reçu tant d'argent, & s'il avait formé le deffein coupable de ne point payer fon créancier, il n'aurait qu'à garder paifiblement la fomme; il pouvait attendre fans inquiétude le tems des payemens, & renvoyer alors le prétendu prêteur à l'assemblée de fes créanciers pour fe faire payer à fon rang comme il pourrait. Mais il ne fe ferait pas expofé à un procès criminel prématuré.

Il était donc de la plus grande vraifemblance que monsieur de Morangies n'avait rien reçu, puisqu'il ofait

soutenir un procès criminel contre ceux qui prétendaient lui avoir prêté.

D'un autre côté, la manière dont on alléguait qu'on lui avait fait ce prêt tenait de la fable la plus incroyable. De l'argent qui doit être toujours porté en secret par Dujonquai, tandis que le lendemain matin le même homme donne au même monsieur de Morangies de l'argent en public; cent mille écus portés à pied en treize voyages, tandis qu'il était si aisé de les porter en carosse; une course de cinq à six lieues, lorsqu'il était si simple de s'épargner cette fatigue inouïe; tout cela est tellement romanesque, que quand je lus la réfutation de cette aventure dans le plaidoyer de monsieur Linguet, j'eus peine à me persuader qu'on eut osé proposer sérieusement de telles chimères devant la première cour du royaume, & qu'on eut abusé à ce point de la patience des juges.

Ce fut pis encor, j'ose le dire, lorsqu'on remonta à la source des prétendus cent mille écus en or qu'une pauvre veuve, logée à un troisième étage, & ayant à peine de quoi soutenir sa famille, avait, dit-on, prêtés par les mains de son petit-fils Dujonquai qui avait couru six lieues à pied chargé de ce fardeau. Monsieur Linguet remarque fort bien que pour prêter cent mille écus il faut les avoir. Le roman de la fortune, si longtemps inconnue de cette veuve Verron, me parut aussi étonnant que l'histoire des treize voyages. On ne faisait voir aucune preuve, aucune trace des origines de cette fortune secrète, qui formait un si grand contraste avec la pauvreté de la famille. On m'assurait que la Verron était la veuve d'un agioteur obscur & malaisé

de la rue Quinquempoix ; qui louait à la vérité un corps de logis de 1050 liv. , mais qui en relouait une partie , & qu'il mourut insolvable , au point qu'on n'a jamais payé les frais de l'inventaire fait à sa mort , frais encor dûs au successeur de ce même Gillet notaire , chez qui la veuve Verron prétendait avoir fait valoir clandestinement ces prétendus cent mille écus.

On m'avait écrit encor que ce Verron qu'on nous donnait pour un fameux banquier avait fait plusieurs métiers bien éloignés de la finance. Qu'entr'autres il avait été boulanger chez monsieur le duc de St. Agnan.

Je ne parlais d'aucune de ces anecdotes qui forment pourtant un très-puissant préjugé dans cette cause , parce que c'est à monsieur de Morangies qui est sur les lieux à les vérifier & à en tirer avantage.

Je savais d'ailleurs que la famille Verron vivait très à l'étroit , & subsistait mesquinement d'un petit fond que la veuve faisait valoir en prêtant , dit-on , sur gages par les mains des courtières. Je le savais par le rapport naïf d'un domestique d'un de mes neveux monsieur de Florian , ancien capitaine de cavalerie au régiment de Brionne , qui était alors à Ferney , & qui y est encore. Ce domestique nommé Montreuil nous disait souvent qu'il connaissait ce Dujonquai , qu'il avait mangé plusieurs fois avec lui , que ses sœurs travaillaient l'une en broderie , l'autre en linge , & vendaient leurs ouvrages. Ces discours toujours uniformes d'un ancien laquais sage & de bonnes mœurs me frappèrent. Et enfin j'ai

pris le parti de tirer de lui une déclaration autentique par devant notaire.

L'an mille sept cent soixante & treize, le seize Février &c. En présence des témoins, a comparu Charles Montreuil, natif de Montreuil sur mer en Picardie, ci-devant domestique à Paris, & actuellement chez monsieur de Florian ancien capitaine de cavalerie, lequel a déclaré, qu'il a connu à Paris le Sr. Dujonquai avec lequel il a mangé plusieurs fois, qu'il logeait dans la rue St. Jaques avec sa grand mère la veuve Verron, laquelle prêtait de petites sommes sur gages à deux sous par mois par vingt sous. Que la veuve Durand courtière proposa plusieurs fois à lui Montreuil de lui faire prêter par ladite Verron quelques petites sommes sur de bons effets. Que ledit Dujonquai avait deux sœurs qui travaillaient fort bien en linge & en broderie, & qu'elles avaient permission de leur grand'mère de vendre leurs ouvrages à leur profit &c.

Signé NICOD, Notaire.

Contrôlé à GEX le même jour,

L A CHAUX.

Toutes ces probabilités réunies faisaient sur moi la forte impression qu'elles doivent faire sur tout esprit impartial qui n'est d'aucune faction, qui aime la vérité, & qui s'indigne contre l'injustice. Dans ces circonstances monsieur le comte de Morangies m'écrivit souvent, & me fit tout le détail de sa malheureuse aventure. Il s'ouvrait à moi avec une confiance sans bornes; & dans

toutes ses lettres jamais je n'ai pu remarquer la moindre apparence de contradiction ; je voyais toujours un homme pénétré d'horreur en m'exposant les artifices employés pour le surprendre.

J'étais frappé de la contradiction énorme qui se trouve dans le roman des cent mille écus portés en or en treize voyages le vingt-trois Septembre 1771, & la promesse de monsieur de Morangies du vingt-quatre d'accepter les propositions du prêteur, dès qu'il aurait reçu l'argent. Ce seul trait de lumière me semblait devoir deciller tous les yeux. Il est impossible que monsieur de Morangies ait reçu l'argent la veille, & qu'il ait signé le lendemain qu'il ferait ses billets dès qu'il aurait reçu l'argent.

Il me paraissait fort naturel, & il me le paraîtra toujours, que le prétendu prêteur ait fait accroire le 24 à monsieur de Morangies qu'il falait qu'il lui confiât quatre billets de trois-cent vingt-sept mille livres y compris les intérêts payables à la veuve Verron. Il persuada à monsieur de Morangies qu'il avait en main une compagnie opulente, qui avait des affaires avec cette veuve d'un prétendu banquier, & que dans peu de jours il lui apporterait l'argent sur ses billets qu'il falait montrer à cette compagnie. Pour mieux aveugler le comte de Morangies par cette chimère incroyable, il lui prêta généreusement douze cent francs, dont le comte avait malheureusement un besoin pressant. Voilà les extrémités où des officiers se réduisent tous les jours dans Paris par l'obligation où ils croient être de soutenir un extérieur d'opulence.

Je fais quel besoin avait monsieur de Morangies de ces douze cent francs. Il est bien clair qu'il ne serait pas venu les chercher lui-même à un troisième étage, s'il avait reçu environ cent mille écus la veille. Tout homme sensé conclura de ce que monsieur de Morangies courut chercher douze cent francs le 24, qu'il n'avait pas touché 300000 livres le 23. Septembre. Cette faible somme qu'on lui donnait acheva son malheur.

Le comte crut qu'il pouvait confier ses billets à cet inconnu, comme on les confie à un agent de change. Il ne savait pas que la Verron, qui était alors dans une chambre voisine, était la propre grand-mère de Dujonquai. Ce font là de ces tours qui sont assez communs dans toutes ces affaires obscures & honteuses. Enfin il fut séduit, & il laissa ses billets exigibles entre les mains de Dujonquai, sans en tirer de reconnaissance. Voilà ce qu'il me mandait dans le plus grand détail. Ces démarches, cette conduite avec un inconnu me paraissaient très peu prudentes; mais il me paraissait aussi fort vraisemblable qu'un officier obéré, tourmenté de sa situation, fasciné par l'espoir chimérique de posséder bientôt cent mille écus en espèces, eut été séduit par un si grand apas. Je voyais bien que monsieur de Morangies avait fait une très-grande faute de fournir de telles armes contre lui. Je le lui mandais; à peine en voulait-il convenir; mais plus la faute était grande, plus je voyais l'art avec lequel on l'avait fait tomber dans ce piège grossier.

Je demande à présent à tous les avocats, à tous les

juges, à tous ceux qui connaissent le cœur humain ; est-il possible que monsieur de Morangies que je n'ai jamais vu, ayant en sa possession cent mille écus, m'eût écrit des volumes plus gros que toute la procédure pour me persuader qu'il ne les avait pas reçus ! quel besoin avait-il de descendre dans les plus petits détails avec un vieillard mourant qui demeure à cent vingt lieues de lui. Certes s'il avait possédé cet argent, il en aurait joui sans se mettre en peine de mon opinion inutile.

Cette opinion reçut un nouveau degré d'évidence, quand j'appris qu'enfin Dujonquai & sa mère qu'on nomme Romain participante à toute cette affaire avaient enfin tout avoué devant un commissaire de police ; qu'ils avaient reconnu & signé la fausseté de l'histoire des cent mille écus ; que tout était avéré. Ils firent cette déclaration étant libres chez ce commissaire, & pouvant faire une déclaration toute contraire. Donc assurément la force de la vérité leur arrachait cet aveu.

Je n'examine point si cet aveu est revêtu de toutes les formes légales, & si on peut revenir contre une déclaration si authentique. Je m'en tiens à soutenir qu'il est bien difficile qu'une mère & un fils, dans la fortune la plus serrée, abandonnent tout d'un coup d'un commun accord leurs prétentions à une fortune de cent mille écus qui leur apartiendrait légitimement. Je présume qu'il n'y a pas une seule famille dans le royaume qui se dépouillât ainsi de tout son bien par une déclaration chez un commissaire. Je maintiens que les tor-

tures ne forceraient personne à confesser que son bien n'est point à lui, si les remords & le trouble qu'ils inspirent ne tiraient cette vérité du fond d'une ame coupable.

Dujonqui & sa mère disent longtems après, qu'ils n'ont tout avoué, tout signé chez un commissaire, que parce qu'un commis de la police, nommé Desbruyeres, leur avait donné précédemment un coup de poing chez un procureur. C'était précisément cette raison là même, je le répète, qui devait les exciter à soutenir la légitimité de leurs cent mille écus chez le commissaire. C'étaient là qu'ils devaient demander justice contre ce commis: c'était-là qu'ils devaient dire: voila l'homme qui nous a violentés, qui ne nous a parlé que de cachots, qui nous a batus, qui nous a chargés de fers, pour nous dépouiller de notre bien; nous voila libres à présent sous les yeux d'un premier juge. Nous fefons serment devant lui que les cent mille écus nous apartiennent, & que ce commis a employé la force & la barbarie pour nous en dépouiller. Nous atestons les témoins qui nous ont vu porter notre or qu'on nous ravit. Nous demandons notre bien & vengeance.

Au lieu de prendre ce parti, que la nature dicterait aux hommes les plus faibles & les moins instruits, ils se taisent, ils ne citent aucun témoin en leur faveur, donc ils n'en avaient point trouvé encore. Ils ne se défendent pas, ils conviennent de leur délit, ils signent leur condamnation. Avant même de signer ils avouent tout, non pas d'abord au commis dont ils prétendent avoir

été durement traités , mais à un clerc d'un inspecteur de police nommé Colin , & au clerc du commissaire , ils confessent qu'ils ont trompé monsieur de Morangies. La femme Romain , mère de Dujonquai , demande pardon à monsieur de Morangies , & le conjure de ne la pas perdre. Ils font plus. Le lendemain étant en prison , ils écrivent à leur conseil pour redemander les billets qu'ils ont extorqués & pour les remettre entre les mains de la police. Ils confirment l'aveu de leur délit. La grand-mère Verron vient dans la prison , & elle semble faire le même aveu tacitement à Desbruyeres , en recommandant ses petits enfans à ses bons ofices. Dujonquai & sa mère renouvellent encor leur déclaration de la veille.

Voyez combien d'aveus ! au sieur Colin , à un clerc du commissaire , à Desbruyeres , au commissaire , à monsieur de Morangies lui-même dont ils ont imploré la miséricorde. N'est-ce pas la vérité qui a parlé ? Et cette vérité serait anéantie sous prétexte qu'un homme réputé coupable a été menacé & saisi par ses boutons chez un procureur !

La manière dont on s'y est pris pour tirer cette vérité de leur bouche peut n'être pas dans la forme ordinaire de la justice réglée. Je fais qu'on objecte que ce commis de la police les avait conduits & intimidés chez ce procureur qui n'était pas fait pour tenir audience ; que ce commis trop zélé & trop vif n'a pas eu cette sévérité tranquille & circonspecte , si nécessaire à quiconque agit au nom de la justice. Je veux

croire enfin que toute cette affaire a été mal ménagée. Il en résulte que plus on avait transgressé les règles, plus Dujonquai & sa mère devaient éclater en plaintes & non pas confesser leur délit : ils se sont avoués cinq fois coupables, donc on pouvait croire qu'ils l'étaient, donc ils peuvent l'être encor aux yeux de tout le public impartial qui prononce suivant l'équité naturelle, qui n'écoute que les principes du sens commun, & qui ne s'informe pas si les formalités des loix ont été bien ou mal observées.

On pousse aujourd'hui la chicane jusqu'à prétendre que les déclarations authentiques de Dujonquai & de sa mère ne peuvent être regardées comme des preuves par écrit, quoi qu'elles soient écrites; que Dujonquai n'est que témoin quoi qu'il ait toujours été partie principale. Les honnêtes gens n'entendent point ces subtilités; il leur suffit que deux acufés ayent avoué cinq fois l'iniquité dont on les charge.

Enfin le procès étant engagé en règle entre monsieur de Morangies & la famille Verron, cette famille vend son procès à un nommé Aubourg, (qu'on a cru un prêteur sur gages, & qui est un homme inconnu,) comme on vend une maison qui demande des réparations. Le marché fait, la veuve Verron meurt, & quelques heures avant sa mort, on lui fait faire un testament, dans lequel elle contredit tout ce qu'elle & sa famille avoient soutenu auparavant. Elles criaient qu'en perdant ces cent mille écus elles perdoient tout ce que la Verron avait jamais possédé. Elle articule dans ce testament

qu'elle a donné deux cent mille francs à sa fille Romain, mère de Dujonquai, à cette même Romain qui à peine a de quoi subsister: voila la Verron, qui n'avait presque rien, & qui meurt riche par son testament de plus de cinq cent mille livres.

Ce tissu étrange de choses incroyables, qui se succèdent si rapidement forme aujourd'hui un des procès les plus singuliers qui aient jamais occupé les tribunaux: c'est alors que pressé par des amis de monsieur de Morangies j'écrivis, malgré ma répugnance & mon peu de capacité, dans l'absence de monsieur Linguet, quelques réflexions sommaires sur les probabilités en fait de justice, sans y mettre mon nom, sans nommer même ni monsieur de Morangies, ni ses adversaires, me tenant dans les bornes du doute, & cherchant la vérité. Mes doutes me conduisirent à reconnaître monsieur de Morangies très innocent.

Ce petit écrit simple & sans aucun art fit revenir en sa faveur plusieurs esprits prévenus. En ne décidant rien, je les persuadai. Je me gardai bien de prévenir orgueilleusement les décisions de la justice. Au contraire je déclarai, & je dis encor, que j'écrivais pour le public, juge de l'honneur, & non pour les magistrats, juges des formes, des procédures, & de l'esprit de la loi.

J'observai, & j'observe de nouveau, qu'on peut gagner son procès dans le fond du cœur de tous ses juges, & le perdre très justement par un défaut de formes. Il en était de même chez les Romains; & c'était

une maxime chez eux; qui viole les formes perd sa cause. Si vous avez payé votre créancier, votre marchand, & que vous ayez oublié d'en tirer quittance, vous êtes condamné justement à payer deux fois, parce que votre dette existante dépose contre vous. Si vous avez eu la dangereuse bonne-fôï de laisser entre les mains d'un inconnu des promesses signées de vous, valeur reçue, sans en avoir reçu la valeur, & sans avoir de contre-lettre, vous pouvez être justement condamnés à payer ce que vous ne devez pas, faute d'avoir observé une formalité nécessaire.

Si deux témoins ou trompés, ou trompeurs, persistent uniformément à déposer contre vous dans la crainte que lui impose notre loi rigoureuse d'être punis s'ils se rétractent après le récolement, vous êtes condamné quoi qu'évidemment innocent.

Qu'un piqueur, & un homme à peu près de cette condition, il n'importe, tout est égal devant la justice, aient vu quelques sacs étalés sur une table, & qu'on leur ait dit qu'il y avait cent mille écus, qu'ils l'aient cru, qu'ils le croient d'autant plus qu'on les a traités durement pour l'avoir dit, qu'ils prétendent avoir vu porter cet argent chez vous, qu'une courtière enfermée autrefois à l'hôpital les encourage ou non à cette déposition; mais qu'on vous représente pour cent mille écus de billets signés de vous imprudemment le même jour ou le lendemain, vous êtes condamné sans difficulté avec dépens, dommages & intérêts. La justice vous dit, je ne juge pas les cœurs, je juge les pièces du procès.

R É P O N S E

A l'écrit d'un avocat intitulé : preuves démonstratives en fait de justice.

UN avocat, qui ne se nomme pas, & c'est un funeste préjugé contre lui, écrit un libelle difamatoire contre monsieur de Morangies & contre moi, sous ce titre moins modeste que le mien : *preuves démonstratives* &c. Libelle dans lequel assurément rien n'est démontré que le désir cruel de difamer & de nuire. Il me demande de quel droit j'ai écrit en faveur de monsieur de Morangies. Je lui répons, du droit qu'a tout citoyen de défendre un citoyen : du droit que me donne l'étude que j'ai faite des ordonnances de nos rois, & des loix de ma patrie : du droit que me donnent des prières auxquelles j'ai cédé ; de la conviction intime où j'ai été & où je suis jusqu'à ce moment de l'innocence de monsieur le comte de Morangies ; de mon indignation contre les artifices de la chicane qui acablent si souvent l'innocence. Je pouvais, monsieur, exercer comme vous la noble profession d'avocat. Je pouvais même être votre juge, ainsi que le font mes parens. Si j'ai préféré les belles-lettres, ce n'est pas à vous, qui les cultivez à me le reprocher.

Oui, monsieur, je crois monsieur de Morangies malheureux & innocent, peut-être mal conseillé d'abord
dans

dans cette affaire épineuse, peut-être inconsidérément servi par un commis de police trop livré à son zèle, ayant contre lui la famille entière Verron, & tous ceux qui ont pris le parti de cette famille, & une faction nombreuse. Mais pourquoi le chargez-vous d'injures & d'opobres avant le jugement? Pourquoi dites-vous d'un maréchal de camp, page 51, *qu'il n'est qu'un fourbe mal-adroit, & qu'il n'a reçu de la nature que de médiocres dispositions pour être faussaire.*

Pourquoi lui dites-vous, page 55, *vous mentez impudemment?*

Et dans la même page, qu'il *amèté toutes les bouches impures qui veulent le servir?*

Pourquoi enfin poussez-vous l'atrocité (page 86) jusqu'à vous servir deux fois du terme de fripon? Il était, dites-vous, un *fripon de son aveu & du mien.* Quoi! vous qui n'auriez pas eu la hardiesse de lui manquer de respect en sa présence, vous lui dites dans un libelle ces odieuses injures; que vous tremblez de signer; & vous faites consulter ce libelle comme l'ouvrage d'un avocat! ainsi vous offensez doublement l'honneur de votre corps en n'osant pas paraître, & en osant fouiller de ces infâmes opobres un mémoire que vous rendez juridique, en l'apuyant d'une consultation!

Vous ne vous contentez pas de cet excès qui fait tant de tort à votre cause; vous joignez ce que la bouffonerie a de plus vil à ce que l'emportement a de plus grossier.

Vous commencez dans une affaire capitale, où il s'agit de l'honneur & de la fortune de deux familles, & peut-être des peines les plus rigoureuses, vous commencez, dis-je, par annoncer que *vous ne dinez point chez Fréron*; vous plaifantez sur les Calas & sur Lavayffe: quel fujet de raillerie! Vous prenez Lavayffe pour le gendre de la Beaumelle, fans être le moins du monde au fait des choses mêmes dont vous parlez & que vous voulez tourner en ridicule. Vous prenez des pirates pour des corsaires. Vous me faites dire ce que je n'ai jamais dit. Vous raillez indécemment sur l'affaire criminelle la plus sérieuse; vous transformez le fonctionnaire de la justice, tantôt en un canton des halles, tantôt en un théâtre de la foire. Ce n'est pas ainfi qu'en a usé monsieur Vermeil le véritable avocat de la cause dans laquelle vous vous êtes intrus pour la gâter.

Quoi! monsieur, vous voulez intéresser pour le sieur Dujonquai; vous voulez arracher des larmes en faveur d'un homme que vous peignez vertueux & opprimé; & vous le faites parler comme un farceur qui cherche à faire rire la canaille! Ah! monsieur, souvenez vous qu'il faut avoir le stile de son fujet: c'est un devoir qui est bien rarement rempli. Songez qu'Horace n'a point dit: *si vis me flere, ridendum est primum ipsi tibi*.

On vous pardonnerait de déguiser des faits peu favorables, d'essayer de faire valoir les choses les plus frivoles, de répondre par des paralogismes ridicules aux raisons les plus solides, de crier que vous avez prouvé ce que vous n'avez point prouvé, & que vous avez

détruit ce qui n'est point détruit. Vous pouvez donner au mensonge l'air de la vérité, & à la vérité les couleurs du mensonge; vous épuiser en vaines déclamations sur des faits qui n'ont aucun rapport au fonds de l'affaire, & courir rapidement sur les faits les plus graves qui déposent contre vous. Cette méthode n'est pas honorable sans doute; elle est tolérée pour le malheur des hommes. Mais j'ose dire que nous retombons dans les siècles de la plus épaisse barbarie, s'il est permis désormais de fouiller le bareau par des injures & par des farces. La justice tranquile & sévère, assise sur le trône de la vérité, veut que tous ceux qui participent en quelque sorte à son ministère auguste tiennent quelque chose de sa gravité & de sa décence.

Vous avez voulu, dans cette cause, soulever le peuple contre la noblesse, & en faire une affaire de parti; vous avez voulu peindre un gentil-homme, qui se plaint d'avoir été surpris, comme un tyran appuyé du pouvoir despotique pour opprimer de pauvres innocens. Vous vous y êtes bien mal pris. Il se trouve par votre mémoire que c'est l'homme de qualité qui est opprimé, & que ce sont les pauvres citoyens qui insultent. Je vois que dans cette affaire on affecte d'envisager monsieur de Morangies comme un homme puissant qui acable du poids de sa grandeur une famille obscure. Monsieur de Morangies est bien loin d'être un homme puissant: c'est un brave gentil-homme, un bon officier comme tant d'autres; & dans de telles affaires c'est le peuple qui est puissant, c'est lui qui s'ameute, c'est lui qui crie,

c'est lui qui soulève mille praticiens , c'est lui qui fait retentir mille voix : les gens de qualité se taisent.

Monsieur de Morangies est très malheureux sans doute de s'être humilié jusqu'à recevoir des lettres insultantes d'une courtière & de Dujonquai. Il eut mieux valu cent fois vivre obscurément dans une de ses terres jusqu'au payement de ses dettes: que dis-je ? il eût mieux valu vivre de pain de munition sur la frontière dans une garnison, que d'avoir quelque chose à discuter avec des prêteuses sur gages, & de chercher en vain dans Paris de malheureuses ressources qui finissent toujours par ruiner un homme de qualité.

Mais monsieur le comte de Morangies est encor plus à plaindre de s'être exposé à essuyer de vous des opprobres que votre sang ne réparerait pas.

Quoiqu'il en soit, monsieur, atendons vous & moi respectueusement le résultat des interrogatoires & de toute la procédure. Quelque jugement qu'on porte, il sera juste, parce qu'il sera fondé sur la loi. Un arrêt nous révélera peut-être ce que sont devenus ces cent mille écus, donnés autrefois secrettement à la veuve Verron par un banqueroutier, transportés secrettement à Vitri-le-Brulé par la veuve, reportés secrettement de Vitri dans la rue saint Jaques, & portés à pied secrettement chez monsieur de Morangies. Je souffris d'avance à l'arrêt que le parlement prononcera. Si monsieur de Morangies est déclaré convaincu & coupable, je le crois alors coupable. Si ses adversaires sont déclarés innocens, je les tiens innocens.

Mais je soutiendrai toujours qu'il serait possible que monsieur de Morangies fût condamné justement par les formes à payer les cent mille écus & les dépend, quoiqu'il ne dût rien dans le fonds; au lieu qu'il est impossible que les Verron soient disculpés, s'ils sont condamnés. D'où vient cette grande différence entre monsieur de Morangies & ses adversaires? Le voici.

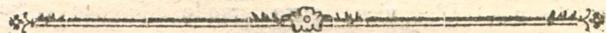
C'est que monsieur de Morangies a fait malheureusement des billets d'une forme très légale qui parlent contre lui. Et si le déshonneur de Dujonquai & de sa mère a été fait dans une forme illégale, si des témoins intéressés persistent dans leurs témoignages, toutes les apparences sont alors contre monsieur de Morangies, quoi que le fond de l'affaire soit pour lui. Le roman des cent mille écus de la Verron, soutenu par les formes, l'emportera sur la vérité mal conduite; ce qui serait un grand & fatal exemple.

Si au contraire la famille Verron perdait son procès, elle le perdrait probablement, parce qu'on aurait des preuves judiciaires plus claires que le jour, de la nullité des billets de monsieur de Morangies.

Or il me semble qu'on a beaucoup de preuves morales de la nullité de ces billets. Mais pour les preuves légales, elles dépendent des procédures. Ces preuves morales ont paru victorieuses dans l'esprit du public impartial. Mais je l'ai déjà dit, il faut que la loi conduise les juges.

Le Châtelet, saisi d'abord de cette affaire, semblait n'écouter que les probabilités; le bailliage du palais

semble ne consulter que les procédures. Les lumières réunies des chambres assemblées du parlement dissipent tous nos doutes. Ce tribunal, depuis qu'il est formé, n'a pas prononcé un seul arrêt dont le public ait murmuré.



J E X T R A I T

D'UNE LETTRE

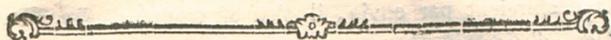
DE MR. CLÉMENT DE DIJON(*),

A MR. DE VOLTAIRE.

Du 6 Décembre 1769.

Jugez si votre silence peut ne pas m'affliger; peut-être hélas! vous êtes vous imaginé que vous me verriez payer votre amitié, vos bienfaits par la plus noire ingratitude; que je serais assez lâche, assez criminel pour n'en être pas plus reconnaissant. Ah! monsieur, n'ayez pas, si vous le voulez, égard à mes autres prières, mais ne me faites pas l'injure de soupçonner ainsi ma probité, c'est le seul bien qui me reste, c'est ce bien précieux que je voudrais délivrer de la contagion générale; vos soupçons le flétriraient; votre générosité, votre grandeur d'âme peuvent en conserver & en relever l'éclat: ma tendresse, mon zèle, mon respect, voilà mes seuls biens, ils sont tous à vous, ils y feront toujours, &c.

(*) NB. C'est le même qui a fait des libelles affreux contre monsieur de Voltaire.



L JÉ TÈ TÈ RÈ JÈ
DU ROI DE PRUSSE
A MR. D'ALEMBERT.

*Communiquée par monsieur DUCLOS, d'après
l'original conservé dans les archives de l'a-
cadémie.*

A Sans souci le 28 Juillet 1770.

LE plus beau monument de votre ami est celui qu'il s'est érigé lui-même, ses ouvrages. Ils subsisteront plus long-tems que la basilique de saint Pierre, & tous ces bâtimens que la vanité consacre à l'éternité. On ne parlera plus français, que Voltaire fera encor traduit dans la langue qui lui aura succédé; cependant rempli du plaisir que m'ont fait ses productions si variées, & chacune si parfaite en leur genre, je ne pourrais sans ingratitude me refuser à la proposition que vous me faites de contribuer au monument que lui élève la reconnaissance publique. Vous n'avez qu'à m'informer de ce qu'on exige de ma part, je ne refuserai rien pour cette statue, plus glorieuse pour les gens de lettres qui la lui consacrent que pour Voltaire même. On dira que dans ce dix-huitième siècle où tant de gens de lettres

le déchiraient par envie, il s'en est trouvé d'assez nobles, d'assez généreux pour rendre justice à un homme de génie & de talens supérieurs, on dira que nous avons mérité de posséder Voltaire, & la postérité la plus reculée nous enviera encor cet avantage. Distinguer les hommes célèbres, rendre justice au mérite, c'est encourager les talens & les vertus. C'est la seule récompense des belles ames; elle est bien due à tous ceux qui cultivent supérieurement les lettres, elles nous procurent les plaisirs de l'esprit plus durables que ceux du corps, elles adoucissent les mœurs les plus féroces, elles répandent leur charme sur tout le cours de la vie, elles rendent notre existence supportable & la mort moins affreuse. Continuez donc, messieurs, de protéger & de célébrer ceux qui s'y appliquent, & qui ont le bonheur en France d'y réussir. Ce fera ce que vous pouvez faire de plus glorieux pour votre nation, &c.



T A B L E
DES PIÈCES CONTENUES
DANS CE VOLUME.

ÉPITRE DÉDICATOIRE.	Pag. III
<i>Avis de l'Editeur.</i>	XV
LES LOIX DE MINOS, <i>tragédie.</i>	I
NOTES.	75
NOUVELLES PIÈCES DÉTACHÉES, COR- RIGÉES ET AUGMENTÉES.	102
<i>Lettre de monsieur de Voltaire à monsieur Pignal.</i>	102
<i>Le père Nicodème</i> & <i>Jeanot.</i>	104
<i>L'anniversaire de la St. Barthelemi, pour l'année</i> <i>1772.</i>	109
<i>Quelques petites hardieses de monsieur Clair à l'occasion</i> <i>d'un panégyrique de St. Louis.</i>	111
<i>Discours de Me. Belleguier, ancien avocat.</i> . . .	123

<i>Lettre de l'impératrice de Russie, Catherine II, dont elle a permis la publicité &c.</i> . . .	page 138
<i>Pièces authentiques anexées à cette lettre.</i> . . .	141
<i>Lettre de monsieur de Voltaire au Roi de Prusse.</i>	144
<i>Déclaration de monsieur de Voltaire sur le procès entre monsieur le comte de Morangies & les Verron.</i>	147
<i>Réponse à l'écrit d'un avocat intitulé; preuves démonstratives en fait de justice.</i>	160
<i>Extrait d'une lettre de monsieur Clément à monsieur de Voltaire.</i>	, 166
<i>Lettre du roi de Prusse à monsieur d'Alembert.</i>	167

Fin de la Table.



C A T A L O G U E

DES OUVRAGES DE Mr. DE VOLTAIRE, *ou*
qui lui sont attribués, que nous pouvons fournir à leur
juste prix.

- B**egueule (la) conte moral, 8. 1772.
 Candide ou l'Optimisme, traduit de l'Allemand de Mr. le
 docteur Ralph, nouvelle édition, augmentée & corri-
 gée, 8. 1772.
 Commentaire sur le livre des délits & des peines de Mr.
 le Marquis de Beccaria, nouvelle édition, augmentée
 & corrigée par l'auteur, 8. 1773.
 Dépositaire (le) comédie en cinq actes, 8. 1772.
 Discours de monsieur Belleguier, ancien avocat, (Mr.
 de VOLTAIRE) sur le texte proposé par l'université
 de la ville de Paris, pour le sujet des prix de l'an-
 née 1773. 8.
 Epîtres (trois) à Boileau, à l'auteur du nouveau livre des
 trois imposteurs, & à Mr. de St. Lambert, 8. 1769.
 Epîtres, fatires, contes, odes & pièces fugitives du poë-
 te philosophe, dont plusieurs n'ont point encore pa-
 ru, enrichies de notes curieuses & intéressantes,
 8. 1771.
 Elémens de la philosophie de Newton; nouvelle édition,
 revue, corrigée & augmentée, avec les figures qui
 y sont relatives, 8. 1773.
 Enfant (l') prodigue, comédie en vers dissilabes, 8.
 Essai sur les probabilités en fait de justice, 8. 1772.
 Essai (nouveau) sur les probabilités, pour servir de sui-
 te au précédent, par le même auteur, 8. 1772.

- Femmes foyez founifes à vos maris, 8. 1772.
- Henriade (la) en dix chants, précédée, accompagnée & suivie de toutes les pièces relatives à ce poëme, & à la poésie épique en général, avec toutes les préfaces & notes sur cet ouvrage, *nouvelle édition, revue exactement & corrigée par l'auteur*, 8. 1771.
- Histoire de Charles XII roi de Suède, nouvelle édition très augmentée par l'auteur, 8. 1771.
- Histoire du Parlement de Paris par Mr. l'abbé Bigex, nouvelle & dernière édition, revue, corrigée & augmentée par l'auteur, continuée jusqu'à l'abolition des anciens Parlemens, & jusqu'à la création des nouveaux & des cours supérieures, 8. 1773.
- Histoire de Pierre le grand, empereur de Moscovie, nouvelle édition augmentée, corrigée & enrichie de notes curieuses, 8. 2 part. 1771.
- Jean qui pleure & qui rit, 8. 1772.
- Ingénu (l') histoire véritable, tiré des manuscrits du P. Quesnel, nouvelle édition corrigée & augmentée par l'auteur, 8. 1772.
- Lettre de M^{gr}. l'évêque d'Annecy à Mr. de Voltaire, avec les réponses, 8. 1772.
- Lettre de Mr. l'abbé Pinzo, au surnommé Clément XIV, son ancien camarade de collège, qui l'a condamné à une prison perpétuelle après lui avoir fait demander pardon d'avoir dit la vérité, 8. 1772.
- Les loix de Minos, tragédie par Mr. de Voltaire, avec les notes de Mr. de Morza, & plusieurs pièces nouvelles détachées du même auteur, 8. 1773.
- Méprise (la) d'Arras, 8. 1771.
- Pièces curieuses concernant la famille des Calas, 4.
— le même, 12.
- Pot (le) pourri, 8. 1772.
- Princesse (la) de Babilone, 8. 1772.
- Procès (sur le) de mdlle Camp. 8. 1772.
- Réflexions sur la jalousie, pour servir de commentaire aux derniers ouvrages de Mr. de Voltaire, 8. 1772.
- Romans, ou contes philosophiques, qui forment un corps d'ouvrages, 8. 2 vol. 1772.

Singularités de la nature, nouvelle édition augmentée.
8. 1773.

Systèmes (*les*) & les cabales, avec des notes instructives, nouvelle édition corrigée & augmentée, 8. 1772.

Traité sur la tolérance, nouvelle édition augmentée par l'auteur, 8. 1772.

Vie de Molière, avec un commentaire sur tous ses ouvrages, 8. 1772.

Voix du Curé, sur le procès des serfs du mont Jura, 8. 1773.

Zadig, ou la destinée, 8. 1772.

Ouvrages de Mr. DE HALLER en françois, dont nous en avons un nombre, ainsi que des livres suivans.

Lettres sur les vérités les plus importantes de la révélation, traduites de l'allemand, 8. 1772.

Mémoires sur la formation du cœur dans le poulet, sur l'œil, sur la matière du jaune, 12. 2 vol. fig. 1758.

Mémoire sur la nature sensible & irritable des parties du corps animal, contenant nombre d'expériences faites par l'auteur, & de divers savans étrangers sur ce sujet, 12. 4 vol. fig. 1759.

Mémoires sur le mouvement du sang & sur les effets de la saignée, fondés sur des expériences, 8. 1756.

Ufong, histoire orientale, roman-moral, que l'on apprécie autant que le Télémaque & Bélisaire, 12. 1772.

Ouvrages de Monsieur TISSOT, célèbre Professeur en Médecine à Lausanne, en françois.

Avis au peuple sur sa santé, sixième édition originale, corrigée & augmentée par l'auteur, 12. 2 vol. 1773.

Dissertation sur l'inutilité de l'amputation des membres par Mr. Bilguer, traduite & augmentée de quelques remarques &c. 12. 1773.

Essai sur les maladies des gens du monde, seconde édition fort augmentée, 8. 1770.

— le même, 12.

Inoculation justifiée, ou Dissertation pratique & apo-

- logétique sur cette méthode, avec un essai sur la muë de la voix, 12. Paris, 1773.
- Lettres à Mrs. de Haen, Hirzel & Zimmermann, sur divers sujets de médecine, &c. 12. 3 part. 1771.
- l'Onanisme, ou essai sur les maladies produites par la masturbation, nouvelle édition considérablement augmentée par l'auteur, &c. 12. 1772.
- Santé (de la) des gens de lettres, troisième édition originale, corrigée & augmentée, 12.
- Traité de l'Épilepsie &c. 12. 1772.
- NB. C'est la véritable édition originale & ce volume formera le tome 3 du traité des nerfs & de leurs maladies, qui est sous presse, l'un & l'autre se vendront séparément.

LIVRES DONT NOUS AVONS UN CERTAIN
NOMBRE D'EXEMPLAIRES.

- Abrégé du cours de religion à l'usage des jeunes gens, par demandes & par réponses, 8. 1767.
- le même sur du papier colé.
- Abrégé des principes de la grammaire françoise par Mr. Restaut, 12. 1771.
- l'Amour de la patrie, sermon prononcé à Genève par Mr. Francillon, &c. 8. 1766.
- Apologie de Mr. Petit-Pierre pasteur à Neuf-châtel, sur son système de la non-éternité des peines, 8. 1761. broché.
- Aristide, ou le Citoyen, 12. 2 vol. 1766.
- Avantures de Télémaque, avec des remarques & des notes critiques, ainsi que la clef de cet ingénieux ouvrage, nouvelle édition ornée de très belles fig. 12. 2 vol. 1773, sous presse.
- Bélisaire, par Mr. Marmontel, nouvelle édition, 8. fig. 1771.
- Chaîne (la) d'Or, pour enlever les ames de la terre au ciel, ou considérations importantes sur les quatre fins de l'homme, la mort, le jugement, l'enfer & le Paradis. Avec des avis très utiles pour bien mourir. Ouvrage fort nécessaire pour tous ceux qui veu-

- lent prendre soin de leur salut, *nouvelle édition corrigée*, 12. *Lausanne* 1773.
- Chef-d'œuvre (*le*) d'un inconnu, poëme satirique, & comique avec des remarques savantes & recherchées par Mr. le docteur Matanafius, neuvième édition, corrigée & augmentée, 8. 2 *vol. fig.* 1758.
- Citoyen (*le*) de Genève, ou discours sur l'économie politique, par Mr. J. J. Rousseau, 12. 1764.
- Communiant, (le vrai) ou traité de la Ste. Cène, & des moyens d'y bien participer, par Daniel de Superville, Ministre de l'Eglise Wallone de Rotterdam, 12. 2 *part. huitième édition*, *Lausanne* 1773, *sous presse*.
- Considération sur les causes de la grandeur des Romains & de leur décadence par Mr. de Montefquieu, 12. 1770.
- Considération sur la conversion & l'apostolat de St. Paul, par Milord Littleton, traduit de l'anglois, 12. 1758.
- Considérations sur les corps organisés, où l'on traite de leur origine, de leur reproduction &c., & où l'on a rassemblé en abrégé tout ce que l'histoire naturelle offre de plus certain & de plus intéressant sur ce sujet. Par Mr. C. Bonnet, *citoyen de Genève, des Academies d'Angleterre, de Paris, de Suède &c.* 8. 2 *vol. Lausanne* 1773, *sous presse*.
- Considération sur la validité des mariages des Protestans en France, à laquelle on a joint quelques arrêts récents du Parlement de Toulouse, rendus en faveur des Protestans, 12. *Genève* 1771.
- Dancourt Arlequin de Berlin à Mr. J. J. Rousseau, 12. 1760.
- Discours de Mr. le Marquis César Beccaria Bonafana sur le commerce & l'administration publique, 8. 1769.
- Discours sur les mœurs, prononcé au parlement de Grenoble en 1769, par Mr. de Servant avocat général de ce parlement, 8. *fig. Lyon*, 1772.
- le même, 12. 1772.
- Discours de Mr. J. J. Rousseau de Genève qui n'avoit point encore été imprimé sur cette question; *quelle*

- est la vertu la plus nécessaire au héros, & qui sont les héros à qui cette vertu a manqué?* 8. 1769.
- Discours sur l'économie politique, par Mr. J. J. Roufféau, 12. 1764.
- Echappemens à repos comparés aux échappemens à recul, par Mr. Godin, 12. fig. 1762. *Cet ouvrage est très-utile pour régler toutes sortes de montres.*
- Entretiens ou leçons de mathématiques de Mr. Panchaud, 12. 2 vol. 1743.
- Essai sur le caractère, les mœurs & l'esprit des femmes dans les différens siècles, par Mr. Thomas, avec le frontispice représentant Pandore, 8. 1772.
- Essai sur l'homme, par Alexandre Pope, traduction françoise en prose, par Mr. de Silhouette, avec des éclaircissemens, des préfaces & des notes, & l'original à côté, de même que cinq magnifiques planches & plusieurs vignettes, 4. *grand papier & gros caractères* 1762.
- Essai sur les maladies, auxquelles sont sujettes les personnes qui vivent à la cour & dans le grand monde, traduit de l'allemand de Mr. Langhans, médecin pensionnaire de la ville & république de Berne, revu & augmenté considérablement par l'auteur, 12. *Lau-fanne*, 1771.
- Essais ou réflexions intéressantes, relatives à la chimie, l'économie & le commerce, par Mr. Othon Struve; 8. 1772.
- Etat présent du royaume de Portugal, contenant la géographie de ce royaume, les colonies Portugaises, l'état militaire, le caractère national & le gouvernement. On trouve dans ce livre, celui qui forme le quatrième de l'ouvrage, entr'autres pièces le détail du tremblement de terre de Lisbonne, la religion, l'inquisition, les véritables causes de l'expulsion des Jésuites, la thèse du père Ferreira, le schisme du Portugal, tout le détail de la conspiration contre le roi, celui de la guerre de 1762, l'incendie de la douane, la révolte du Brésil, 12. 1773, *le tout écrit supérieurement, sous presse.*
- Eugénie, drame en cinq actes en prose, avec un essai sur

- sur le drame sérieux par Mr. de Beaumarchais, 8. 1768.
- Expérience sur la bonification de tous les vins, tant bons que mauvais, lors de la fermentation, ou l'art de faire le vin à l'usage de tous les vignobles de l'Europe avec les principes les plus essentiels sur la manière de gouverner les vins, par Mr. Maupin, *troisième édition, revue & corrigée*, 12. Paris, 1773.
- Fables orientales de Mr. de St. Lambert, l'auteur des *faisons*, poème, 8. 1770.
- Félicité (de la) publique, considérée dans les payfans cultivateurs de leurs propres terres, précédé de la dissertation qui a remporté le prix à la société de Petersbourg sur le même sujet, 8. 1770.
- Force (la) de l'éducation, 8. 1762.
- Géographie des enfans, ou méthode abrégée de la géographie, par Mr. Lenglet du Fresnoy, 12. fig. 1769.
- Grammaire, ou clef universelle de la langue françoise & espagnole, &c. par Mr. Galmaces, *nouvelle édition augmentée sur celle de Madrid*, 8. Lausanne, sous presse.
- Histoire (l') du fameux prédicateur Fray Gerundio de Campazes, autrement Gerundio de Zotes, traduit de l'Espagnol, 8. 4 vol. sous presse. Ce livre est échappé de l'inquisition d'Espagne, & on peut assurer que par son contenu il ne le cédera pas à l'immortel *Don Quichote*, de Michel de Cervantes Saavedra.
- Histoire des religieux de la compagnie de Jésus, connu ci-devant sous le nom de jésuites, 12. 3 vol. 1741.
- Homme (l') au Latin, ou la destinée des savans, histoire sans vraisemblance, 8. 1769.
- Instruction donnée par Catherine II, Impératrice & Législatrice de toutes les Russies, à la commission établie par cette Souveraine pour travailler à la réduction d'un nouveau code de loix, traduite de l'Allemand, & ornée du portrait de l'Impératrice, 8. 1768.
- Instruction populaire, voyez *Science &c.*
- Instruction sûre, au moyen de laquelle dans ces tems de cherté on peut vivre bien & à bon compte, 8. 1771.
- Jour, (l'heureux) épître à mon ami, 8. fig. 1768.
- Journal d'un voyage de Constantinople en Pologne, fait

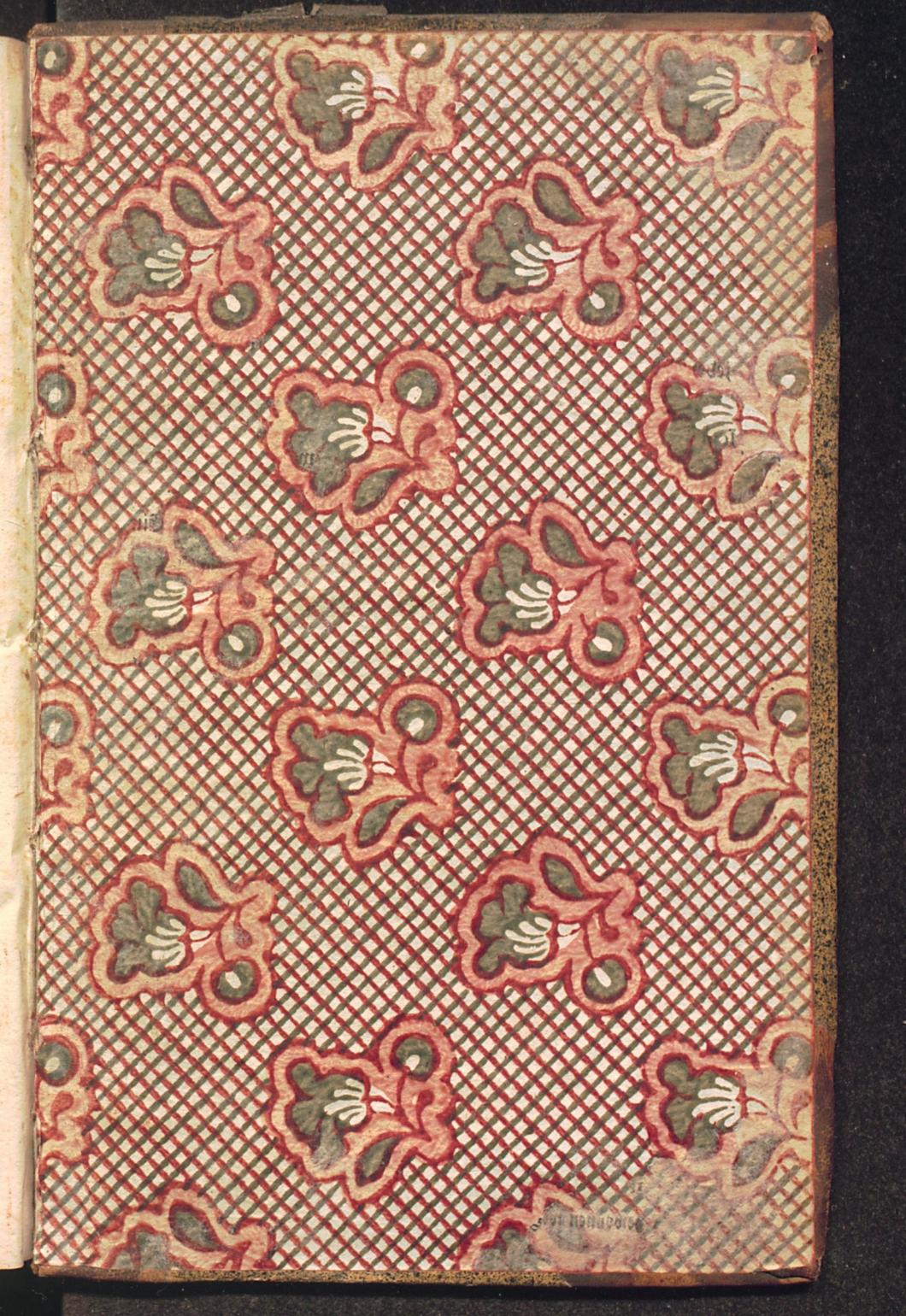
- à la suite de S. E. M^{sr}. Jean Porter, Ambassadeur d'Angleterre, par le R. P. Jof. Boscowich de la compagnie de Jésus, en 1762. 12. 1772.
- Lamentation de la province des jésuites en Portugal, parodies des lamentations du Prophète Jérémie, avec des notes historiques, 8. 1762.
- Lettres à l'auteur du livre intitulé, histoire critique de Jésus-Christ, qui tend à réfuter cet ouvrage, ainsi que le système de la nature, 8. 1772.
- Lettres de Monsieur le chevalier de Boufflers, écrites à madame sa mère, pendant son voyage en Suisse, à Genève & à Ferney, auprès de Mr. de Voltaire, 8. 1773.
- Littleton (Mylord) prouve indépendante de toute autre, de la vérité de la religion chrétienne, 12. 1766.
- Louvet, (le) maladie du gros bétail, son origine, ses progrès, & la manière de le guérir, par Mr. le docteur Reynier, 12. 1762.
- Magazin des Adolescentes par Madame le Prince de Beaumont, 12. 4 vol. 1766.
- Mandement de M^{sr}. l'Evêque d'Aix, portant condamnation contre les ouvrages impies du Marquis d'Ar gens, 8. 1767.
- Manuel de l'honnête homme, ou maximes orientales nécessaires en tout tems & en tous lieux, 8. *jolie & nouvelle édition*, 8. 1770.
- le même, auquel on a joint toutes les fables orientales de Mr. de St. Lambert, 8. 1770.
- Mémoires historiques, politiques & militaires sur les principaux événemens arrivés dans l'isle de Corse, avec l'histoire naturelle de cette isle, & diverses remarques curieuses sur les peuples qui l'habitent, par Mr. Jauffin, 12. 2 vol. avec la carte, 1760.
- Mémoires pour servir à l'histoire de Frédéric le Grand, avec les pièces justificatives des faits qui y sont rapportés, 8. 2 vol. fig. 1762.
- Mémoires critiques pour servir d'éclaircissémens sur divers points de l'histoire ancienne de la Suisse, & sur les monumens d'antiquité qui la concernent, avec

- des cartes de la Suisse ancienne, par Mr. de Bochat,
4. 3 tom. fig.
- Mœurs (les) du jour, ou Histoire de Sir William Har-
rington, écrite du vivant de Mr. Richardson, éditeur
de Pamela, Clarisse & Grandisson, revue & retouchée
par lui, sur le manuscrit de l'auteur, traduit de l'an-
glois, 12. 4 vol. 1773.
- Observations & expériences sur diverses parties de l'agri-
culture, par Mr. Formanoir de Palteau, 12. 1768.
- Patriote (le) françois & impartial, ou mémoires his-
toriques de ce qui s'est passé de plus remarquable au
sujet de la religion réformée en plusieurs provinces
de France depuis 1744 à 1752, avec des pièces pour
& contre, 12. 4 part. 1768.
- Pensées générales contre le déisme, par Mr. Rossel,
8. 1760.
- Prières pour tous les jours de la semaine & sur divers
sujets, par Benedict Pictet, nouvelle édition, corrigée
& augmentée, 12. *Lausanne* 1773.
- Recettes pour les maladies des chevaux, recueillies des
plus habiles écuyers & maréchaux ferrans d'Italie,
par Mr. Harpur, 8. 1761.
- Réflexions sur la foi, adressées à Mr. l'Archevêque de
Paris par le père Berruyer, jésuite, & auteur de l'his-
toire du peuple de Dieu, 12. 1760.
- Réflexions sur l'ouvrage intitulé: *la belle Wolffienne*,
auxquelles on a joint plusieurs éclaircissemens sur le
traité de l'esprit humain, par Mr. de Croufaz, 8,
1743.
- Réflexions philosophiques sur le Systême de la nature,
par Mr. Holland, 12. 2 vol. *Paris* 1773.
- République (la) littéraire, ou description allégorique
& critique des sciences & des arts. Ouvrage posthume
de D. Diego Saavedra, traduit de l'espagnol en fran-
çois par le Sr. Graffet, 12. 1770.
- Science (la) ou les droits & les devoirs de l'homme,
ou Instruction populaire, demandée à l'auteur par
quelques Souverains. Ouvrage divisé en 4 parties.
1°. La vie naturelle de l'homme. 2°. La vie agricole.
3°. La vie sociale. 4°. La vie politique, par l'auteur

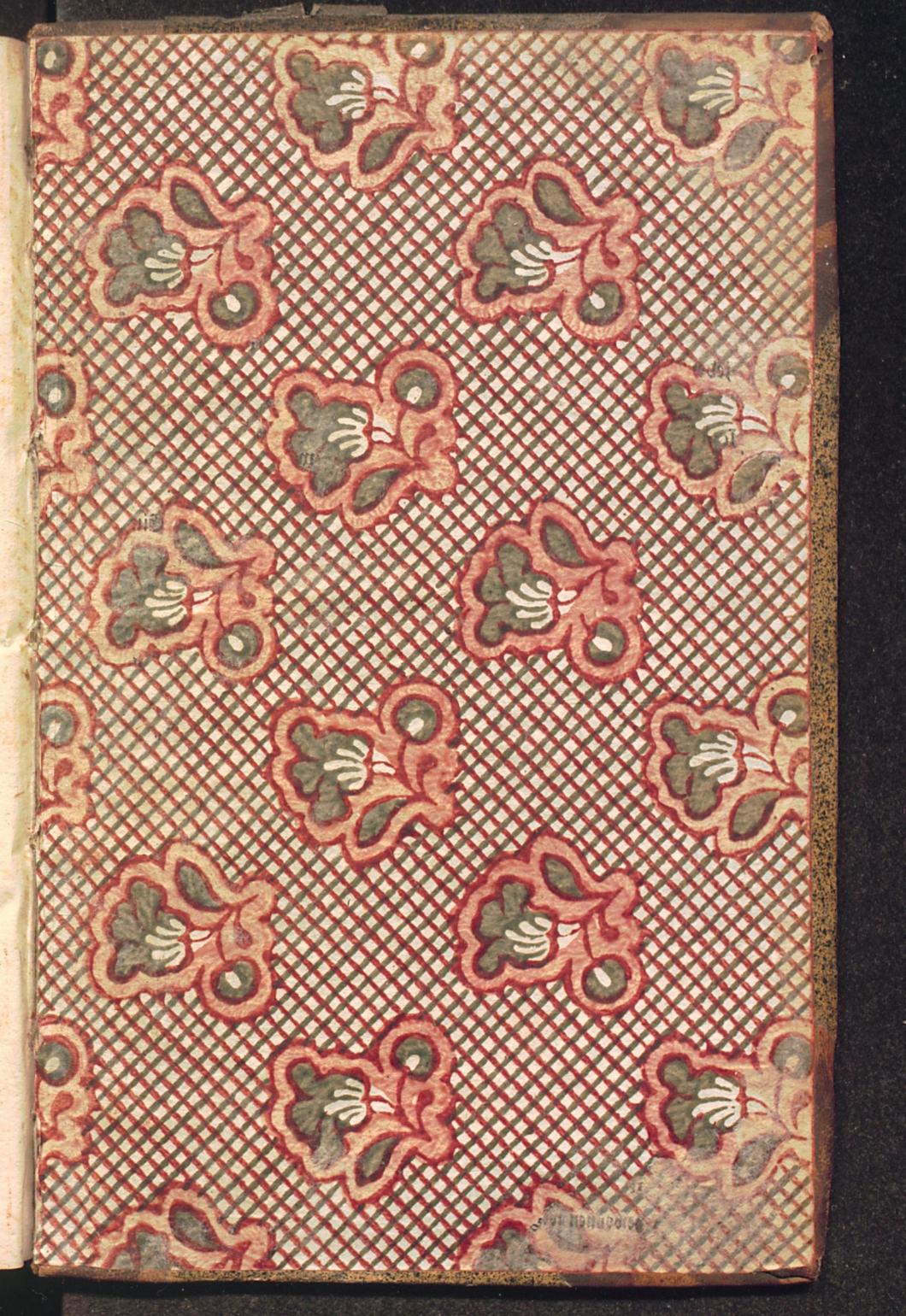
- de l'ami des hommes; *ouvrage excellent*, 12. *Lausanne* 1773.
- Secours (nouveaux) pour les corps arrêtés dans l'occlusion, ou description de quatre instrumens plus propres qu'aucun des anciens moyens à retirer ces corps par la bouche, inventés par Mr. Venel, 12. *fig.* 1769.
- Sermon sur le chapitre XII de l'Evangile selon St. Jean, par Mr. de Beaufobre, 8. 2 *tom.* qui font les volumes 3 & 4 du recueil complet, 1759.
- Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte par Mr. Caillard, pasteur à Dublin, 12. 2 *vol.* 1761.
- Sermon prêché par ordre de Sa Majesté Impériale sur la tombe de Pierre le grand, le lendemain du jour que l'on reçut à St. Petersbourg la nouvelle de la victoire navale remportée sur la flotte Turque, par Platon, Archevêque de Twer, 8. 1771.
- Sermons sur divers textes de l'Écriture Sainte, par Henry Chatelain, Pasteur de l'Église Walonne d'Amsterdam, 8. *Lausanne* 1760, *sous presse*.
- Siege (le) de Calais, tragédie, avec des notes historiques, par Mr. du Belloy, 8. 1765.
- Spadacrène, ou dissertation physique sur les eaux de Spa, par Mr. de Heers, 8. *la Haye*.
- Syllabaire nouveau, françois & latin, à l'usage des enfans de l'Église catholique romaine, 12. 1769.
- Synode florentin contre Sixte IV, en faveur de Laurent de Médicis & de sa maison, au sujet de la conspiration de celle des Pazzi, 8. 1770.
- Testament (l'ancien) exposé & éclairci par demandes & par réponses, avec des courtes explications, & des remarques pour en faciliter l'intelligence, par Mr. le professeur Polier, 8. 11 *vol.* 1764-66.
- Traité de la comète, avec des observations & dissertations astronomiques, 8. *fig.* 1744.
- Traité théologique & philosophique de la vérité, par Mr. Elie Dupin, 12. 1737.
- Vestale (la) Clodia à Titus, poème héroïque, 8. 1768.
- Vie de Mr. l'abbé de Choisy de l'Académie françoise, 8. 1742.
- Voyage en Sicile & dans la grande Grèce, adressé par

l'auteur à son ami Mr. Winckelmann, traduit de l'Allemand, accompagné de notes du traducteur, & d'autres additions fort intéressantes, & entr'autres d'un mémoire sur la Sicile, par Mr. le Comte de Zinzen-dorff, & d'un voyage au mont Ethna, par Mr. le Comte Hamilton, &c. 12. Lausanne 1773.

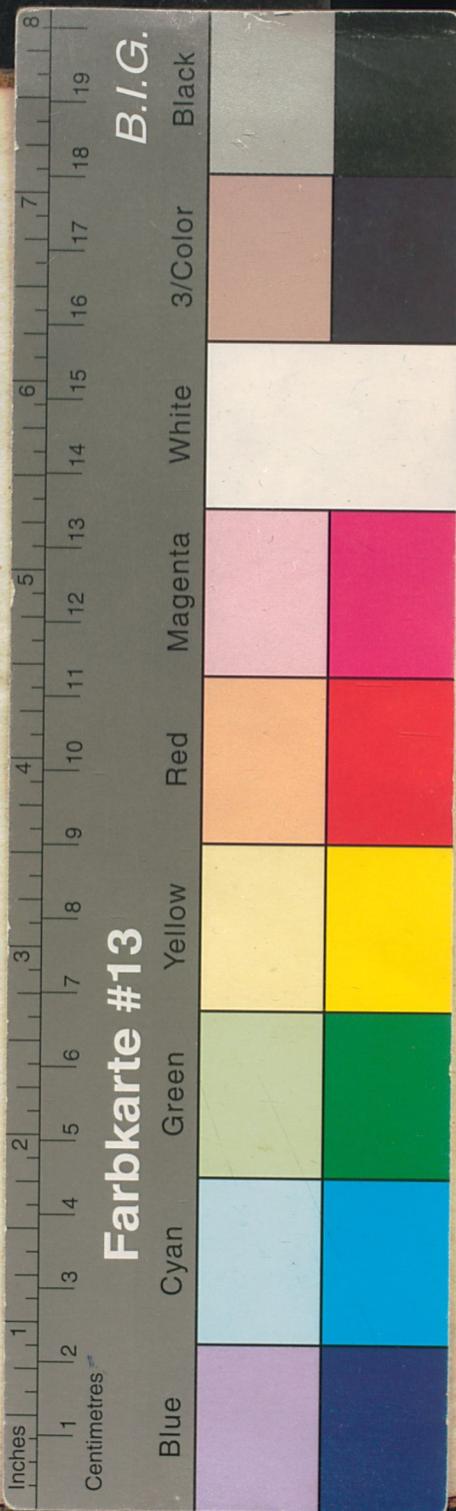
Cet ouvrage est très bien écrit, & peut aussi servir de suite aux voyages de l'Italie de Mr. Grosley, de l'abbé Richard, & de la Lande, qui ne font aucune mention des pays que notre auteur décrit. Il est du même format, & sur même papier que les éditions de ces livres faites à Paris.











LES
LOIX DE MINOS,
TRAGÉDIE.

PAR MR. DE VOLTAIRE.

AVEC LES NOTES

DE

MR. DE MORZA,

ET

PLUSIEURS PIÈCES NOUVELLES,

DÉTACHÉES DU MEME AUTEUR.



A LAUSANNE,
Chez FRANÇOIS GRASSET & COMP.

M. D. CCLXXIII.